RAPPORT DE PRÉSENTATION

TOME I: DIAGNOSTIC



Vu pour être annexé à la délibération du Consell Municipal de Boussay

en date du 1 2 OCT. 2018

créant le Site Patrimonial Remarquable de Boussay.

Le Maire,

Marquerite LIGAUD









SOMMAIRE

1. AVANT-PROPOS	3
2. DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL ET PAYSAGER	4
2.1 SITE ET SITUATION	5
2.2 FICHE IDENTITÉ DES COMMUNES	8
2.3 LA GÉOMORPHOLOGIE COMME GÉNÉRATRICE DE PAYSAGE	12
2.4 LE PAYSAGE PERÇU	22
2.5 LE PAYSAGE COMME CONSTRUCTION ENVIRONNEMENTALE	26
3. DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE, ARCHITECTURAL ET URBAIN	29
3.1 Archéologie	30
3.2 Repères historiques	34
3.3 Morphologie urbaine des bourgs	56
3.4 MORPHOLOGIE URBAINE DES VILLAGES	69
3.5 MORPHOLOGIE DES FERMES	90
3.6 Patrimoine architectural	100

1. AVANT-PROPOS

Le Rapport de Présentation du Site Patrimonial Remarquable (SPR) est organisé en deux tomes.

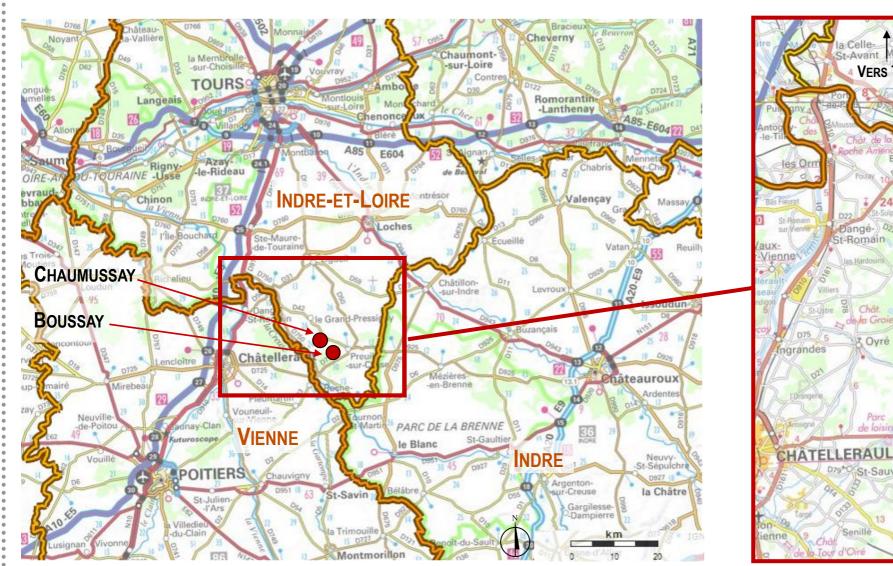
Le premier, sous forme d'un diagnostic, dresse le constat des éléments environnementaux, architecturaux et urbains qui font la richesse du territoire afin de comprendre son histoire, son fonctionnement, son organisation... et déterminer ainsi quelles sont ses caractéristiques identitaires qui seront à valoriser et préserver par le Site Patrimonial Remarquable.

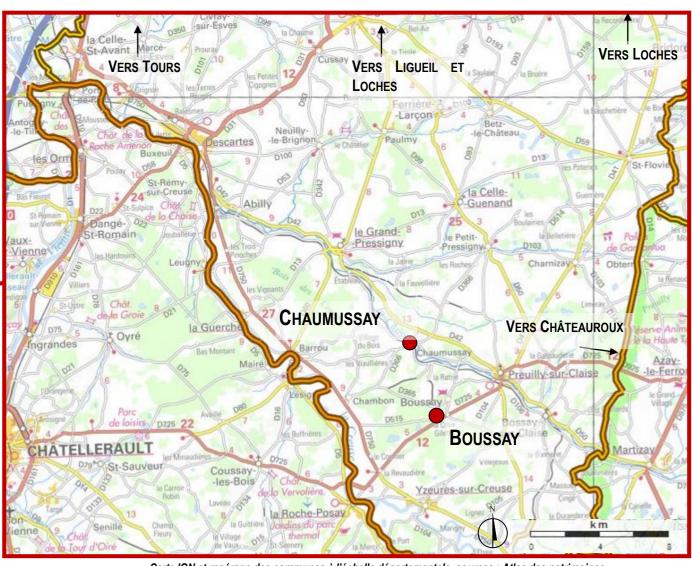
A la suite à ce diagnostic, le second tome du Rapport de Présentation explique quels enjeux de protection et de valorisation ont été retenus et comment ils sont traduits dans le Règlement de l'AVAP : justification du périmètre, des secteurs règlementaires créés, de leur règlementation, des protections particulières apportées à certains éléments du patrimoine paysager, urbains et architecturaux du territoire.

Il est à noter que le SPR de Boussay ayant fait l'objet d'une étude conjointe avec le SPR de la commune de Chaumussay, le tome 1 du Rapport de Présentation expose ainsi un diagnostic commun aux deux territoires. En revanche, le tome 2 justifiant de la traduction règlementaire des SPR est propre à chaque commune (à l'exception des enjeux généraux), certains secteurs règlementaires ayant été créés spécifiquement sur l'une ou l'autre en fonction d'enjeux particuliers.

- 2.1 SITE ET SITUATION
- 2.2 FICHE IDENTITÉ DES COMMUNES
- 2.3 LA GÉOMORPHOLOGIE COMME GÉNÉRATRICE DE PAYSAGE
- 2.4 LE PAYSAGE PERÇU
- 2.5 LE PAYSAGE COMME CONSTRUCTION ENVIRONNEMENTALE

2.1 SITE ET SITUATION





Carte IGN et repérage des communes à l'échelle interrégionale, sources : Atlas des patrimoines

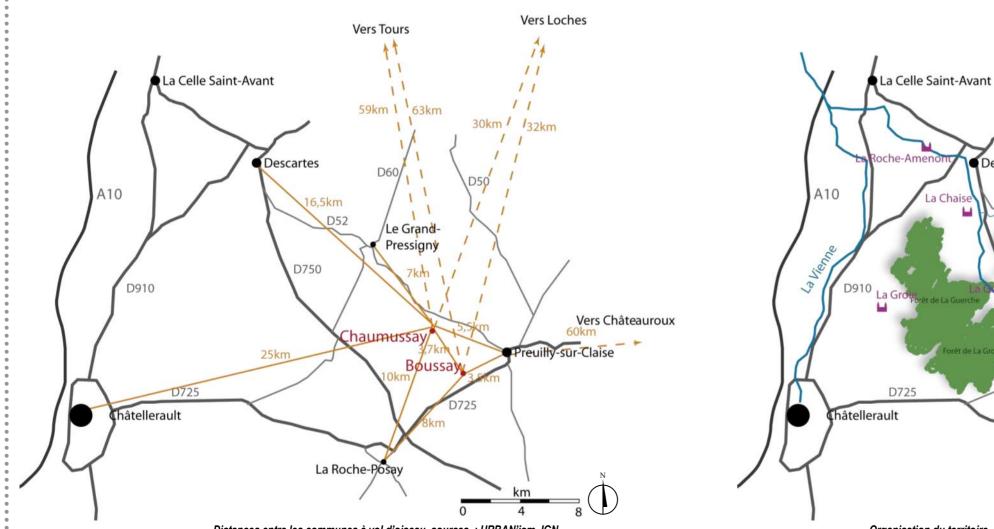
Carte IGN et repérage des communes à l'échelle départementale, sources : Atlas des patrimoines

Les communes de Chaumussay et Boussay sont situées dans le sud du département d'Indre-et-Loire (37), dans le pays de la Touraine Côté Sud. Elle sont aux confins de la frontière entre trois départements : la Vienne, l'Indre et l'Indre-et-Loire. Châtellerault (32529 habitants en 2014) est la grande ville la plus proche, tandis que les villes plus petites à proximité sont Preuilly-sur-Claise (1 040 habitants), Descartes (3 694 habitants), Yzeure-sur-Creuse (1 479 habitants) ou encore la Roche-Posay (1 579 habitants). Les deux villes sont situées sur la vallée de la Claise, un affluent de la Creuse qui marque la limite entre les départements de la Vienne et de l'Indre-et-Loire.

La vallée de la Claise prend sa source dans le Parc Naturel Régional de la Brenne dans le département de l'Indre et se jette dans la Creuse un peu avant Descartes, à Abilly. Elle présente un paysage caractéristique et s'inscrit dans une unité paysagère plus vaste des gâtines de la Touraine du Sud (Montrésor, Loches, Preuilly-sur-Claise...).



Organisation viaire du territoire



Betz-le-Château La Châtelier Descartes La Celle-Guenand D52 Le Grand-L'Aigronne Pressigny naumussay ** La Roche-Posa Organisation du territoire, principaux châteaux et ensembles boisés, sources : URBAN'ism, IGN

Distances entre les communes à vol d'oiseau, sources : URBAN'ism, IGN

Châtellerault, la ville importante la plus proche est à environ 25 km à vol d'oiseau. Les autres villes qui présentent services et commerces de proximité sont toutes à une distance moyenne comprise entre 8 et 16 km. Les villes de Loches et de Tours sont plus lointaines (30 et 60 kms) entrainant un certain recul du secteur par rapport aux villes préfecture et sous-préfecture du département. Le bassin de vie situé sur la vallée de la Creuse permet davantage de connexions avec le département de la Vienne que celui de l'Indre-et-Loire. Au-delà du seul aspect de la distance, le bassin est aussi conditionné par la qualité des infrastructures de transport qui jalonnent le territoire, notamment les grands axes de circulation qui suivent les cours d'eau pour la plupart (Vienne, Creuse et Claise).

La présence de nombreux châteaux dans la région et la persistances de vastes forêts (anciennement des forêts seigneuriales) témoignent du passé médiéval du secteur, qui puise ses racines dans une occupation humaine plus ancienne encore (époque néolithique). La présence de ces châteaux qui étaient pour la plupart fortifiés à l'origine, s'explique également par la situation géographique du pays à la frontière entre plusieurs régions (Poitou, Brenne et Touraine), faisant ainsi de cette partie de la Touraine une région de marche.

APPROBATION RAPPORT DE PRESENTATION - Diagnostic SPR de Boussay

Organisation administrative du territoire



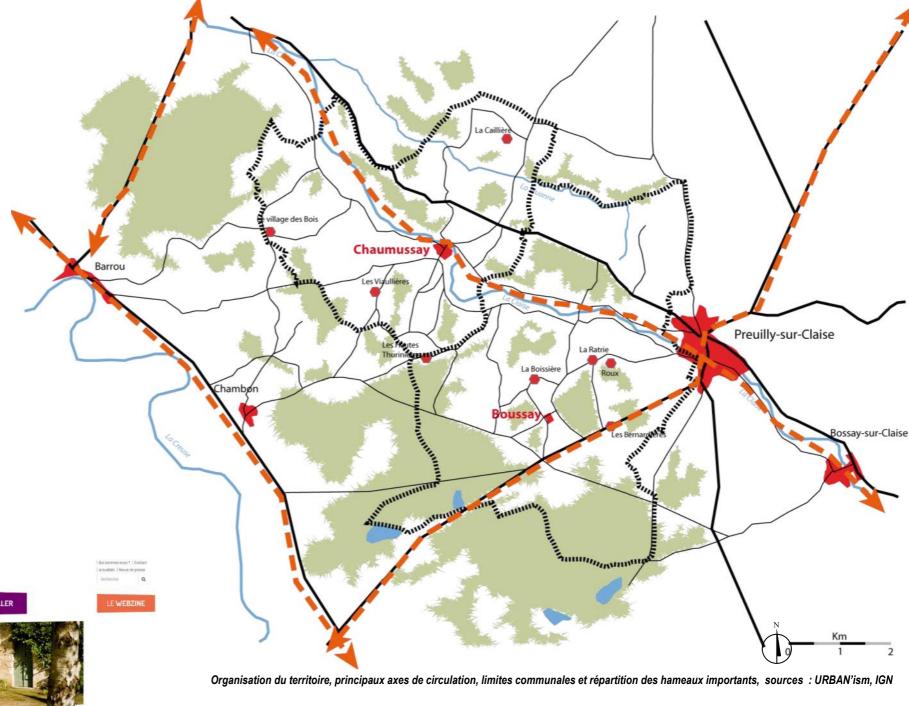
Repérage cartographique du Pays de la Touraine Côté Sud qui regroupe quatre anciennes Communautés de Communes fédérées depuis le 1er janvier 2017 au sein de Loches Sud Touraine

Touraine

Repérage cartographique du territoire de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine

Les deux communes font partie de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine qui regroupe 68 communes au sud de la Touraine. En 2014, la Communauté de Communes regroupe près de 53 000 habitants.

Les communes de Boussay et Chaumussay appartiennent également au Pays de la Touraine Côté Sud ayant la même délimitation géographique que la Communauté de Communes. Un travail de mutualisation des volets tourisme et économie a déjà été mis en place par les élus des différentes collectivités.





Extrait de la page internet du nouveau service intercommunal économique à l'échelle du Pays, source : sudtouraineactive.com

2.2 FICHE IDENTITÉ DES COMMUNES

BOUSSAY (données INSEE 2013, 2014 et 2015)

Nombre d'habitants : 274 Superficie : 27.54 km² Densité : 9.7 hab/km²

Variation moyenne annuelle de population entre 2008 et 2013 : +1.7%

Hameaux et lieudit habités identifiés : une cinquantaine

Nombre de logements : 219 Résidences principales : 58% Résidences secondaires : 28% Logements vacants : 13%

Maisons: 100%

Constructions antérieures à 1946 : 62%

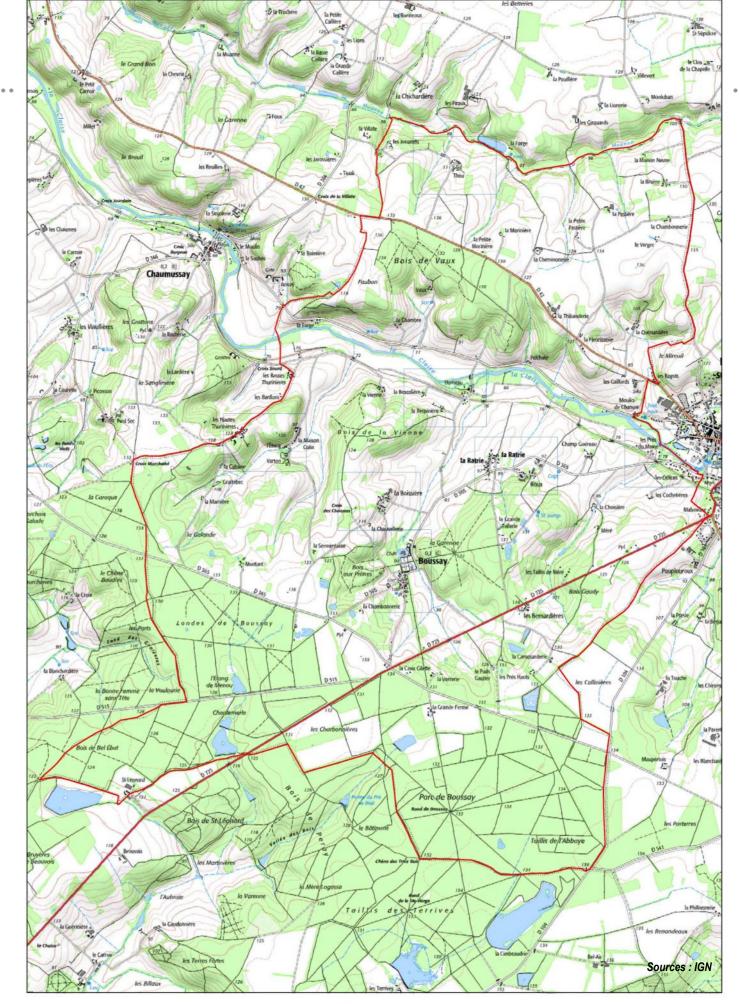
Nombre moyen de pièces : 4.5

Nombre d'entreprises identifiées : 13

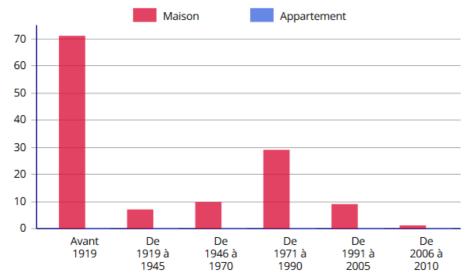
Commune aux caractéristiques démographiques propres aux communes rurales en décroissance, subissant directement les conséquences de l'éloignement, de la concentration des emplois dans les grandes villes et du dépeuplement généralisé des campagnes en raison notamment de la transformation des métiers liés à l'agriculture.

Boussay connaît toutefois ces cinq dernières années un certain regain de population, qu'il convient de relativiser malgré tout au regard des chiffres modestes. Ce regain s'explique en partie par la construction de plusieurs maisons récentes dans le quartier des Délices à proximité de Preuilly.

La part de logements vacants reste importante avec près de 29 logements non occupés en 2013. Si la part de résidences secondaire est très importante également, elle est stable depuis les années 70 et semble donc constituer aujourd'hui une part de l'ADN de la commune. Couplée au regard de l'ancienneté du parc de logement, dont près de 60% est antérieur à 1919, les enjeux de rénovation du logement à Boussay passent essentiellement par la réhabilitation d'anciens bâtiments, en résidences secondaires ou en logements neufs.

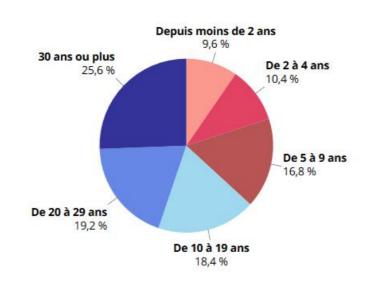


LOG G1 - Résidences principales en 2013 selon le type de logement et la période d'achèvement



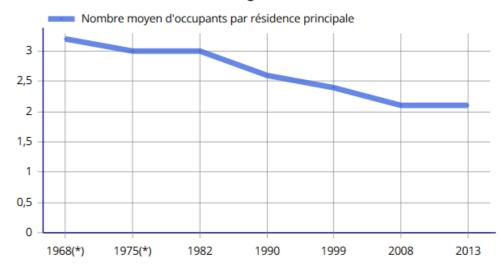
Résidences principales construites avant 2011. Source : Insee, RP2013 exploitation principale.

LOG G2 - Ancienneté d'emménagement des ménages en 2013



Source: Insee, RP2013 exploitation principale.

FAM G1 - Évolution de la taille des ménages



(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2015.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2008 et RP2013 exploitations principales.

Evolution du nombre de logements par catégorie

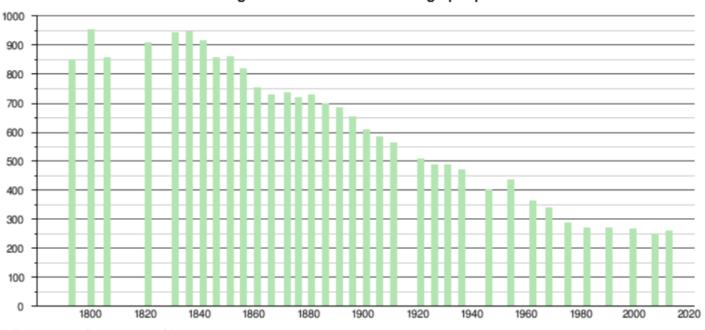
	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2008	2013
Ensemble	167	183	176	200	187	213	219
Résidences principales	106	97	91	104	114	119	127
Résidences secondaires et logements occasionnels	40	61	64	66	61	75	62
Logements vacants	21	25	21	30	12	19	29

(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2015. Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2008 et RP2013 exploitations principales

Boussay a atteint pratiquement 950 habitants aux alentours de 1830, la décroissance débutant ensuite jusqu'à une stabilisation dans les années 1900. La mécanisation de l'agriculture et le début de l'exode rural induit par le développement des pôles industriels (Descartes, Preuilly) explique ce premier tassement, qui divise pratiquement par deux la population du bourg. Le second moment de décroissance important survient dans les années 1960, avec le développement de l'automobile et l'intensification de l'exode rural. Il est à noter toutefois que 20% des habitants aujourd'hui sont présents sur la commune depuis moins de 4 ans, ce qui laisse entendre que le renouvellement des populations est effectif et peut-être témoin d'un regain de dynamique démographique.

Histogramme de l'évolution démographique



Sources : base Cassini de l'EHESS et base Insee.

2.2 FICHE IDENTITÉ DES COMMUNES

CHAUMUSSAY (données INSEE 2013, 2014 et 2015)

Nombre d'habitants : 239 Superficie : 19.2 km² Densité : 12.8 hab/km²

Variation moyenne annuelle de population entre 2008 et 2013 : -1.4%

Nombre de hameaux et lieux-dits habités identifiés : une cinquantaine

Nombre de logements : 199 Résidences principales : 57% Résidences secondaires : 32% Logements vacants : 12%

Maisons: 96%

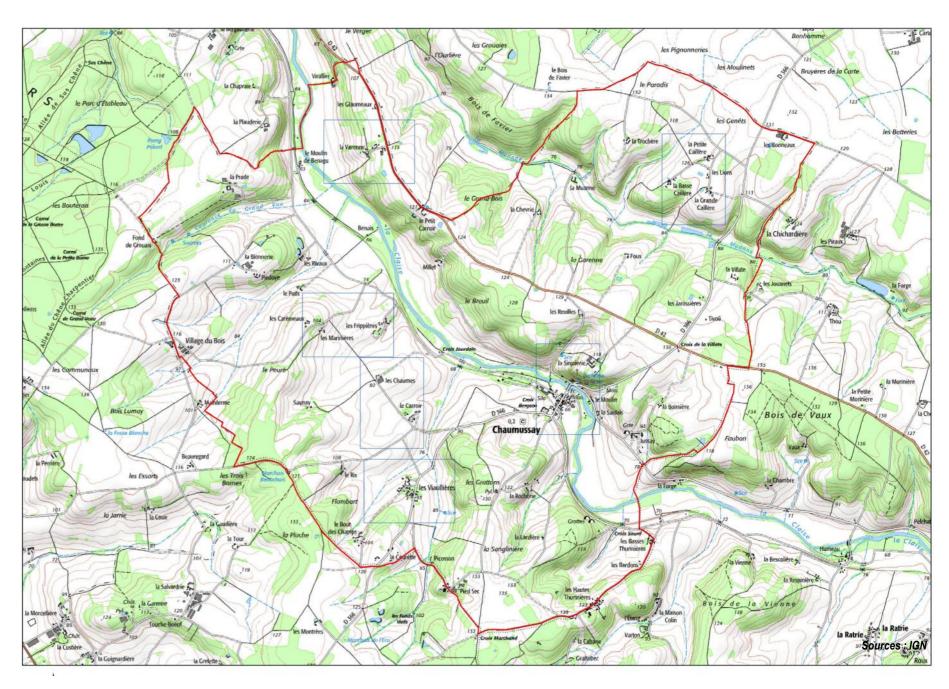
Constructions antérieures à 1946 : 72% Nombre moyen de pièces : 4.4 (maisons)

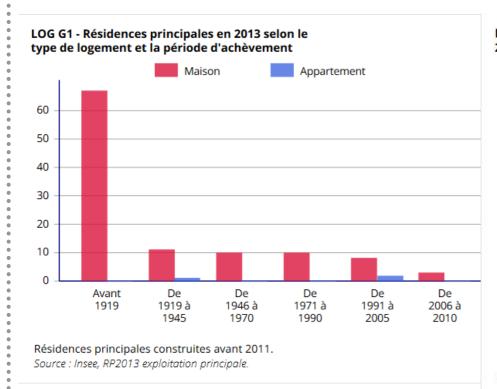
Nombre d'entreprises identifiées : 15

Chaumussay ne connait guère de destin différent de celui de Boussay, si ce n'est que la population a tendance a baissé ces dernières années, tout en restant dans une fourchette stable depuis environ 10 ans. L'activité agricole de la commune ne permet pas d'entrainer une dynamique démographique comme il pouvait en exister autrefois.

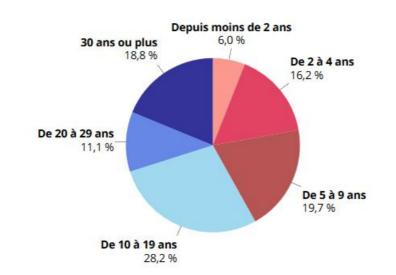
Chaumussay présente la particularité de comporter quelques logements communaux qui constituent un parc de « collectif » rare dans le secteur.

La part de logements vacants reste importante avec près de 23 logements non occupés en 2013. Si la part de résidences secondaire est très importante également, elle a surtout augmentée depuis les années 90 et semble donc constituer aujourd'hui une part de l'ADN de la commune, phénomène cependant plus jeune que pour Boussay. Couplée au regard de l'ancienneté du parc de logement, dont près de 70% est antérieur à 1919, les enjeux de rénovation du logement à Chaumussay passent essentiellement par la réhabilitation d'anciens bâtiments, en résidences secondaires ou en logements neufs.





LOG G2 - Ancienneté d'emménagement des ménages en 2013



Source: Insee, RP2013 exploitation principale.

Evolution du nombre de logements par catégorie

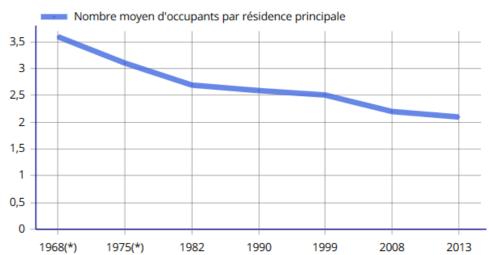
	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2008	2013
Ensemble	165	152	193	177	193	207	199
Résidences principales	140	110	110	110	106	118	114
Résidences secondaires et logements occasionnels	7	25	58	47	60	65	63
Logements vacants	18	17	25	20	27	25	23

(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2015. Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2008 et RP2013 exploitations principales

Chaumussay a atteint pratiquement 850 habitants aux alentours de 1855. Une décroissance est amorcée ensuite avec un regain de population aux alentours de 1880 (avec l'arrivée du train) et une stabilisation autour de 500 à 600 habitants dans les années 1890. La mécanisation de l'agriculture et le début de l'exode rural induit par le développement des pôles industriels (Descartes, Preuilly) explique ce premier tassement. Le second moment de décroissance important survient à la fin des années 60, avec le développement de l'automobile et l'intensification de l'exode rural. Il est à noter toutefois que 22% des habitants aujourd'hui sont présents sur la commune depuis moins de 4 ans, ce qui laisse entendre que le renouvellement des populations est effectif et peut-être témoin d'un regain de dynamique démographique accentué par l'investissement dans les résidences secondaires.

FAM G1 - Évolution de la taille des ménages

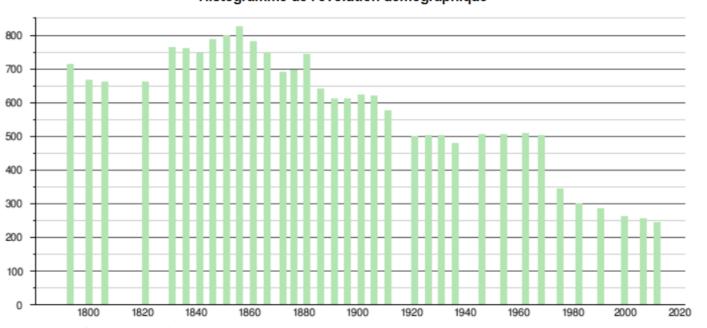


(*) 1967 et 1974 pour les DOM

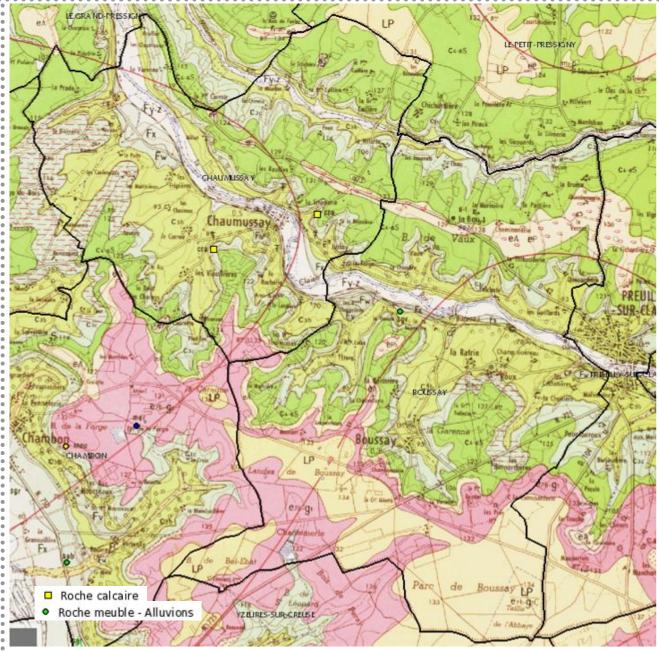
Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2015.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2008 et RP2013 exploitations principales.

Histogramme de l'évolution démographique



Sources : base Cassini de l'EHESS et base Insee.



Crétacé :

C3b. Turonien moyen, Craie micacée (tuffeau blanc). La Craie micacée est constituée de par un calcaire gris, tendre, sableux, micacé et glauconieux se présentant en gros bancs séparés par de minces lits de craie friable ou en masse à stratification peu visible La roche est compacte et homogène à la partie inférieure ; vers le haut elle se charge souvent de concrétions siliceuses (cherts) L'épaisseur de cette formation varie de 20 à 25 mètres. Elle a été activement exploitée mais les carrières sont maintenant abandonnées.

C3c. Turonien (partie supérieure). Calcaire bioclastique (tuffeau jaune), sables fins argileux et glauconieux. La partie supérieure de l'étage Turonien est constituée par des calcaires bioclastiques (faciès tuffeau jaune). Par altération et silicification, une formation résiduelle formée d'argiles bariolées associées à des silex et des débris de calcarénites s'est souvent constituée aux affleurements.

Le tuffeau jaune : c'est un calcaire glauconieux jaune, sableux, à grain grossier qui se présente soit en bancs d'épaisseur ne dépassant pas 1,50 m et montrant fréquemment un hard-ground à la partie supérieure, soit en masse noduleuse sans stratification nette. La teneur en carbonate de calcium est élevée (environ 75%). Ce calcaire passe latéralement ou verticalement à des calcaires saccharoïdes blanchâtres, durs, dont la teneur en CaCO3 peut atteindre 98% ou encore à des calcaires sableurx très friables riches en glauconie.

Les argiles sableuses à dalles de silex : à l'affleurement le Turonien (partie supérieure) se présente fréquemment sous un faciès d'altération constitué par une argile sableuse rougeâtre renfermant de très bombreux silex et des morceaux de calcaréintes silicifiés. Les silex sont bruns clairs ou gris sombre ; ils ont fourni le matériaux pour l'industrie caractéristique du Grand Pressigny.

2.3 LA GÉOMORPHOLOGIE COMME GÉNÉRATRICE DE PAYSAGE

Extrait de la notice de la feuille n°542 - PREUILLY-SUR-CLAISE au 1/50000e par L. RASPLUS, J-J. MACAIRE et G.ALCAYDE, 1978

C46S. Sénonien. Argiles, spongolithes et silex. Les formations argilo-siliceuses représentent la totalité des dépôts d'âge sénonien. Elles reposent en continuité sur le Turonien supérieur. Leur épaisseur est mal connue mais en plusieurs points elle est comprise entre 10 et 20 mètres. L'exploitation au sud de Paulmy permet d'observer la nature du dépôt : des couches d'argiles blanches ou ocre très clair contenant des silex non usés blancs, gris ou jaunes à cortex blanc, alternent avec des couches blanches (spongolithes) de silice pulvérulente, d'argiles et de spicules de Spongiaires. Ces formations stratifiées sont marines.

Le tertiaire :

E7b-g1C Stampien supérieur (faciès lacustre sannoisien). Calcaires blancs ou bistre clair. Ce sont des calcaires rarement stratifiés ; le plus souvent en masses compactes et en blocs dans des marnes.

Le quaternaire :

LP. Limons des plateaux. Il s'agit de dépôts meubles, bruns, parfois grisés et orangés, non calcaires, dans lequel domine la fraction granulométrique inférieure à 50 microns. Les limons couvrent les zones topographiquement élevées.

Fw. Alluvions anciennes situées à 10-15 m au dessus de la rivière à l'étiage : argiles, sables, graviers et graviers altérés. Les alluvions de couleur brun-orangé sont généralement sablo-argileuses en amont et s'enrichissent en graviers ou galets d'origine locale vers l'aval.

Fx. Alluvions anciennes, situées à une altitude relative de 5 à 10 mètres au dessus de la rivière à l'étiage: sables, graviers et galets peu altérés. Ce sont des sables gris, pulvérulents, contenant quelques graviers de quartz ou de silex. L'altération se traduit par un enrichissement en argile brune, en masse ou en bandes, et par une induration à la partie supérieure du dépôt.

Fy-z. Alluvions récentes et modernes : sables et argiles. Sur la vallée de la Claise, les alluvions modernes sont bien développés. Ce sont des sables argileux très fins, ou des argiles foncées.

Un territoire calcaire

La Touraine est située aux confins occidentaux du vaste complexe géologique du bassin parisien, qui se caractérise par la présence exclusive de roches sédimentaires. Le sous-sol du département d'Indre-et-Loire apparaît comme étant d'une époque géologique récente (le socle primaire n'apparaît pas en surface). La majeure partie des terrains affleurants date de la fin de l'ère secondaire (Crétacé supérieur : Cénomanien, Turonien, Sénonien). Ce sont ces craies et tuffeaux qui constituent les coteaux abrupts le long des rivières. Après le retrait de la mer, l'ère tertiaire voit les reliefs se créés, les altérations se développent (argiles à silex...). Les terrains sont ensuite parsemés de sédiments plus récents de l'ère tertiaire et entaillés par les vallées tapissées d'alluvions de l'ère quaternaire.

Le sous-sol des communes de Boussay et Chaumussay est occupé en grande partie par les formations du secondaires :

- du Sénonien (argiles, spongolithes et silex),
- du Turonien supérieur : le tuffeau jaune (y compris sous sa forme altérée : argiles sableuses à dalles de cherts, pour l'extrémité ouest de Chaumussay),
- du Turonien moyen : le tuffeau blanc.

La vallée de la Claise, dont le fond est recouvert d'alluvions récentes (sables et argiles) a fortement entaillé le plateau, dégageant ces calcaires du Turonien inférieur et moyen sur les pentes, à la base des versants et dans les vallons.

La partie sud du plateau de Boussay, les étangs se trouvent dans un secteur de meulières lacustres, parfois recouverts des limons des plateaux (Parc de Boussay, Landes de Boussay, bois de Bel Ebat, les Prés-Hauts).

Le sommet du plateau existant entre les deux vallées (vallée de la Claise et vallée de la Muanne) est occupé par des argiles à conglomérats et par les argiles à silex du Sénonien.

Ces données géologiques permettent d'une part de comprendre la morphologie du paysage (explication de la formation des reliefs actuels). Elles apportent d'autre part des éléments fondamentaux dans la compréhension des « pédopaysages » qui mettent en relation structure géologique, sols (altération du soubassement géologique), et couverture végétale. En effet, la nature des substrats détermine le type d'occupation des sols, le type et la densité de la couverture végétale, les types de matériaux exploitables sur le département, selon une étude réalisée en 2000 par le ministère de l'agriculture, la Chambre d'Agriculture et le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire. Les communes de Chaumussay et Boussay sont rattachées aux gâtines de la Touraine du sud (tableau ci-dessous)

Gâtines de la Touraine du Sud - Référentiel régional pédologique du Centre

- Plateaux et vallons formés de dépôts éoliens limoneux à sableux reposant sur des matériaux argileux acides sénonien, éocène ou mio-pliocène
- Plateaux et vallons formés de dépôts éoliens limoneux à sableux reposant sur des matériaux ragileux acides kaolinitiques.

Sols bruns à lessivés voire podzoliques à texture superficielle limoneuse marqués par l'hydromorphie temporaire

Sols lessivés fortement influencés par l'hydromorphie temporaire (terres de Brandes)

- Polyculture orientée vers

 la culture de céréales avec
 présence de nombreux
 massifs forestiers
 importants.
- Grandes cultures avec massifs boisés











Identité du calcaire en moellons



Enduits traditionnels à silex



Une palette chromatique et texturale identitaire

Si le contexte géologique définit l'ossature du paysage communal, il explique aussi les tonalités claires du paysage bâti et habité et ses tonalités plutôt chaudes notamment à la lumière d'un rayon de soleil et la particularité de quelques grottes (comme à Jussay). Les toitures de tuiles brunes dominent relayées par les ardoises sur les bâtiments nobles.

Les matériaux de constructions, mais aussi ceux utilisés pour les chemins... se déclinent autour du calcaire :

• Le tuffeau blanc :

Presque toutes les extractions de craies tuffeau de la partie moyenne du turonien (C3b) sont arrêtées. Cette pierre de taille a servi à l'édification de des châteaux ou aux encadrement ornementaux d'ouvertures d'habitations. Il a plutôt été exploité dans les carrières du Lochois que sur le territoire des deux communes. Une ancienne très vaste carrière se trouve sur la rive gauche de la Claise entre la Rocherie et Lardière (commune de Boussay).

• Le tuffeau jaune :

Deux anciennes carrières d'extraction à ciel ouvert de tuffeau jaune existent sur le territoire de Chaumussay.

• Les meulières :

Les meulières ne sont pas exploitées sur le territoire de Boussay, alors que les formations y sont présentes. Elles sont par contre exploitées à Chambon où le matériau se débite en fragments de dalles dont on se sert pour empierrer les chemins.

• Les conglomérats sicileux

Ceux-ci ont été anciennement exploités pour servir à l'empierrement des chemins.

• Les argiles à silex :

Les argiles et spongolithes des argiles à silex (C4-6S) sont criblées pour être utilisées en faïencerie sanitaire. Les silex séparés sont employés en empierrement de voies. Compte tenu des vastes affleurements de ces formations, les réserves de ces matériaux sont considérables.

A noter : Les cavités dans la craie, suffisamment profondes pour garder une température constituent des milieux favorables à l'implantation des chauves-souris.

Une palette végétale spécifique sur les pelouses calcicoles

La craie micacée dite tuffeau blanc donne le versant abrupt couvert de genévriers qui se trouve derrière le bâtiment de la Forge par exemple : « Point de vert tendre des milieux herbacés ouverts. Points de jaune paille des graminées séchées sur les pelouses. Points de ponctuation blanche d'un troupeau de mouton en pâturage. Seul le vert foncé des genévriers, qui rend le coteau invisible à celui qui n'en connaît pas la présence, et très discret à l'esprit averti. Le coteau de la Forge est une grande pelouse, très allongée, occupant un versant abrupt de la vallée de la Claise. Il est situé en rive droite de la rivière, dans un méandre concave de celle-ci. Par le passé, les eaux ont creusé la roche calcaire du versant et mis à jour un terrain très pentu, d'une cinquantaine de mètres de dénivelé? Cette pente n'a pas permis d'utiliser les terrains pour autre chose que le pâturage ovin. La végétation typique des pelouses a ainsi pu se maintenir, la dynamique naturelle étant bloquée par le pâturage. » Qu'en sera-t-il demain? Aujourd'hui la protection et le maintien de ces espaces seraient tout à fait bénéfiques à la biodiversité. Mais cela pose la question beaucoup plus complexe de leur valorisation dans le circuit économique et notamment par l'élevage ovin.

Citation extraite de « Onze paysages des bassins de la Claise et de la Creuse tourangelles » de G. Bordes, E. Hérault & J-C. Marquet



Pelouses calcaire à genévriers à la Forge (Boussay)



Pelouses calcaire à genévriers dans la vallée de la Muanne







Un plateau découpé par trois vallées

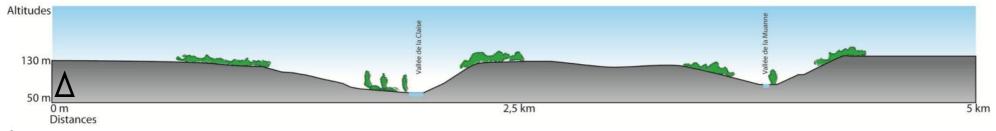
Une organisation lisible en « bandes parallèles »

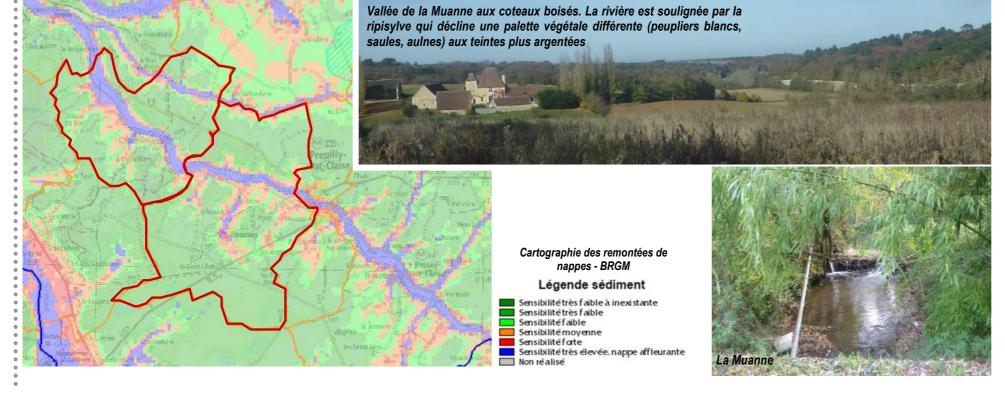
La carte ci-contre permet de visualiser le jeu des trois rivières au tracé presque parallèle au droit des deux communes : la Creuse, la Claise et la Muanne. Entaillant le plateau, elles induisent des vallonnements importants et un relief nettement moutonnés. Si l'emprise de ces vallées est décroissant du nord-ouest vers le sud-est, les vallonnements induits sont notables avec des dénivelés de l'ordre d'une soixantaine de mètres. Ces vallonnements sont confortés par les multiples cours d'eau intermittents qui s'écoulent perpendiculairement aux cours d'eau principaux et qui ont eux aussi creusé le plateau. Au sud de Boussay, le plateau forestier bascule quant à lui en direction de la vallée de la Creuse.

Le large lit de la vallée de la Claise, s'écoule à 65 m d'altitude environ. Le plateau des deux communes est compris entre 120 et 135 m. Les points les plus hauts sont logiquement observés aux sommets des trois bassins versants à 136 m d'altitude (les Bois de Vaux et le Verger, au nord ; les Landes de Boussay, au sud), voire 138 m au sud de la Morinière.



COUPE DE PRINCIPE EN TRAVERS DES VALLEES DE LA CLAISE ET DE LA MUANNE





Caractérisation de la vallée de la Claise

La vallée de la Claise traverse de part en part et d'est en ouest les deux communes, coule à 64-65 m d'altitude, entaillant le plateau d'une soixantaine de mètres selon un profil dissymétrique en décrivant d'amples ondulations :

- le versant de la rive gauche s'élève à jusqu'à 135 m d'altitude au sud-est de Chaumussay et comporte des atténuations de la pente formant des replats vers 110 m, à la Bionnière et la Prade, vers 90 m aux Chaumes. Celui-ci est plus marqué sur la commune de Boussay et est entaillé par les vallons de la Choisière, de Roux, de Boussay et de Varton;
- en rive droite, le coteau regarde le midi et est nettement plus raide. A Chaumussay, la Sinjoierie, située au sommet du coteau, occupe une sorte de belvédère contourné par la route qui emprunte un petit vallon.

Sur la commune de Boussay, le coteau de la rive droite est incisé par de plus nombreux vallons : les vallons de la Thibauderie, de Pelchate et de Vaux.

Quelques peupleraies se sont développées dans les fonds de vallées, en parallèle de la régression de l'élevage et des prairies, induisant une fermeture des paysages de la vallée.

Caractérisation de la vallée de la Muanne

La vallée de Muanne, est plus rectiligne et moins sinueuse que la vallée de la Claise, avec une pente plus forte : elle coule à 100 m d'altitude à Boussay et à 70 m d'altitude en sortie de Chaumussay. Elle coupe la partie nord de Chaumussay dégageant rapidement un accès à un plateau qui culmine aux alentours de 130 m vers les Genêts ou le Paradis, et constitue la limite nord de la commune de Boussay. Son profil plus symétrique que celui de la Claise et ses pentes fortement boisées.

Les deux communes sont soumises aux risques de remontée de nappes au niveau de vallées, les plateaux bénéficiant d'une sensibilité très faible.











La Claise

Une rivière ondulante

La Claise et son affluent la Muanne, est un affluent de la Creuse et une rivière de 2^e catégorie piscicole. Si sa vallée est large et ample, elle répond ainsi aux sinuosité et ondulation de la rivière qui du fait de la très faible pente de la vallée s'écoule très paisiblement.

Le régime de la Claise et de ses affluents est déterminé d'abord par celui des pluies. On peut donc s'attendre à des débits faibles en été, forts en hiver et au printemps. Si la grande amplitude des écarts reste d'origine pluviométrique, trois autres facteurs interviennent dont deux sont correcteurs :

- l'apport régulier de nombreuses sources permanentes ;
- les apports, plus aléatoires, mais groupés essentiellement en automne, des étangs de la Brenne que l'on vide pour la pêche.

Le troisième est aggravant : les pompages de plus en plus importants des agriculteurs, évidemment en été ; sur une rivière déjà affaiblie, son impact relatif doit être important.

Une rivière patrimoniale

Les vestiges archéologiques sur l'ensemble de la vallée de la Claise du Grand-Pressigny à Bossay-sur-Claise témoignent de l'attractivité de cette rivière ayant favorisé l'implantation des hommes et le développement de leurs activités.

Dans la traversée de Chaumussay et Boussay, la Claise compte quatre moulins Bénagu, Chaumussay, Humeau et Chanvre. Si ces moulins étaient principalement liés à une activité de production de farine, leur vocation a pu évoluer au fil des années... Le Moulin de Chaumussay, par exemple, muni lui d'une turbine, aujourd'hui inutilisable, a produit après la Seconde Guerre mondiale de la glace alimentaire. Le succès des réfrigérateurs a interrompu cette production.

L'édification des moulins s'accompagne généralement d'une maitrise et d'une canalisation de l'eau au travers des canaux d'amenée, des biefs, gués... Généralement, par rapport au canal d'amenée, le moulin était construit du côté opposé à la rivière, vers le coteau, du côté des sols les plus hauts et les plus forts.

Quand le moulin avait deux roues, une de chaque côté, le canal d'amenée se divisait en deux branches qui enserraient le moulin, formant une petite île ; c'était alors tout cet ensemble qui se trouvait sur la rive la plus haute et la plus forte, la rive gauche de la Claise à cet endroit. Le Moulin de Chaumussay constitue une exception ; en effet, doté d'une turbine, il enjambe nécessairement le canal d'amenée, mais décalé du côté de la rivière sans doute à cause du manque d'espace.

Cette relation du bâti à la Claise, le jeu des reflets dans l'eau, l'animation des paysages par la ponctuation bâtie des moulins assure une continuité, uns stabilité des paysages. « Les biefs établis et les moulins construits, les uns et les autres ont pu être agrandis ou modernisés sur place : le paysage était dessiné, il n'a pas fondamentalement changé par la suite. Même les barrages automatiques l'ont conservé ; c'était un de leurs buts. »

Source texte : L'aménagement hydraulique de la Claise tourangelle et de ses affluents du Moyen-Âge à nos jours par Raoul Guichané In : Revue archéologique du Centre de la France. Tome 32, 1993. pp. 109-152.

Les sources et fontaines

Le territoire est riche de sources et fontaines plus ou moins bien entretenues, plus ou moins lisibles aujourd'hui dans le paysage. Certaines sont signalées au loin par quelques arbres, d'autres maconnées...

Nombre d'entre elles sont abandonnées comme celle des Hautes Thurinières en limite de Chaumussay et Boussay (cicontre) qui s'écoule librement dans un bassin qui semble avoir été maçonné par l'homme.

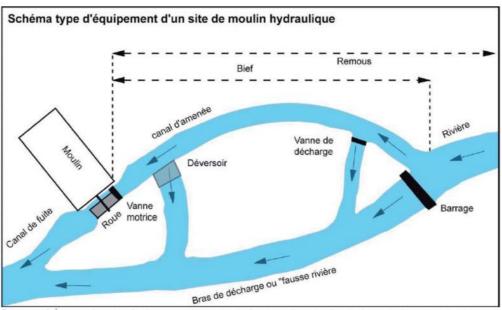


« En face du bourg de Chaumussay, de l'autre coté du Pont, au pied de la falaise qui en cet endroit, surplombe ma Claise, des statues saintes, reste d'un chemin de Croix aménagé dans le coteau, s'étagent près d'une petite tour élevée en 1893 à l'occasion de la première visite de Mgr Renou, archevêque de Tous. A droite, un chemin creux s'enfonçant sous la verdure, permet de gagner la fontaine Saint-Marc sur laquelle s'élève la statue du saint tenant l'évangile. Cette source, dont l'eau s'écoule vers le Claise dans un rigole creusée à même le rocher, possédait, disait-on, des vertus curatives »

Extrait de La vallée de la Claise et de la Creuse, Bernard Briais, éditions CLD, 1982

Source schéma ci-contre : R. GUICHANÉ - Les moulins et l'exploitation de l'énergie hydraulique, in : Zadora-Rio É. (dir.) - Atlas Archéologique de Touraine, 53e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, FERACF, Tours, 2014, http://a2t.univ-tours.fr/otice.php?id=89, 2009





Document 1. A part quelques moulins-bateaux sur les gros cours d'eau et quelques moulins pendants sous leurs ponts, tous ces moulins fonctionnaient sur chute d'eau.

Un barrage faisait monter l'eau qui remplissait le lit mineur. Elle était guidée par un canal d'amenée jusqu'à la chute où elle actionnait la roue, puis regagnait la rivière par le canal de fuite. Ainsi se formait une île artificielle. Des ouvrages régulateurs, vannes, déversoirs, maintenaient le niveau aussi constant que possible.







Une rivière calibrée et redessinée

« L'aménagement hydraulique a changé l'aspect du cours d'eau. Si nous ne savons pas comment était la Claise primitive, ceux qui l'ont connue dans les années 1970 en ont peut-être une image assez précise. L'abandon des ouvrages d'art des moulins, puis leur destruction par les crues, avaient laissé la Claise redevenir sauvage pendant quelques années, c'est-à-dire une petite rivière au régime torrentiel dans un lit encaissé, maigre l'été, gonflée l'hiver, rapide sur les gués, assagie au-dessus des trous. Telle était-elle sans doute avant la construction des moulins. Quelle différence avec ce qu'elle était devenue ! Une succession de plans d'eau, larges, paisibles, donnant une impression d'abondance et de calme. »

Et pourtant, la rivière a connu un profond remaniement dans les années 1960 et 1970. Elle a subi un dragage, curage et recalibrage. En 1962, un plan (cf. ci-contre) illustre le nouveau cours de la Claise superposé au cours ancien. Toutes les irrégularités devaient être supprimées d'un façon vraiment drastique. Cinquante ans plus tard, la rivière a retrouvé un paysage naturel grâce à la végétation qui s'est développée notamment au niveau de la dense ripisylve et elle apparait encore bien ondulante, large et confortable.

Et pourtant comme le décrit Nick Sandon, dans son ouvrage « L'eau jadis » sur Chaumussay en juin 2013 : « la terre draguée dans le lit de la rivière allait être répartie sur le terrain attenant lorsque cela serait possible, ou bien laissée en tas à coté de la rivière. Des sections de la rive, empiétant sur le cours d'eau seraient éliminées et utilisées pour le remblayage là où la rive a été érodée. Les barrages associés aux anciens moulins seraient supprimés. Les ponts qui devaient être démantelés seraient reconstruits par la suite. [...] deux ponts ont maintenant disparu : à Bénagu, il y en avait un assez large pour les charrettes et à Benais une passerelle, ainsi que des barrages associés à plusieurs moulins. »

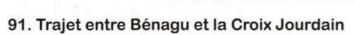
Le Moulin de Bénagu n'est aujourd'hui plus baigné par la Claise (extrait aérien cidessous).



La Claise et la Muanne, des rivières prises en compte par le SDAGE du bassin Loire Bretagne

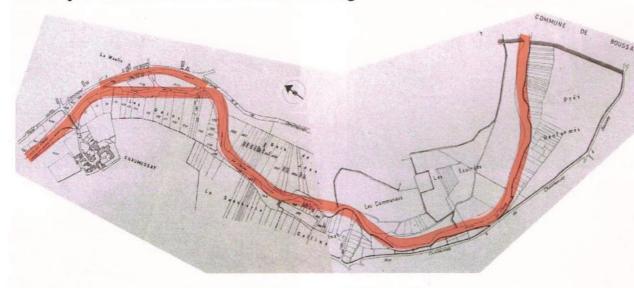
Planche de photographies extraites de « L'eau Jadis », ouvrage de Nick Sandon illustrant les évolutions du profil de la Claise mais aussi la fermeture paysagère

induite par le développement de la végétation après les travaux de recalibrages





92. Trajet entre la Croix Jourdain et le bourg



93. Trajet entre le bourg et la limite avec Boussay

La Claise avant et après le curage: le nouveau cours (en rouge) superposé sur l'ancien. Projet de curage (1962)



95. La Claise, c. 1964, du champ audessous de la Sinjoierie, vers l'ouest



97. Pendant le curage, en aval du pont, de la rive nord vers le bourg



99. Curage entre le pont et le gué



101. La Claise, c. 1964, en aval du pont, vers le Bout du Pont



96. La Claise, juin 2013, du champ audessous de la Sinjoierie, vers l'ouest



98. Le pont c. 1958, voûte plus près du bourg avec vestiges de l'ancien gué



100. Le même, interrompu par une



102. La Claise, juin 2013, en aval du pont, vers le Bout du Pont



Qu'est-ce que le Sdage?

Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) est un document

de planification concertée qui décrit les

bassin hydrographique et les objectifs.

la ressource en eau.

milieux aquatiques.

estuaire et secteur littoral.

orités de la politique de l'eau pour le

• Il définit les orientations fondamentales

· Il fixe les objectifs de qualité et de

quantité à atteindre pour chaque cours

d'eau, plan d'eau, nappe souterraine,

· Il détermine les dispositions nécessaires

pour prévenir la détérioration et assurer

l'amélioration de l'état des eaux et des

Le Sdage est complété par un programme

de mesures qui précise, secteur par

secteur, les actions techniques, financières,

réglementaires, à conduire d'ici 2021 pour

atteindre les obiectifs fixés. Sur le terrain.

c'est la combinaison des dispositions et des mesures qui permettra d'atteindre les

d'une gestion équilibrée et durable de

103. Pendant le curage, travaux en aval du pont



105. Le déversoir, 1978, avec Odette Massé, l'épicière de Chaumussay



107. La Claise c. 1958, avant la



109. En aval du déversoir après l'hiver et le printemps de 2012-13



Le Sdage a été adopté par le comité de bassin Loire-Bretagne le 4 novembre et publié par arrêté

> en bon état d'ici 2021 Aujourd'hui, 26 % des eaux sont en bon état et 20 % s'en approchent. C'est pourquoi l'objectif de 61 % des eaux, déjà énoncé

> en 2010, est maintenu. C'est un objectif

ambitieux qui nécessite que chacun des ac-

- teurs se mobilise : · l'État à travers ses missions de coordi nation, de programmation et de police des eaux.
- · les élus gestionnaires des collectivités et des établissements publics locaux, auxquels les lois de décentralisation confèrent un large pouvoir de décision.
- · les divers usagers et leurs groupements socio-professionnels et associatifs,
- et les citoyens car les gestes au quotidien de chacun d'entre nous conditionnent la réussite des politiques environnementales.



déversoir



106. Le déversoir, juillet 2012

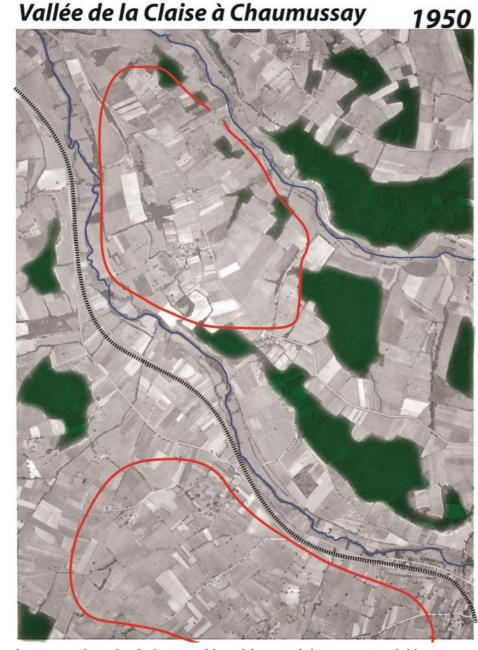


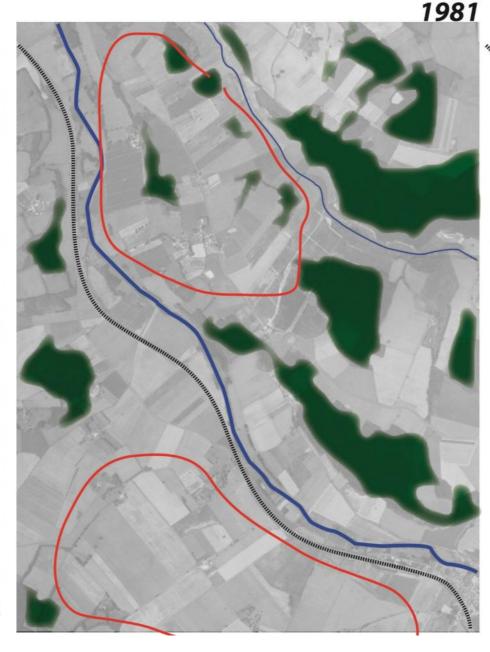
108. Approximativement la même

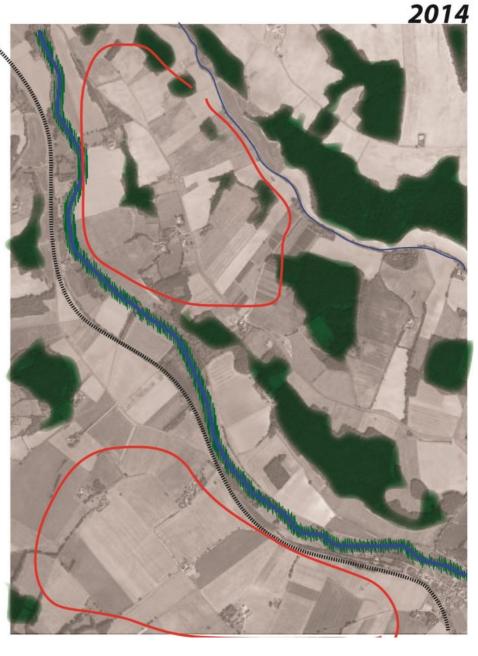


110. Idem : de pire en pire

RAPPORT DE PRESENTATION - Diagnostic **APPROBATION** 18 SPR de Boussay







La comparaison des 3 photographies aériennes ci-dessus met en évidence :

⇒ La constance de certaines lignes fortes du paysage :

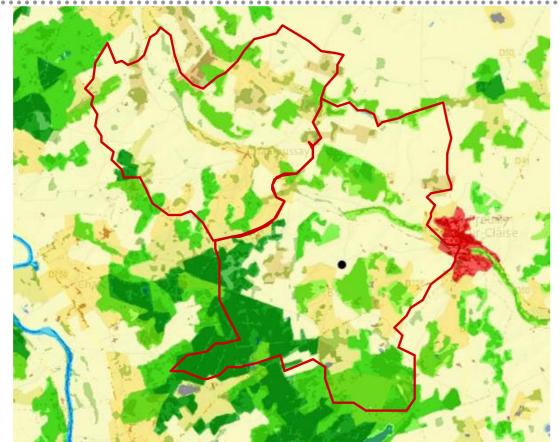
- certaines héritées du relief et de la géomorphologie comme le dessin des coteaux des vallées soulignés ici par les boisements pérennes au travers des décennies;
- d'autres de l'histoire ferroviaire avec le tracé de la ligne de chemin de fer (hachurage noir) qui dessine de grandes ondulations. Désaffectée aujourd'hui, cette ligne reste majeure dans le paysage identifiable grâce à sa végétation continue qui se différencie nettement de la ripisylve par sa palette texturale et chromatique.

⇒ La simplification du paysage :

- simplification du tracé de la Claise mais aussi de la Muanne ;
- élargissement du parcellaire par regroupement qui s'est accompagné de la suppression de nombreuses lignes arborées et de nombreux arbres isolés voire des vergers;
- ♦ la plus forte perception des villages et fermes qui du fait de la diminution du couvert arboré s'exposent forcément plus.

⇒ Les conséquences directes :

- l'ouverture des paysages de plateau et coteau doux, par la diminution du nombre de relai visuel arboré, et donc l'augmentation de la sensibilité du paysage tout nouvel évènement ayant un impact visuel plus marquant;
- ◆ la fermeture relative des vallées, principalement liées au développement de la ripisylve même si quelques petites peupleraies sont apparues :
- ◆ une bonne lisibilité paysagère, du fait du relativement « ordonnancement » des composants paysagers.



Fixtee de fecilies
Fixtee de fecilies
Fixtee de fecilies
Fixtee mode
Milange de fatie de soullus et tailis
Milange de fatie de soullus et tailis
Carte forestière (v1 : 1987-2004)
Lucaleation de 1 types de formations vigitales sur le territoire. Carte réalisée entre
1997 et 2004.

La commune de Boussay est occupée à près de 60% par des terres agricoles et près de 40% par des forêts réparties majoritairement sur le plateau sud du territoire. Les zones urbanisées ne constituent qu'une part très faible de la surface communale et seules les extensions de Preuilly-sur-Claise sont représentées. L'occupation des sols se répartit environ comme suit :

- 44% en terres arables hors périmètre d'irrigation
- 4,1% de prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- 7,9% de systèmes culturaux et parcellaires complexes
- 3,2% de surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- 18,0% de forêts de feuillus
- 14,2% de forêts de conifères
- 8,3% de forêts mélangées
- 0.2% restant en tissu urbain discontinu

sources : géoportail

La commune de Chaumussay est quant à elle dominée par les espaces agricoles qui composent près de 86% de la superficie communale, les espaces forestiers ne représentant qu'environ 14% de la surface totale. Les surfaces urbanisées sont tellement peu importantes qu'elle ne sont pas représentées :

- 55,7% en terres arables hors périmètre d'irrigation
- 0,4% de vergers et petits fruits
- 6,0% de prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- 17,7% de systèmes culturaux et parcellaires complexes
- 5,7% de surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- 8.6% de forêts de feuillus
- 1,3% de forêts de conifères
- 4,5% de forêts mélangées

sources : géoportail



Des plateaux agricoles et boisés

Les grandes cultures de céréales sont dominantes et les prairies ne sont présentent que dans la vallée de la Claise, sur les sols les plus humides. Cependant ceux-ci sont aussi valorisés par la culture intensive de maïs ou pour d'autres céréales après drainage.

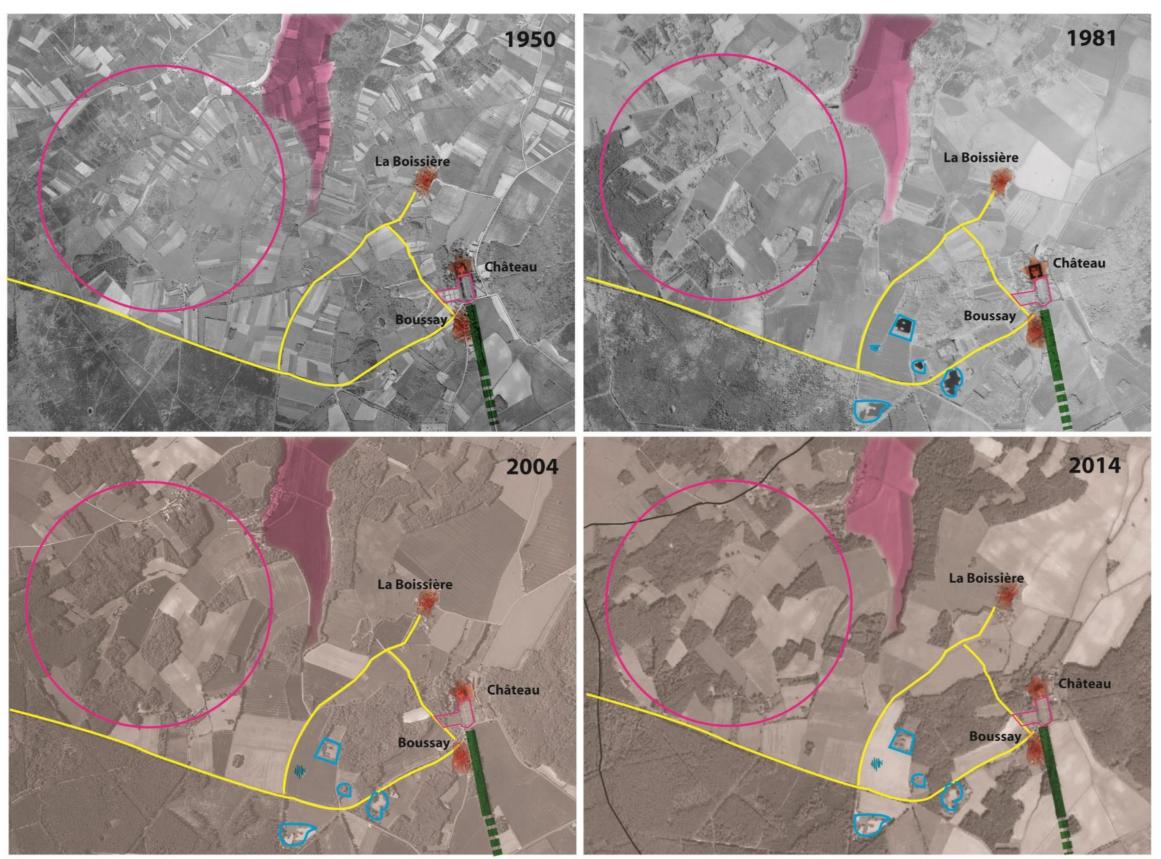


Le développement agricole s'accompagne de la simplification du paysage par l'augmentation des surfaces des parcelles cultivées (cf. comparaison diachronique autour du village de la Boissière page ci-après) mais aussi du développement de nouveaux bâtiments aux volumes plus imposants, aux matériaux moins nobles. Ces bâtiments s'ils reflètent un certain dynamisme agricole impactent aussi le paysage particulièrement sensible.



Les bois reflètent une autre valorisation des terrains. En dehors des versants et coteaux très pentus où la craie affleure, les plateaux dont l'argile à silex sénonienne ou les formations éocènes argileuses, sableuses rendent les sols très humides et très acides. Sur ces parcelles des reboisements de pins ont été réalisés. Cette particularité pédologique explique aussi la présence de châtaigniers dans la palette des feuillus en association avec les charmes, chênes, aliziers... Quelques rares arbres isolés ponctuent aussi les parcelles agricoles, souvent à proximité des fermes et villages (présence de noyers, chênes notamment).





La comparaison des 4 photographies aériennes cicontre met en évidence :

- ⇒ La constance de certaines lignes fortes du paysage :
 - les masses des grands boisements sud et aux abord du château,
 - le bâti et les axes de desserte qui ont peu évolué.
- ⇒ La simplification du parcellaire :
 - élargissement du parcellaire par regroupement qui s'est accompagné de la suppression de nombreuses lignes arborées et de nombreux arbres isolés voire des vergers exemple dans le vallon de la Maison Colin (surface rose) mais aussi aux abords de la Boissière.
- ⇒ La composition d'un nouveau paysage entre 1950 et 1981:
 - redistribution des masses boisées, la réorganisation parcellaire s'accompagne aussi de campagnes de reboisement ou de parcelles de landes et taillis qui évolueront ensuite en bois qui se maintiennent avec constance (cercle rose)
 - les jardins du château sur le flanc ouest sont abandonnés entre 1950 et 1981
 - des mares et plans d'eau apparaissent et se pérennisent dans l'ensemble
- Les conséquences directes :
 - l'ouverture des paysages même si les vues sont plus courtes sur les plateaux que sur le rebord de coteau de la vallée de la Claise
 - la simplification et l'ordonnancement des éléments végétaux et masses boisées dans un équilibre stable depuis une trentaine d'année.

















2.4 LE PAYSAGE PERÇU

Un paysage ample, rond, souple et harmonieux

Les très nombreuses vallées et vallons secondaires affluents de la Claise qui entaillent le plateau, engendrent des ondulations plus ou moins prononcées sur l'ensemble de du territoire. Quelle que soit leur importance, ces ondulations sont toujours soulignées par le patchwork des couleurs et textures des champs (aussi bien au niveau de la terre qu'au niveau des cultures) qui dessinent des lignes douces et souples mais aussi par quelques lignes arbustives et arbres isolés ou alignés, de qualité et densité variable. Les évènements topographiques majeurs que sont les vallées, instaurent une dynamique physique et visuelle dans l'appréhension du paysage.

Si les coteaux nord de la Claise et de la Muanne sont parfois abrupts, l'ensemble du territoire se caractérise par un relief lisible et marqué mais souple. Les ambiances paysagères révélées par le contraste des volumes boisés et des champs ouverts cultivés jouent sur ces ondulations et cette souplesse des lignes et courbes rondes et fluides, et induisent une harmonie d'ensemble. Le paysage se caractérise par de larges parcelles agricoles, qui contribuent à l'ampleur des ondulations. Ces grandes surfaces cultivées induisent de grandes ouvertures et d'importantes covisiblités, mais l'horizon butte toujours sur un bois. Dans l'imaginaire collectif, ces paysages renvoient à une image agréable, une ambiance rurale « soignée », un territoire valorisé et mis en scène. Les amples ondulations cultivées induisent des vues longues et dégagées.

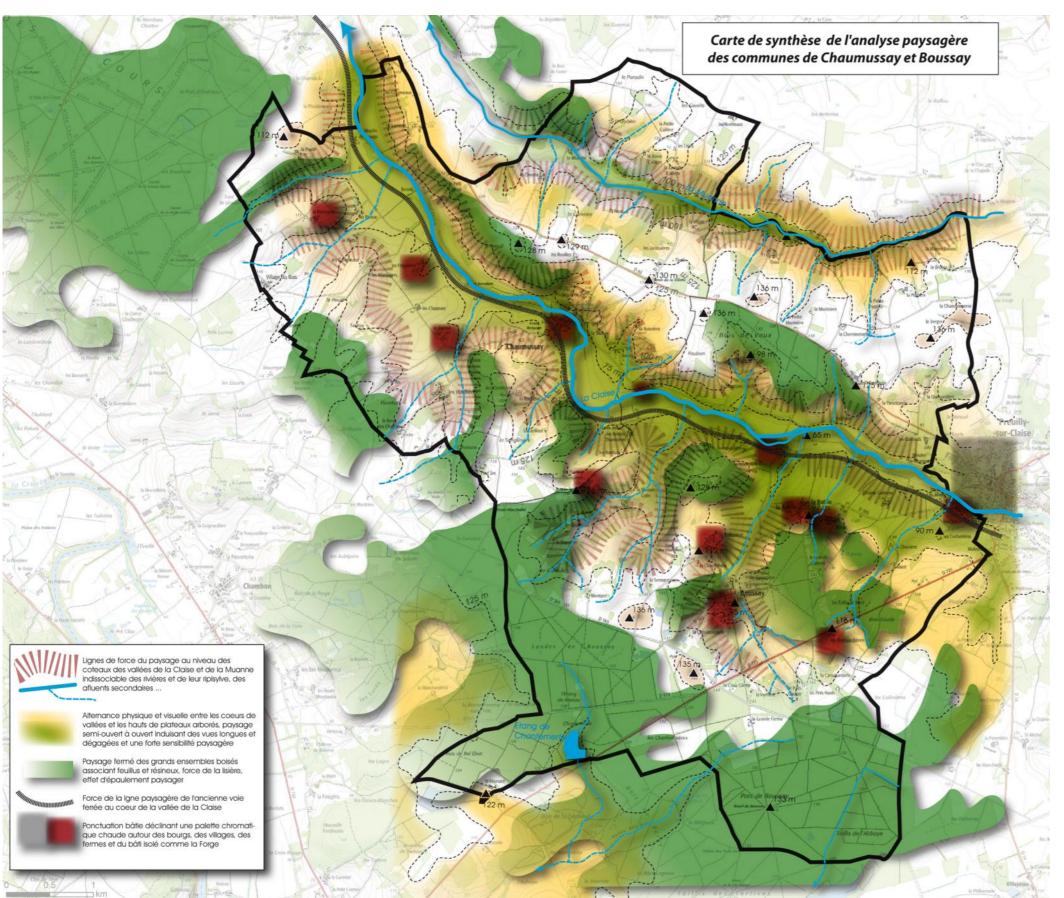
Un paysage d'alternance

La succession de deux vallées densément végétalisées et de hauteurs boisées et d'une multitude de vallons secondaires dans ce paysage ondulé, l'importance des covisibilités engendrent des plans végétaux successifs qui accentuent et soulignent la profondeur du paysage. L'alternance se traduit :

- dans le degré d'ouverture, entre le plateau ondulé ouvert et les bois et forêts denses et fermés, entre ombre et lumière;
- dans les échelles : entre une échelle ample et majestueuse sur les plateaux ondulés et une échelle très intime dans les bois, forêts et vallées ;
- dans la diversité végétale : entre ripisylve, haie de la voie ferrée, bois feuillus et résineux, arbres isolés en alignés, vestiges d'un passé au petit parcellaire, devenus aujourd'hui marqueurs...

Des paysages arborés

De taille variable, les bois et buttes boisées ferment ponctuellement le paysage et s'apparentent à des écrans visuels successifs donnant beaucoup de rythmes et de profondeurs au paysage. Ils instaurent une dynamique visuelle très forte. Plus que de simples relais visuels, ils donnent au paysage son échelle : une échelle humaine dans un paysage équilibré, rassurant. Au droit des lisières boisées, ces massifs font écran, bloquent le regard et induisent un phénomène d'épaulement. Ils dessinent des effets de clairières plus ou moins vastes.



La diversité de la palette végétale induit une diversité des ambiances des landes, bois et forêts :

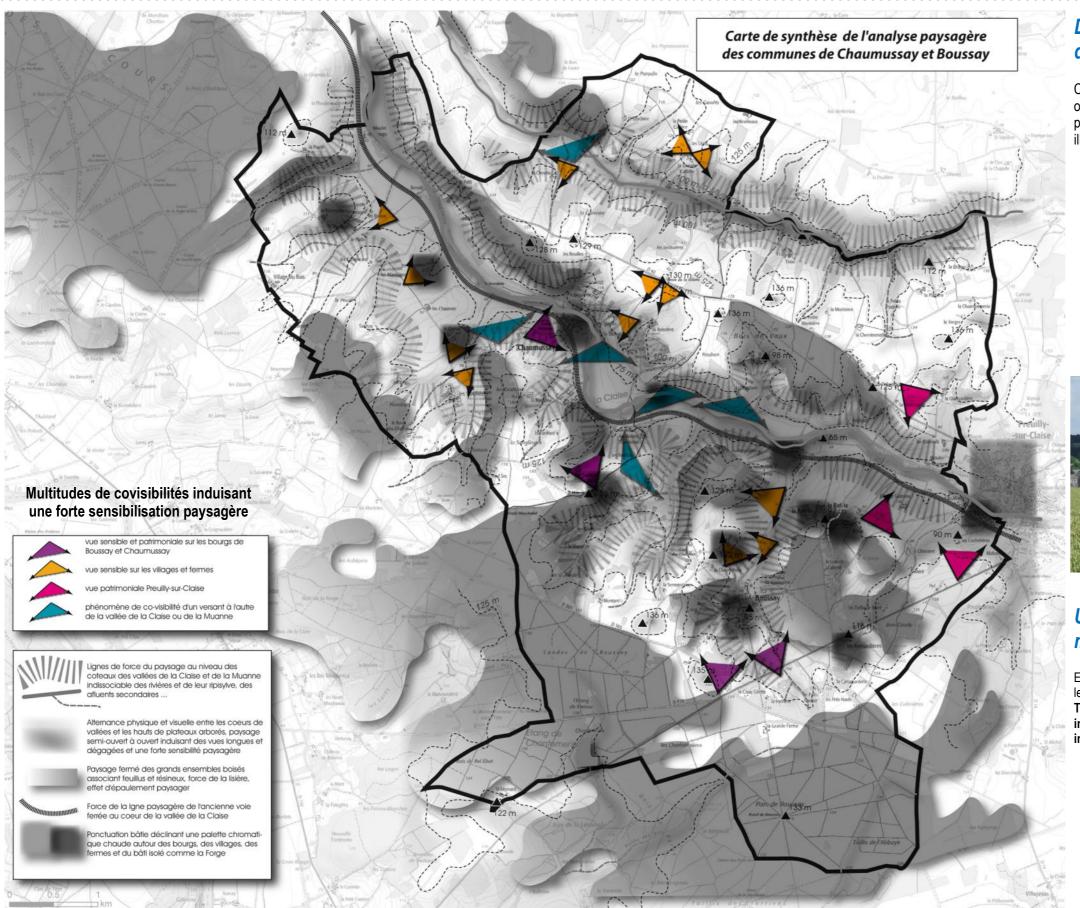
- des forêts de feuillus (chênes, châtaigniers) avec des troncs fins et élancés et un sous-bois, qui les valorise : tapis de feuilles, de graminées, de mousses, quelques fougères et arbrisseaux. Ambiance sombre et fraîche en été, lumineuse et graphique en hiver, forte opacité de la lisière, transparence à l'intérieur de la forêt :
- des forêts de pins sur des tapis de fougères, de molinies ou encore sur un sous étage feuillus. Rythme très graphique des troncs des pins sur un tapis alternativement vert, roux ou doré selon les saisons. Lumière constante, transparence (lisière et intérieur), importance du graphisme des troncs en toute saison.

Des lignes de force fédératrices

Il s'agit de :

- ◆ la ripisylve soulignant les rivières et leurs coteaux boisés : Claise et Muanne sont soulignées par une ripisylve intéressante (constituée d'aulnes, saules, frênes, peupliers...), lignes paysagères fortes constituent des éléments de repère importants, relayé par les coteaux arborés desquelles elles se détachent par le jeu chromatique de la diversité végétale;
- l'ancienne voie ferrée dessinée par sa ligne végétale, repère depuis l'extérieur, véritable parc linéaire depuis le cœur, ménageant des échappées visuelles sur la campagne et la vallée, révélant le potentiel de liaison douce de cet ancien axe ferré (cf. illustration page précédente);
- les lisières boisées (cf. paragraphe précédent) et coteaux boisés formant aussi un écrin desquels se détachent par contraste chromatique un bourg, une ferme, un château au cœur de son parc.





Des effets de mise en scène révélés par un jeu dense et subtile de covisiblités :

Comme évoqué précédemment, l'association harmonieuse entre ondulations, masses ou lignes végétales, contribue à mettre en scène le paysage et mettant l'accent sur les ponctuations bâties. La carte ci-contre illustre la densité des vues intéressantes et sensibles qui :

- soulignent la profondeur des ondulations agricoles et mettent en scène les ambiances des vallées de la Claise et de la Muanne ;
- mettent en scène les villages, fermes, demeures, château...
 qui s'identifient par l'imbrication des volumes, l'homogénéité de la
 palette chromatique, l'accompagnement par une végétation de
 jardin...
- dévoilent les bourgs de Chaumussay et Boussay : tous deux ont une implantation très différente, le premier le long de la Claise, faisant face au coteau abrupt et arboré, le second au fond d'un vallon secondaire en appui sur le Château et son parc ;
- dévoilent la silhouette patrimoniale de Preuilly-sur-Claise, emblème de la vallée de la Claise.



Une forte sensibilité paysagère : quelles menaces ?

En dehors des espaces boisées et des fonds de vallées où le paysage est fermé, le regard est rarement bloqué. Il est relayé de ponts d'appels en points d'appel. Tout évènement joue de fait un rôle prépondérant, chaque nouvel élément impacte fortement ce paysage aux faibles capacités à accepter de nouvelles implantations.

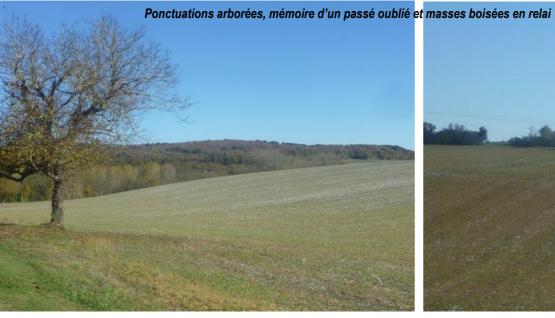








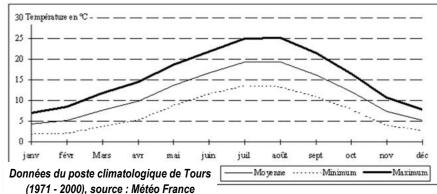






2. Patrimoine environnemental et paysager

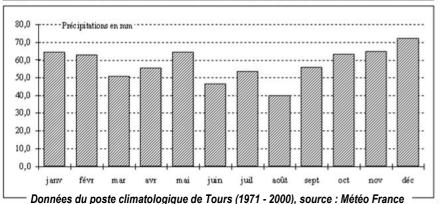
Températures moyennes mensuelles à Tours Période d'observations de 30 ans Mois jaw févr Mars avr mai juin juil août sept oct nov déc Année Moyenne 4,4 5,2 7,7 9,8 13,6 16,7 19,3 19,3 16,2 12,1 7,3 5,2 11,4 Minimum 1,8 2,0 3,6 5,1 8,7 11,5 13,5 13,3 10,9 7,9 4,0 2,7



Précipitations moyennes mensuelles Tours (altitude 108 m).

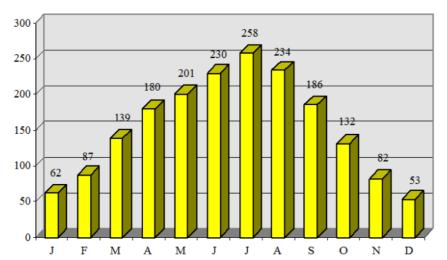
Période d'observations de 1971 à 2000

Mois	janv	févr	mar	avr	mai	juin	juil	août	sep t	oct	nov	déc	Année
Moyenne	64,4	62,9	50,7	55,5	64,4	46,7	53,4	40,0	55,8	63,4	65,0	72,1	694,3

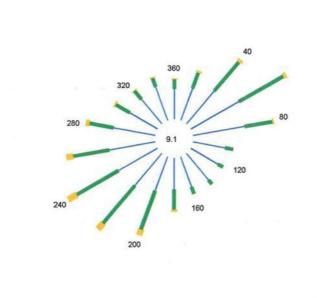


Ensoleillement mensuel moyen à Tours en heures (1991-2000)

source : Météo France



Fréquence des vents en fonction de leur provenance en %



Roses des vents de Parçay-Meslay - 1981-2000, Source : Météo France

Groupes de vitesses (m/s)

[1.5;4.5[[4.5;8.0] >8.0 m/s Total 20 2.7 1.3 0.1 4.1 40 3.4 3.0 0.2 6.5 60 4.3 4.0 0.2 8.5 80 4.1 2.2 6.3 100 2.5 0.7 3.2 120 2.5 0.0 2.9 0.5 140 2.7 3.1 0.4 160 2.5 0.6 3.1 + 180 2.5 1.6 0.2 4.2 200 2.8 3.2 0.5 6.5 220 3.3 7.7 3.8 0.6 8.1 240 3.5 3.8 0.8 260 3.6 2.9 0.6 7.1 280 3.3 1.9 0.3 5.5 300 2.5 1.2 3.9 0.2 320 2.5 0.9 3.4 340 2.8 0.7 3.6 + 360 2.4 0.7 3.2 90.9 Total 53.6 33.2 4.1 [0:1.5] 9.1

Dir : Direction d'où vient le vent en rose de 360° 90° = Est, 180° = Sud, 270° = Ouest, 360° = Nord

2.5 LE PAYSAGE COMME CONSTRUCTION ENVIRONNEMENTALE

Le climat

Les données statistiques sur la climatologie les plus proches proviennent de la station Météo-France de Parçay-Meslay (aéroport de Tours situé au nord-est de l'agglomération, à moins de 10 km au
nord-ouest de la commune).
La période d'observation pour les températures, les précipitations et l'ensoleillement porte sur les années 1971 à 2000, et pour les vents
sur la période 1981 à 2000.
Ces durées d'observation sont suffisamment longues pour permettre d'étudier les données météorologiques de façon fiable et significative.

La température annuelle moyenne observée est voisine de 11.4°C.

La région de Tours bénéficie d'un climat tempéré océanique doux un peu atténué, sans excès. L'amplitude thermique annuelle reste limitée et la pluviométrie assez modérée (684 mm par an). Les températures moyennes les plus élevées sont enregistrées durant les mois de juillet et août (maximales de 25°C en moyenne), les plus basses en janvier et février (moins de 2°C pour les minimales en moyenne).

On recense chaque année près de 50 jours avec des gelées, une quarantaine de jours de chaleur (plus de 25°C) et moins de 10 jours de forte chaleur (plus de 30°C).

La pluviométrie annuelle moyenne s'établit à 694 mm/an à la station de

Les précipitations restent assez modérées (694 mm par an) mais se répartissent de façon relativement homogène sur l'ensemble de l'année : il pleut en moyenne 157 jours par an, ce qui caractérise un climat de type océanique. On distingue cependant une augmentation des précipitations entre octobre et mars (plus de 60 mm par mois), de même qu'un pic en mai (près de 65 mm). Le mois d'août est statistiquement le plus sec (40 mm).

On recense chaque année une soixantaine de jours avec brouillard et 12 jours avec chutes de neige.

L'orage sévit une vingtaine de jours chaque année, notamment de juin à septembre. La Touraine reste une région peu affectée par des orages violents : on recense en moyenne 1,4 coup de foudre par km² et par an en Indre-et-Loire, ce qui constitue un niveau kéraunique relativement bas pour la France (échelle allant de 0,6 dans le Finistère à 4,4 dans les Alpes-de-Haute-Provence ou l'Ardèche).

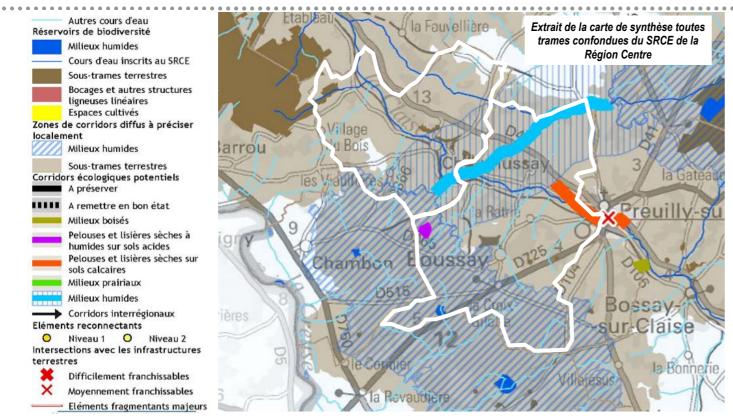
Avec plus de 1840 heures de soleil par an, la Touraine est une des régions les plus ensoleillées du Bassin parisien

La rose des vents de Parçay-Meslay (voir figure ci-dessus) indique que les vents dominants sont de secteurs sud-ouest (océan Atlantique) et nord-est.

Les vents violents (rafales à plus de 57 km/h) sévissent chaque année un peu moins de 50 jours en moyenne.

Localement, les conditions de circulation du vent sur le secteur d'étude peuvent être influencées par la configuration du site, mais il semble que l'appréciation de la circulation des masses d'air au sein du secteur d'étude puisse s'appuyer sur les données de la station météorologique .

Ces données climatiques impactent bien entendu les productions agricoles, la végétation indigène mais aussi l'implantation bâtie et la composition architecturale qui seront développées par ailleurs



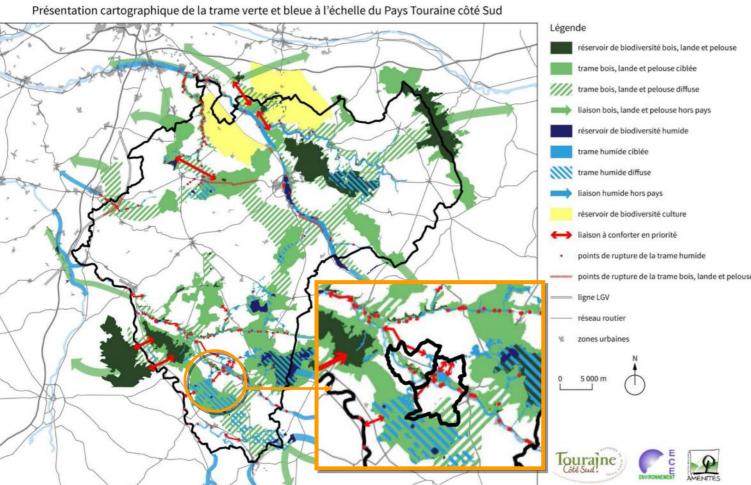
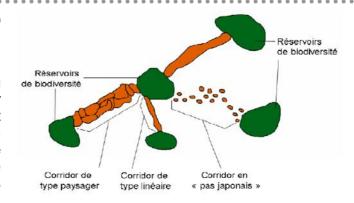


Figure 82 : Présentation cartographique de la TVB à l'échelle du pays

Les corridors écologiques : la trame verte et bleue des deux communes

La Trame Verte et Bleue (TVB) est une mesure phare du Grenelle de l'Environnement qui porte l'ambition d'enrayer le déclin de la biodiversité au travers de la préservation et de la restauration des continuités écologiques. C'est un outil d'aménagement du territoire ; elle est définie comme un ensemble de continuités écologiques, composées de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques les reliant.



Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) de la Région Centre a été adopté par arrêté du préfet de région le 16 janvier 2015

Le SRCE pour le Bassin de vie de Loches fixe des objectifs, dont les suivants, qui doivent être pris en compte sur les communes de Boussay-Chaumussay :

- encourager le maintien voire la restauration des mosaïques de milieux humides associées à la vallée de la Claise :
- encourager le maintien voire la restauration des secteurs prairiaux associés à la vallée de la Claise notamment :
- encourager le maintien voire la restauration des landes associées aux boisements et à leurs lisières dans le sud du territoire (notamment en forêt de Preuilly, Bois des Cours);
- encourager le maintien voire la restauration (d'un réseau) de(s) pelouses calcicoles sur les coteaux des vallées de l'Indre, Indrois et de la Claise, Aigronne, Brignon.

Il indique, par ailleurs, également la présence d'un gîte à chauve-souris sur la commune de Chaumussay.

La carte de la sous-trame des milieux boisés identifie 4 Zone Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique comme réservoirs majeurs de biodiversité (il s'agit des ZNIEFF 1 à 4 présentées en page suivante), celles-ci étant inclues dans une zone de réservoir diffus à préciser.

Ces mêmes réservoirs majeurs sont identifiés au sein de la sous-trame des pelouses et lisières sèches sur sols calcaires, qui mettent également en évidence l'existence d'une continuité et de réservoirs situés le long de la Vallée de la Claise (en orange sur la carte ci-contre). Par ailleurs, une intersection moyennement franchissable est mise en évidence sur la commune de Preuilly-sur-Claise.

La carte de la sous-trame des pelouses et landes sèches à humide sur sols acides n'identifie aucun réservoir majeur sur les communes de Boussay et Chaumussay, qui sont néanmoins en partie situées dans une zone de corridor diffus à préciser.

Enfin, la sous-trame des milieux humides, des cours d'eau et des milieux prairiaux identifie l'étang de Chantemerle (la ZNIEFF n°5 citée en page suivante) comme réservoir de biodiversité des milieux humides et identifie un corridor potentiel à préserver entre les vallées de la Claise et de Muanne par les talwegs allant d'une vallée à l'autre, de part et d'autre de la RD42.

Une étude sur la trame verte et bleue à l'échelle du Pays Touraine Côté sud

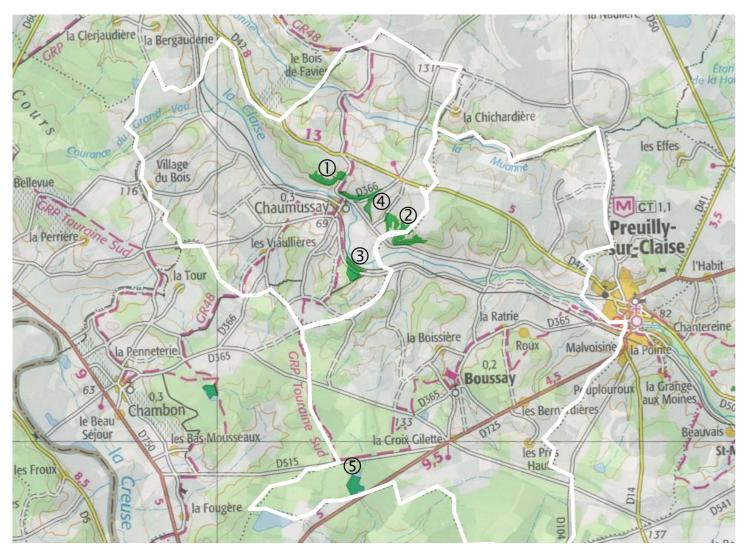
Cette étude conforte et précise le SRCE. Les réservoirs et corridors précédemment cités sont intégralement repris, affinés et complétés :

- des réservoirs et corridors de pelouses calcicoles du coteau de la Claise :
- des corridors humides des bois et forêts du plateau sud ;
- des corridors diffus de landes aux abords des bois du plateau sud ;
- de la trame humide de la vallée de la Muanne.

La TVB identifie aussi des points de rupture écologique dans la vallée de la Claise et de nécessaires liaisons à conforter du sud vers le nord entre les boisements du plateau sud, la vallée de la Claise et la vallée de la Muanne.

SPR de Boussay RAPPORT DE PRESENTATION - Diagnostic APPROBATION 27

ECE environnement et Atelier des Aménités, 2015



Cartographie des ZNIEFF de type I, source : https://inpn.mnhn.fr



Cartographie des ZNIEFF de type II, source : https://inpn.mnhn.fr

La ZNIEFF de type II de la Vallée de la Claise et ses affluents

(240031298), recouvre la vallée de la sortie de la Brenne à la confluence avec la Creuse. La Claise traverse un plateau calcaire. Les versants de la vallée et les rebords du plateau présentent divers affleurements aux expositions diverses. Ces terrains déterminent un ensemble de formations thermophiles (bois, pelouses naturelles, ourlets), pour la plupart en bon état de conservation. L'intérêt patrimonial est multiple et concerne tous les groupes de la faune et de la flore. Les facteurs influençant l'évolution de la zone sont les coupes, abattages et déboisements et la fermeture du milieu.

Espaces naturels connus et/ou protégés

Le réseau Natura 2000

240031013

(2ème génération)

(1)

Identifiant national

Aucun site Natura 2000 n'est localisé sur les territoires de Boussay ou de Chaumussay.

Les Zones Naturellles d'Intérêts Faunistiques et Floristiques (ZNIEFF)

CHENAIE PUBESCENTE

DES REUILLES

Les communes recense 5 ZNIEFF de type I (Cf. tableau ci-dessous et carte ci-contre, de 1 à 5) et 1 ZNIEFF de type II : la Vallée de la Claise et ses affluents 6, qui recouvre les périmètres des 4 premières ZNIEFF de type I.

Description

Menaces

Il s'agit d'une zone de chênaie pubescente, de Coupe, abattages,

fourrés de genévrier émaillés de taches de arrachages et

Mesobromion. Au total le site abrite une vingtaine déboisement

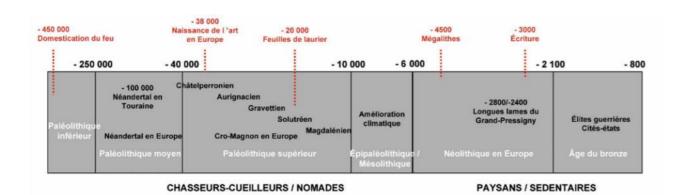
d'espèces végétales déterminantes dont cinq

			orchidées protégées. Parmi ces dernières, la Céphalanthère rouge (Cephalanthera rubra), particulièrement rare en région Centre, n'est présente pratiquement que dans la moitié sud de la région.	Fermeture du milieu
2	240030995	PELOUSES DE LA FORGE	Cet ensemble de pelouses calcicoles, landes à genévriers et boisements thermophiles à Chêne pubescent s'étend sur le versant orienté au sud de la vallée de la Claise. De nombreuses espèces d'orchidées sont présentes sur le site. Avec 27 espèces végétales déterminantes, dont 9 protégées, cette zone constitue un site remarquable de la région Centre.	Coupe, abattages, arrachages et déboisement Plantations, semis et travaux connexes Fermeture du milieu
3	240030947	PELOUSE ET BOIS DE LA CROIX SOURD	Ce boisement thermophile à Chêne pubescent associé à des lambeaux de pelouses sur calcaire s'étend sur le versant exposé au Nord-Est de la vallée de la Claise. Avec 19 espèces végétales déterminantes, dont 8 orchidées protégées, ce site est un des sites remarquables de la vallée de la Claise.	Plantations, semis et travaux connexes Fermeture du milieu
4	240031004	CHENAIE THERMOPHILE DE LA FONTAINE SAINT- MARC	Il s'agit d'une chênaie thermophile où le Chêne pubescent, largement représenté, est accompagné par le Chêne sessile. Le site est assez bien connu du point de vue de la flore vasculaire et possède pour l'heure près de 200 espèces répertoriées. Une vingtaine d'espèces végétales déterminantes a été observée entre 2000 et 2014; parmi ces espèces, 8 sont protégées dont 7 sont des orchidées.	Coupe, abattages, arrachages et déboisement Fermeture du milieu
3	240009628	ETANG DE CHANTEMERLE	Cet étang est entouré d'une roselière plus ou moins clairsemée, laquelle abrite des espèces de prairies humides à Molinie et de bas-marais alcalin. Cet étang est entouré d'une roselière plus ou moins clairsemée, laquelle abrite des espèces de prairies humides à Molinie et de bas-marais alcalin.	Aucun commentaire

- 3.1 ARCHÉOLOGIE
- 3.2 REPÈRES HISTORIQUES
- 3.3 MORPHOLOGIE URBAINE DES BOURGS
- 3.4 MORPHOLOGIE URBAINE DES VILLAGES
- 3.5 MORPHOLOGIE DES FERMES
- 3.6 PATRIMOINE ARCHITECTURAL

POITOU TOURAINE Limites schématiques des affleurements de Turonien supérieur à grandes dalles de silex (Airvault et Primault 2002) Zone des nucleus de type livre de beurre (Airvault et Primault 2002)

Carte de localisation des sites du Néolithique final de la région du Grand-Pressigny ayant livré de la céramique. Les couleurs indiquent l'extension des affleurements du Turonien supérieur à grandes dalles de silex et les communes ayant livré des nucléus de type Livre de beurre (d'après Airvaux et Primault 2002), Sources : J-C. Marquet - Un atelier magdalénien à Bénagu, commune de Chaumussay (Indre-et-Loire). In : Bulletin de la Société préhistorique française. Études et travaux, tome 72, n°1, 1975. pp. 309-318.



Frise chronologique de la Préhistoire : cette frise permet de situer dans le temps les découvertes qui ont été faites à Chaumussay en particulier. Le Magdalénien se situant avant –10 000 av. J-C., on constate que l'occupation humaine du site, et la genèse d'une activité par l'utilisation des matières premières locales est à la fois très ancienne, et très ancrées dans le territoire sur les lieudits habités.

Source : dossier documentaire pédagogique du musée du Grand-Pressigny, http://www.prehistoiregrandpressigny.fr/userfiles/file/dossier_pedago_prof_20110407_illustre_internet.pdf (consulté le 15.03.16)

le grand pressigny

Fig. 1. — Bénagu. Situation géographique du gisement.

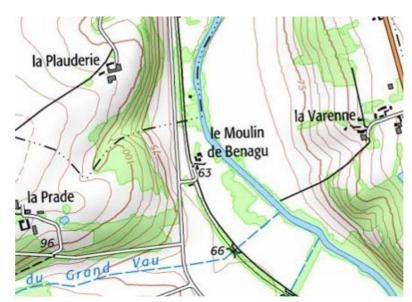
3.1 ARCHÉOLOGIE

Un site industriel de production de silex

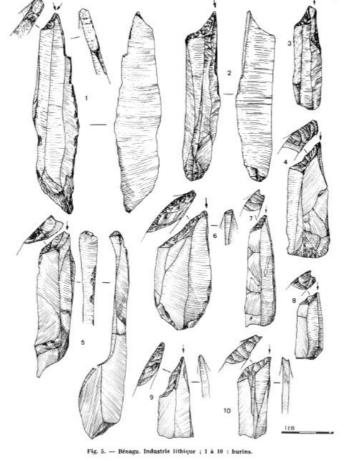
Depuis le XIXe siècle, le site des vallées de la Claise et de la Creuse a été révélé comme un lieu majeur de production d'outils durant le Néolithique. Cette production semble linéaire dans le temps, mais elle concerne cependant différentes époques et différents matériaux.

Principalement situé dans la région du Grand-Pressigny, le silex a été extrait des formations d'altération du tuffeau constituées d'une argile sableuse renfermant en quantité d'énormes dalles relativement épaisses (pouvant atteindre 20 cm d'épaisseur). Ces formations turoniennes (cf. carte géologique ciavant) constituent l'essentiel des versants des vallées. Elles sont couvertes par les formations argilosiliceuses sénoniennes (connues aussi sous le nom d'« argiles à silex ») qui constituent l'assise principale des plateaux. C'est dans cette couche turonienne qu'est extraite la matière qui servira à produire des outils, taillants ou tranchants, dont l'usage ne se limite pas du tout au secteur et encore moins à la Touraine.

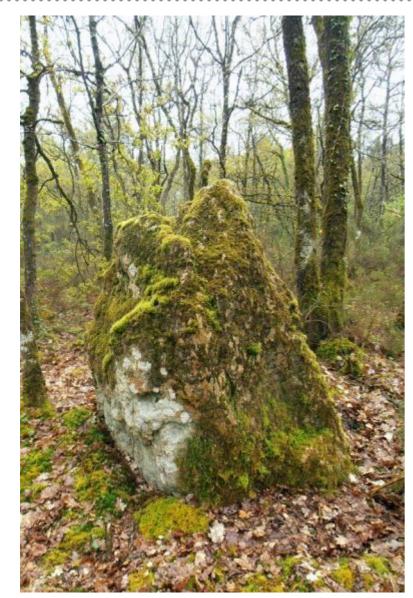
Sur la commune de Chaumussay, le principal site a avoir été découvert est situé au niveau du moulin de Bénagu. Une fouille archéologique précise a permis de révéler la présence d'un « gisement » d'outils du néolithique (époque du magdalénien récente entre 12 000 et 10 000 av. J.-C.). Il s'agissait très probablement d'un atelier de production, dont nombre de burins retrouvés servaient directement sur le site. Une couche d'outils a également été découverte au lieu-dit Le Lavier sur la commune. Il s'agissait de lieux de production, mais également de lieu de stockage puisque les outils étaient enterrés en attendant d'être vendu ou exportés par l'intermédiaire de colporteurs.



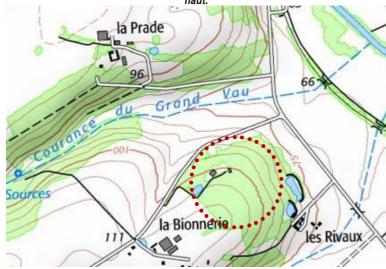
Situation approximative du site du moulin de Bénagu sur la carte IGN au 1/25000e



Relevé des outils trouvés lors de la fouille du lieu-dit Bénagu à Chaumussay - Sources : J-C. Marquet - Un atelier magdalénien à Bénagu, commune de Chaumussay (Indre-et-Loire). In : Bulletin de la Société préhistorique française. Études et travaux, tome 72, n°1, 1975. pp. 309-318.



Le Menhir de la Prade, à côté du lieudit de la ferme des Rivaux. Il s'agirait d'un monument érigé entre 4 000 et 2000 ans av. J-C. Il mesure près de 1,50 m de



Situation approximative du menhir de la Prade sur la carte IGN au 1/25000e

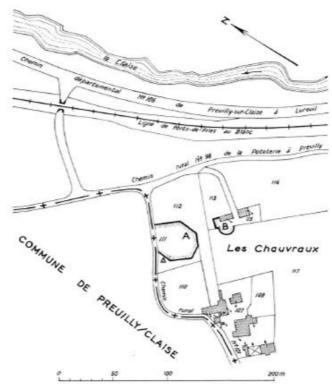
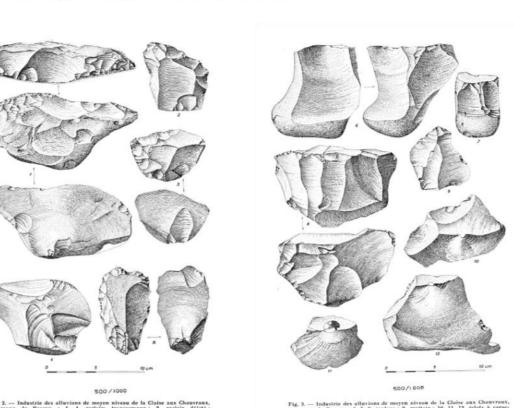


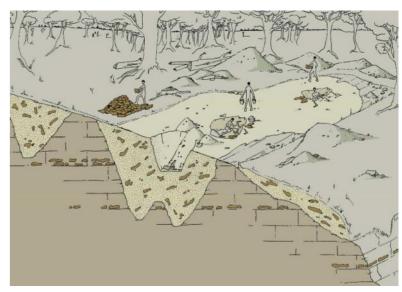
Fig. 1. — Site des Chauvraux à Bossay-sur-Claise (extrait cadastral, sections AP et BE); A: sabilère; B: travaux de la maison Percevault.



Autre exemple de gisement sur la commune de Bossay-sur-Claise à proximité de Boussay / sources : Cordier Gérard - L'industrie des moyens niveaux alluviaux de la Claise à Bossay et au Grand-Pressigny (Indre-et-Loire). In : Revue archéologique du Centre. Tome 6, fascicule 2, 1967. pp. 157-168.

Ces sites de production étaient organisés sous forme d'ateliers, réparties le long des vallées en fonction des gisements, mais il existait également des formes de commercialisation de ces outils à grande échelle, de sorte qu'il n'est pas rare de trouver d'anciens lieux de stockage de la marchandise, qui peuvent être à proximité ou non d'un site de production. A Chaumussay, un site de ce type a été découvert à côté du Moulin de Bénagu. Le gisement comportait de nombreux outils parmi lesquels une quantité importante de burins. Les silex de l'atelier du Grand-Pressigny se rencontrent principalement dans les communes de Saint-Flovier, la Celle-Guenaud, Abilly, Pressigny, Chaumussay, Barou, Preuilly, et La Guerche.

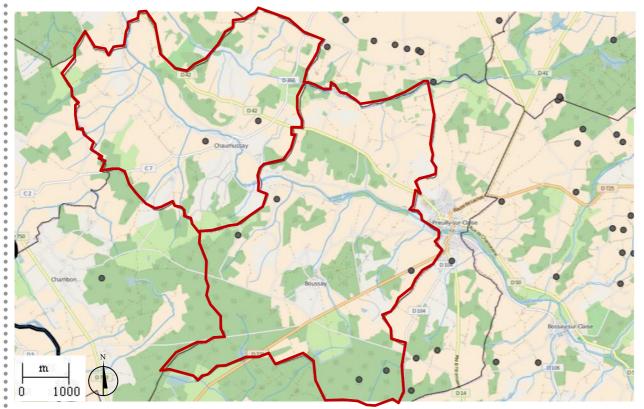
Les premiers gisements furent découverts sur la commune d'Abilly dans la seconde moitié du XIXe siècle, et de nombreux érudits locaux, dont le célèbre abbé Brung de la paroisse de Chaumussay, contribuèrent à révéler ces sites qui présentent une richesse extraordinaire, en raison de la concentration de la matière archéologique sur un secteur limité et de l'importance à l'échelle européenne de ce site de production. Il est clair que l'implantation humaine sur la vallée de la Claise a été largement influencée par la présence de matière première.



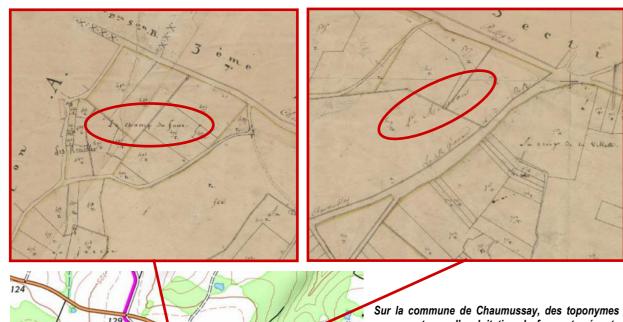
Représentation des modalités d'extraction des silex au Néolithique. Illustration du dossier documentaire pédagogique du Musée du Grand-Pressigny

« Les coupes observées, sur une hauteur de 2,50 m à 3 m, tant dans la sablière que dans les travaux de la maison Percevault sont absolument concordantes : il s'agit dans les deux cas d'un sable grossier, mêlé d'une forte proportion d'argile compacte et très rubéfiée, le tout traversé par quelques lits irréguliers de galets calcaires et siliceux (quelques spongiaires fossiles du Crétacé). Le matériel archéologique paraît se répartir dans toute l'épaisseur de la formation »

Extrait : Cordier Gérard. L'industrie des moyens niveaux alluviaux de la Claise à Bossay et au Grand-Pressigny (Indre-et-Loire). In: Revue archéologique du Centre. Tome 6, fascicule 2, 1967. pp. 157-168.



Site de métallurgie du fer, Sources : Atlas Archéologique de Touraine, http://map.a2t.univ-tours.fr/aat/



Sur la commune de Chaumussay, des toponymes en rapport avec l'exploitation du fer sont présents sur le cadastre napoléonien : « Les Minerais » et « Le champ du four ».

Extrait du cadastre napoléonien, section A dite des du Bourg, feuille 1, échelle 1/2500ème; 1811, cadastre rénové en 1971 / sources : archives départementales d'Indre-et-Loire

Extrait de la carte IGN au 1/25 000ème / sources : Géoportail. IGN

La métallurgie est une activité qui nécessite plusieurs opérations techniques. L'extraction du minerai est la première phase de la chaîne opératoire. En Touraine, trois grandes zones recèlent des minerais riches en fer : au nord, la Gâtine tourangelle, au sud les gâtines de Preuilly et de Montrésor et à l'ouest, le Chinonais (Jacquet-Cavalli 2003 : 298) ; le minerai, affleurant, est d'une exploitation facile.

Les ferriers, amas de scories, sont de bons indices d'exploitation. Ces déchets issus de la réduction du minerai en fer, peuvent atteindre plusieurs mètres de diamètre. Le processus de transformation du minerai en fer se fait jusqu'à la fin de la période médiévale par procédé de réduction directe. Il s'agit de la transformation du minerai de fer en fer métal dans un bas-fourneau : les oxydes de fer contenus dans le minerai sont réduits par le monoxyde de carbone produit par le charbon de bois (LEROY 1997 : 279), la température du four dépasse rarement 1150°C ; les déchets produits par cette réduction contiennent encore du minerai de fer. À l'issue de celle-ci une masse appelée "éponge" est retirée du fourneau. L'épuration de l'éponge appartient à la phase de post-réduction. Il s'agit, par un travail de forgeage, d'éliminer toutes les impuretés de l'éponge pour la transformer en matériau forgeable et commercialisable (barre lingot).

Jusqu'à l'époque moderne, seul le procédé direct était employé; l'utilisation de la force motrice hydraulique pour les soufflets et les haut-fourneaux travaillant à des températures plus élevées révolutionnèrent la sidérurgie. Avec ce procédé indirect de transformation, la production de fer augmenta considérablement.

La métallurgie du fer est attestée en Touraine durant toute la période concernée.

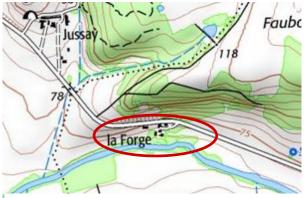
Pour ciller cette notice: Marsocusa B. - La métallurgie du fer de la Protohistoire à la période Moderne, in: Zadora-Rio É. (dir.) Alfas Archéologique de Touraine, 53° Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, FERACF, Tours, 2014,
http://dx.lunh-lours.fr.holino.cn/br/ds-8, 2009

La production métallurgique

« Voici un siècle et demi, Félix Dujardin expliquait ainsi l'origine du minerai de fer si abondant en Touraine : « Au dessus de la craie est un vaste dépôt d'argiles caractérisé par les zoophytes provenant de la craie et changés en silex (...). C'est dans cette argile que se rencontre tout le minerai de fer employé dans les hauts fourneaux de Château-la-Vallière, de Pocé. de Preuilly (1) et de Luçay ; on l'y trouve en nodules irréguliers qui ont bien quelquefois concouru à la coloration de l'argile, mais le plus souvent paraissent avoir été sans action, et qui doivent conséquemment provenir du lavage des couches supérieures de la craie comme les zoophytes siliceux. » Et d'enchaîner : « Les diverses exploitations de fer hydroxide dans l'argile paraissent peu abondantes aujourd'hui ; mais il a dû en être bien autrement à une époque très reculée, lorsque des forges, dont les habitants ont conservé le souvenir sous le nom de forges à bras, se trouvaient dans les endroits qu'on appelle encore Ferrières ou Laferrière dans une foule de localités. »

Cordier Gérard. Toponymie paléosidérurgique de la Touraine. In : Norois, n°119, Juillet-Septembre 1983. pp. 421-433.

Sur les communes de Chaumussay et Boussay, l'extraction du fer a laissé plusieurs traces à la fois dans le paysage et dans la toponymie. Les fameux « marchais », ces trous remplis d'eau qui étaient d'anciennes secteurs d'extraction de minerai affleurant sont très présents sur la commune de Boussay.



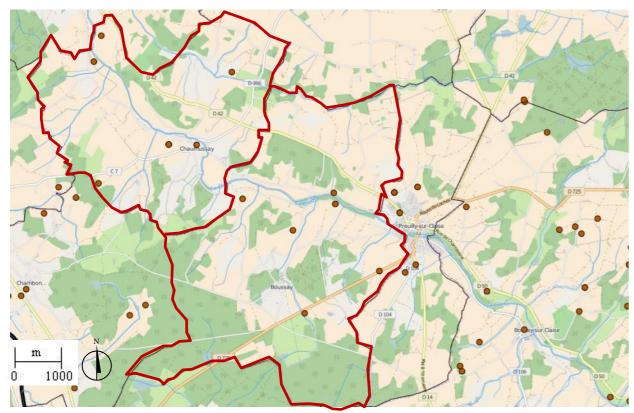
Toponymes sur la commune de Boussay, carte IGN

A l'origine, le terme viendrait du gaulois *mercasius*, le « marais » ou du francisque *marisk* qui a le même sens. Par extension le terme désignait donc un marécage ou un trou d'eau. Le phénomène géologique sur la commune de Boussay correspondant donc à la fois à l'extraction de la matière et à la remontée de nappes phréatiques. Sur la commune de Chaumussay, quelques toponymes renvoient eux aussi au travail du fer. A la Sainjoirie, on a trouvé des restes de ce

qui semble avoir été une forge de l'âge de fer, sous forme de sept fosses circulaires, et des structures montrant des traces de cuisson parmi lesquelles un basfourneau.



Toponymes sur la commune de Chaumussay, carte IGN



Présence d'habitat rural à la période gallo-romaine, Sources : Atlas Archéologique de Touraine, http://map.a2t.univ-tours.fr/aat/

la Petite Caillère la Basse Caillère la Grande Caillère la Grande Caillère la Grande Caillère la Grande Caillère

Extrait de la carte IGN au 1/25000e identifier le site où a été découvert la nécropole mérovingienne / sources : Géoportail, IGN

Un habitat ancien sur le site?

Des traces de monnaie ou de céramique ont été retrouvées sur les territoires des communes attestant la présence d'échanges économiques à l'époque gallo-romaine, en revanche il n'est pas question de bourg ou de village établi, seulement d'habitat rural diffus.

Sans qu'il soit véritablement possible de parler d'implantation pérenne sur le site depuis une époque reculée, la découverte en 1895 par l'abbé Brung d'une vingtaine de sarcophages Mérovingiens à la Grande Caillère, renforce l'idée que le site est occupée depuis longtemps par les hommes, sous un forme relativement construite. Il est à noter que le lieu-dit de la Caillère fut le seul fief du secteur a resté dans les mains des membres d'une famille qui n'étaient ni seigneurs de Chaumussay, ni seigneurs de Boussay, ni seigneurs de Preuilly. Cette exception, par rapport aux autres hameaux est peut-être à mettre en relation avec la présence de ces tombes anciennes (époque mérovingienne : Ve au XVIIIe siècle après J-C.)



Maquette d'un habitat de la protohistoire, premières formes de sédentarisation de l'homme à partir de 6000 av. J.-C.. Photographie de maquette extraite du dossier documentaire pédagogique du Musée du Grand-Pressigny / sources : http://www.prehistoiregrandpressigny.fr/userfiles/file/ dossier_pedago_prof_20110407_illustre_internet.pdf

3.2 REPÈRES HISTORIQUES

L'analyse cartographique et historique

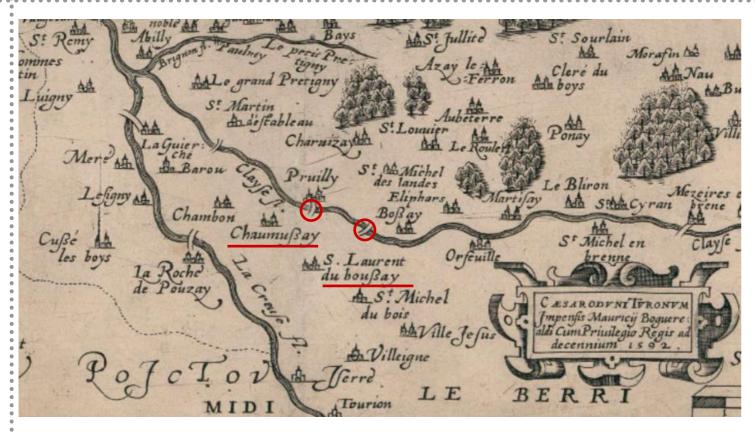
Une fois la première approche du contexte territorial et paysager réalisée, une chronologie de la cartographie des communes est réalisée. Pour cela, plusieurs sources sont mobilisées : les recherches sur les sites d'archives en ligne, la documentation disponible dans les communes, la recherche aux archives départementales et les différents sites d'accès cartographiques qui permettent de mobiliser des ressources cartographiques ou graphiques anciennes sur les territoires.

Ces différentes recherches ont permis d'établir un atlas des différentes cartes historiques sur les territoires communaux. Grâce à cet atlas, il a été possible de comparer les positionnements des hameaux sur le territoire au cours des différentes époques lorsqu'il était possible de les identifier. En parallèle de cette approche purement graphique, de nombreuses recherches historiques ont pu être faites pour identifier les différentes entités seigneuriales et religieuses qui avaient pu être propriétaires de terres à Chaumussay et Boussay. Ce travail conduit à l'établissement d'une chronologie indicative qui dresse les grandes lignes des différents évènements ou personnalités historiques qui ont marqué l'aménagement et l'organisation du territoire sur les communes.

Au cours de cette étude, un plan terrier de la baronnie de Preuilly a rendu possible la comparaison de l'organisation du territoire dans le courant du XVIIIe siècle avec l'organisation actuelle. Une carte extrêmement intéressante pour comprendre le fonctionnement qui existait entre la baronnie de Preuilly et les territoires avoisinants.

La légende est malheureusement manquante ce qui peut perturber la lecture des symboles graphiques, mais dans l'ensemble, on peut émettre plusieurs hypothèses de correspondances qui semblent se vérifier. Dressée probablement au XVIIIe siècle, la carte est assez fidèle à la configuration territoriale actuelle, on retrouve notamment la plupart des hameaux. On peut s'interroger sur l'absence de cartographie des églises et châteaux, ceci est probablement dû à l'objet même de la carte : représenter les possessions de la baronnie de Preuilly, les terres qui lui sont rattachées et le type de culture que l'on y trouve.

La comparaison et le croisement de la chronologie historique et de l'étude cartographique permet dans un premier temps de dessiner les grandes périodes d'occupation du territoire et les monuments qui ont joué un rôle dans l'expression d'un patrimoine territorial. L'objectif de cette partie du diagnostic est de dégager une relation entre un monument (l'expression du lieu d'un pouvoir), une terre (des possessions liées au monument) et un maillage du territoire (boisements, fiefs, villages, etc.). Le croisement des données est alimenté par plusieurs dictionnaires historiques de la Touraine et des données brutes sur les anciens fiefs qui permettent de recouper les informations et de les cartographier pour mettre en œuvre ce que nous appelons une carte de topographie historique.



Sugar grand persigne celle quenant somiched des landes.

Sugar grand persigne celle quenant somiched des landes.

Sugar grand persigne celle quenant somiched des landes.

Sugar grand persigne champion pressigne age le seron gone.

Sugar grand persigne champion pressigne champion pressigne marrize.

Sugar grand persigne champion pressigne age le seron gone.

Sugar grand persigne champion age le seron gone.

Sugar grand persigne champion age le seron gone.

Sugar grand persigne champion age le seron gone.

Sugar grand persigne celle quenant somiched des landes.

Sugar grand persigne celle quenant somiched des landes

Topographia aug. Turon[ensis] ducatus et confinium Galliae celticae sinu complectitur cuius latitudo ab aequinoctiali versus arcticum... / ab Ysaaco Franco

Auteur:

François, Isaac (1566-1650). Cartographe

Éditeur :

Impensis Mauricij Boguerealdi (Tours)

Date d'édition :

1592

Format :

1 carte ; 36 x 44,5 cm

Source:

Bibliothèque nationale de France, département Cartes et

plans, GE DD-2987 (468)

Il s'agit de l'une des cartes les plus anciennes à laquelle nous puissions avoir accès facilement et qui présente un état correct au niveau de son graphisme. Les communes de Chaumussay et Boussay y sont représentées comme étant des paroisses. Boussay porte même le nom de l'église Saint-Laurent du Boussay. A noter que les voies de communication ne sont pas inscrites, mais que deux ponts sont représentés sur la Claise à proximité des villages : à Preuilly et à Boussay.



[Carte de la] Touraine

Auteur :

Jubrien, Jean (1569-1641). Auteur du texte

Éditeur : [s.n.]

Date d'édition :

1625

Format :

1 flle ms.; 600 x 780

Description:

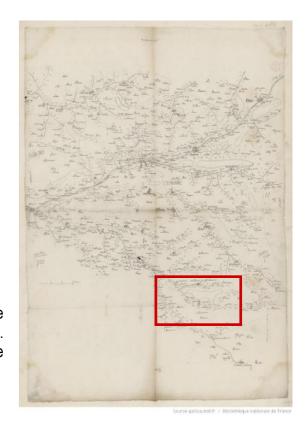
Échelle(s): 3 Lieues [=Om. 075; 1:185 000 environ]

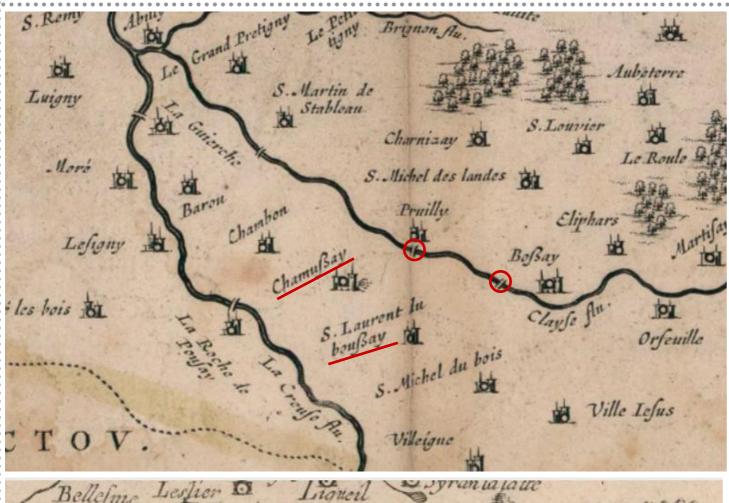
Source:

Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans,

GE C-6089

Relevé minute d'une carte fort peu précis et très succinct, voire grossier en ce qui concerne le positionnement des villages. L'imprécision de la carte nous renseigne au moins sur l'importance locale des villages qui sont bien notés en tant que paroisse.





usse'le Bois haumussay DLaurens du Boulson

Touraine : Ducatus Turonensis perlustratus et descriptus / ab Isaaco Franco

Auteur:

François, Isaac (1566-1650). Cartographe

Éditeur :

Apud Guiljelmum et Iohannem Blaeuw (Amsterdami)

Date d'édition :

1631

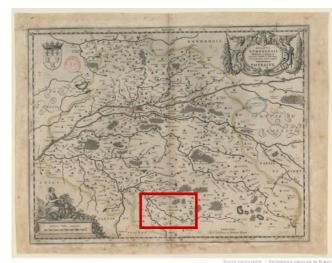
Format:

1 carte: tracés en coul.; 38 x 49,5 cm

Bibliothèque nationale de France, département Cartes et

plans, GE DD-2987 (469)

Cette carte n'est pas nécessairement plus précise mais les deux paroisses se distinguent bien. Exceptés les cours d'eau qui sont représentés, la topographie est totalement absente, on remarque quelques bois signifiés au nord-est de Preuilly (bois de Preuilly), mais le positionnement de la commune de Charnizay est faux. La position même de Chaumussay et Boussay est très approximative. Les ponts de Preuilly et Bossay-sur-Claise existent toujours, on remarque également celui d'Etableau.



Carte générale de la Touraine

Éditeur : [s.n.]

Date d'édition :

1665 Format:

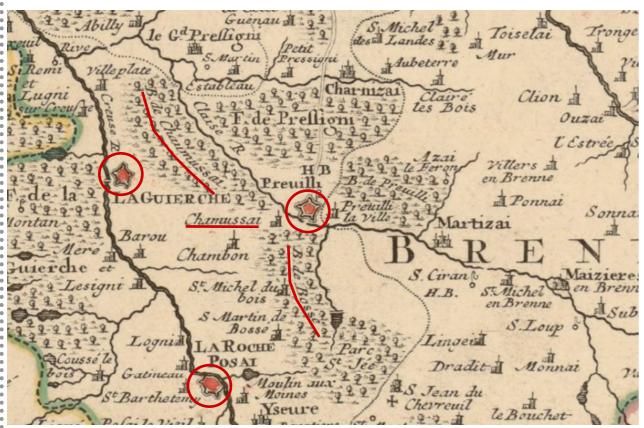
1 carte ; 31,5 x 43 cm

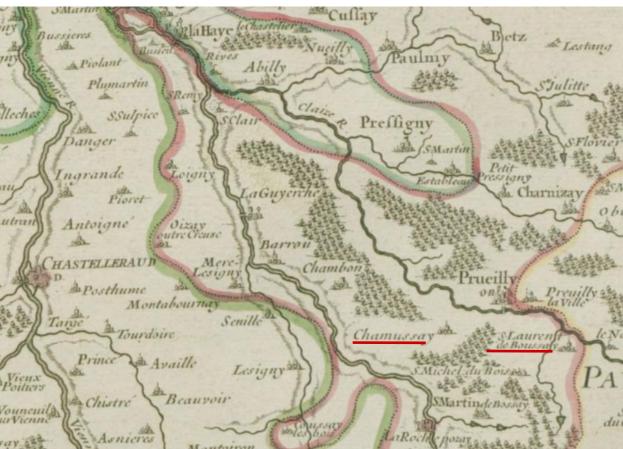
Source:

Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE DD-2987 (471)

Il s'agit très probablement d'une copie de la carte de 1592 tant elle luit ressemble. La pratique était fort courante à cette époque. Pas d'évolution notable dans la représentation ou dans les informations cartographiées.







Carte particulière d'Anjou et de Touraine ou de la partie méridionale de la généralité de Tours / par Guillaume de L'Isle,

Auteur:

Delisle, Guillaume (1675-1726). Cartographe

Auteur :

Covens & Mortier

Éditeur :

J. Covens et C. Mortier (Amsterdam)

Date d'édition :

16..

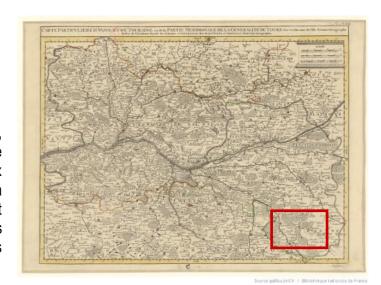
Format:

1 flle; 65 x 50 cm

Source:

Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE C-1264

Cette carte dressé par un géographe célèbre (Guillaume Delisle, géographe-cartographe du roi Louis XIV), nous renseigne davantage sur la configuration territoriale, notamment sur les lieux sièges du pouvoir. Les forteresses de La Guerche, Preuilly et la Roche-Posay sont représentées, tandis qu'apparaissent également les bois de Chaumussay et Boussay. Si les seigneuries et fiefs existent depuis longtemps, ils n'étaient pas nécessairement indiqués sur les cartes.



La Généralité de Tours divisée en ses seize Elections / Dédiée à Messire Jacques Estienne Turgot, Chevalier Seigneur de Soumons, Bons, Ussy, Brucourt et autres lieux Conseiller du Roy en ses Conseils Mes des Requestes ordinaire de son hôtel et Intendant de justice, police et finances de la Généralité de Tours ; Par... H. Jaillot...

Auteur:

Jaillot, Alexis-Hubert (1632?-1712). Cartographe. Dédicateur

Auteur:

Turgot, Jacques-Etienne (16..-17..). Dédicataire

Éditeur :

chez le Sr Jaillot (A Paris)

Date d'édition :

1711

Format:

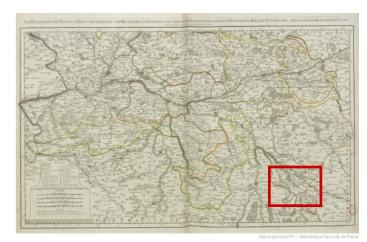
2 flles: avec limites col.; 730 x 460

Source:

Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE BB 565 (9, 9-10)

Relation:

Appartient à : Atlas géographique, contenant les Cartes des Provinces et Généralités d'Orléans, de Tours, de Bretagne, de Poitiers, de la Rochelle, de Limoges, de Bourges, de Moulins, de Lyonnois, de Dauphiné, de Provence, du [...] et la Principauté d'Orange, du Languedoc, de l'Auvergne, de la Guyenne et Gascogne, et du Roussillon. Tome IX







Gouvernemens généraux du Maine et Perche, de l'Anjou, de la Touraine, et du Saumurois / par le Sr Robert

Auteur :

Robert de Vaugondy, Gilles (1688-1766). Cartographe

Auteur:

Delahaye, Jean-Baptiste-Henri (17..-18..?). Graveur

Éditeur : [s.n.] (Paris) Date d'édition :

1753 Format :

1 carte: tracés en coul.; 47,5 x 45 cm

Source:

Bibliothèque nationale de France, département Cartes et

plans, GE DD-2987 (457)

On distingue bien dans la représentation les éléments marquants des villages identifiés : château, abbaye, prieuré, église paroissiale, etc. En revanche la géographie se limite aux cours d'eaux principaux et aux masses boisées les plus importantes. Etrangeté de la carte : Boussay disparait.



III Carte de la tournée militaire de Mr. le Marquis de Paulmy dans les provinces meridionales de la France . Cette carte comprend de la seconde tournée, les chemins depuis Romorentin jusqu'a Argenton en allant et depuis Poitiers jusqu'a Tours en venant ou se trouvent les Terres & Seigneuries que possede la Maison d'Argenson dans les Generalités de Bourges, Poitiers & Tours

Date d'édition :

1753

Format :

1 carte : ms. aquarellé ; 45.5 x 114.5 cm

Description:

Ancien possesseur : Argenson, Antoine-René de Voyer (1722-1787 ; marquis de Paulmy d').

Ancien possesseur



ra nalifica hof fr. / Bibliothàgua nationala de

Source:

Bibliothèque nationale de France, MS-6436 (97C)

Editée la même année que la carte précédente mais pour une raison bien différente, cette carte n'en reste pas moins précieuse de renseignements. Elle fut dressée pour la campagne du marquis de Paulmy au milieu du XVIIIe siècle et ne représente pas le village de Chaumussay. On peut supposer que l'objectif de la carte était de montrer que la marquis avait le tour de toutes ses « places fortes », Chaumussay n'étant qu'une paroisse d'ordre secondaire. Par ailleurs c'est la première carte sur laquelle on voit apparaître nettement les éléments de topographie.



Carte topographique de la baronnie de Preuilly en Touraine...

Éditeur :

[s.n.]

Date d'édition :

1

1 flle: ms. sur calque; 27 x 47 cm

Source:

Bibliothèque nationale de France, GED-4530

Une carte extrêmement intéressante pour comprendre le fonctionnement qui existait entre la baronnie de Preuilly et les territoires avoisinants. La légende est malheureusement manquante ce qui peut perturber la lecture des symboles graphiques, mais dans l'ensemble on peut émettre des hypothèses. Dressée probablement au XVIIIe siècle, la carte semble assez fidèles à la configuration territoriale actuelle, on retrouve notamment la plupart des hameaux. On peut s'interroger sur l'absence de cartographie des églises et châteaux, ceci est probablement dû à l'objet même de la carte : représenter les possessions de la baronnie de Preuilly et les terres qui lui sont rattachées.



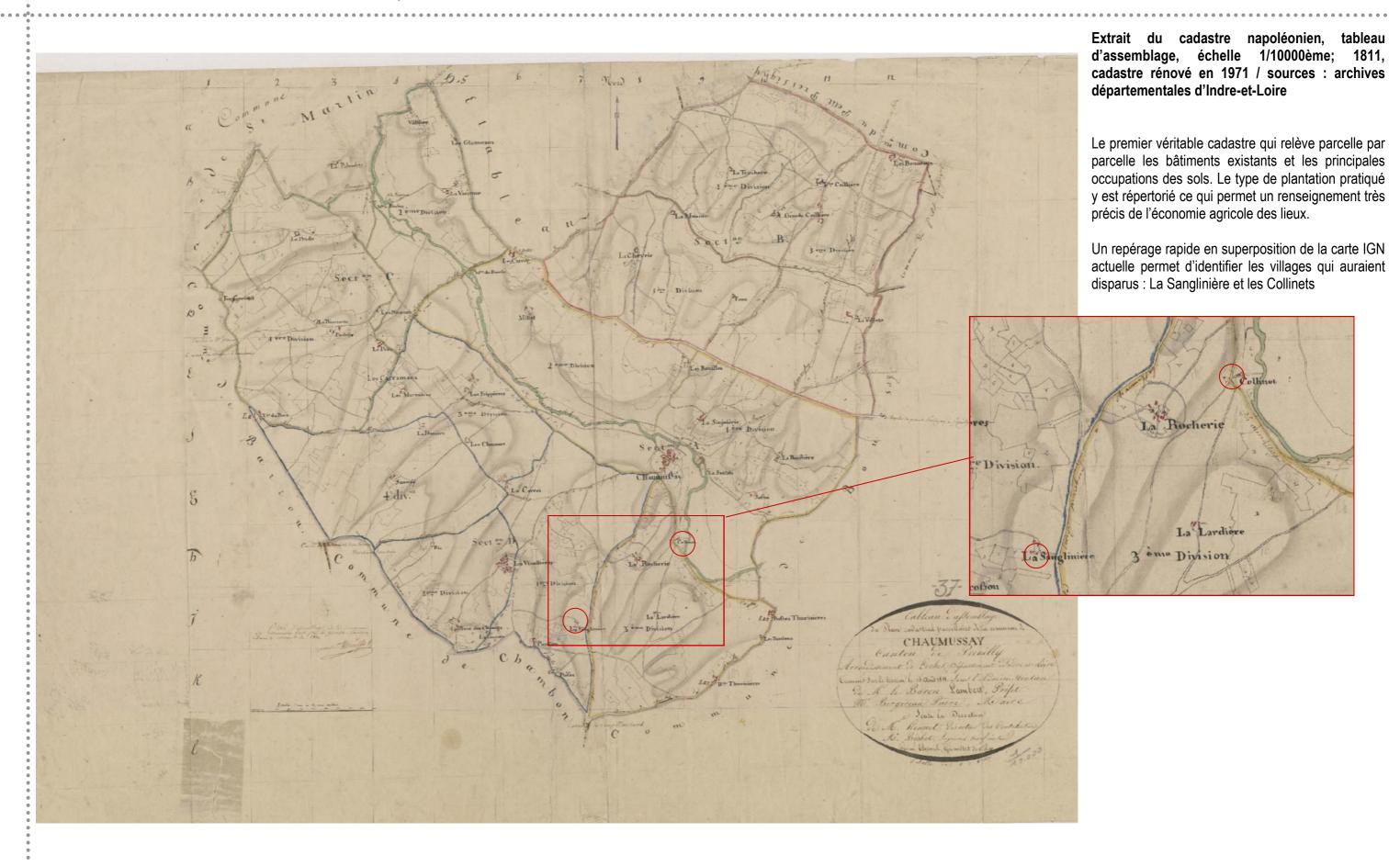
arce gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

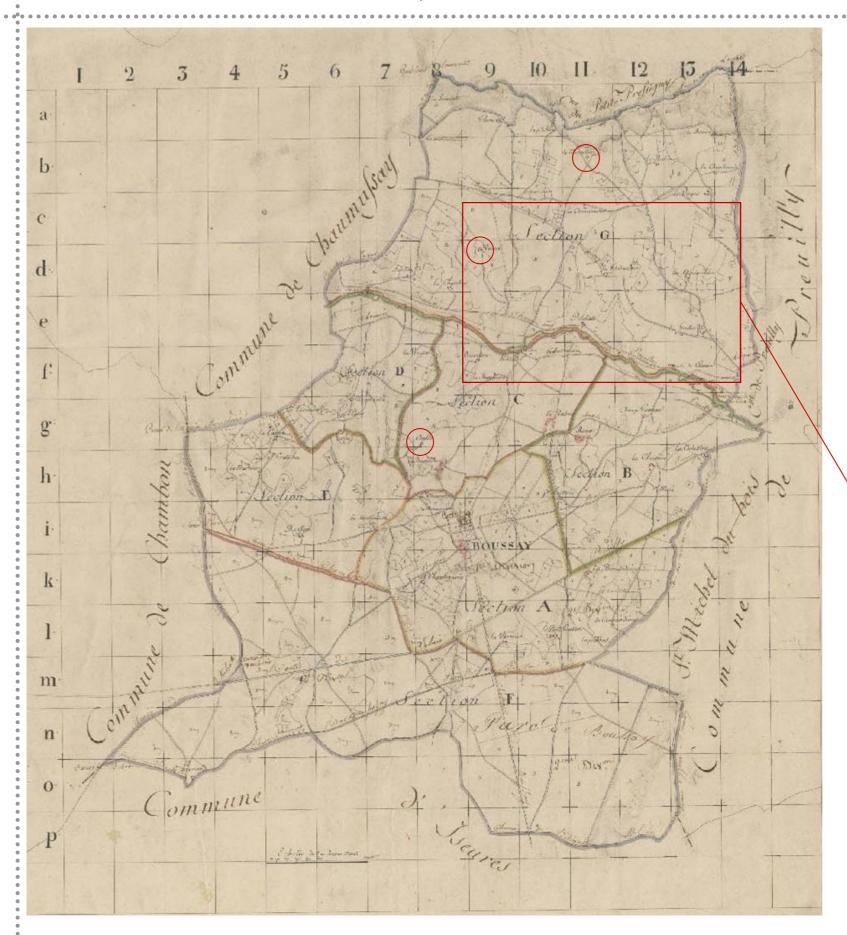


Extrait de la carte de Cassini, dressée au XVIIIe siècle par la famille Cassini, échelle 1/86 000ème / sources : Géoportail, IGN

Première carte a être dressée avec le système de triangulation des points, elle reste imprécise et à une échelle difficile à manier, mais elle est la première carte à véritablement représenter le maillage et le réseau des villes, villages et hameaux, ainsi que les principaux éléments géographiques (cours d'eau, forêts, type de végétation, etc.).

Sur cette carte apparaissent clairement les bois de Boussay et le parc de son château, ainsi que les principaux hameaux. Les étangs et marchais de Boussay apparaissent également très clairement. On peut noter que la plupart du territoire était recouvert à l'époque de bruyères et que nombre des hameaux que nous connaissons aujourd'hui existaient à l'époque.





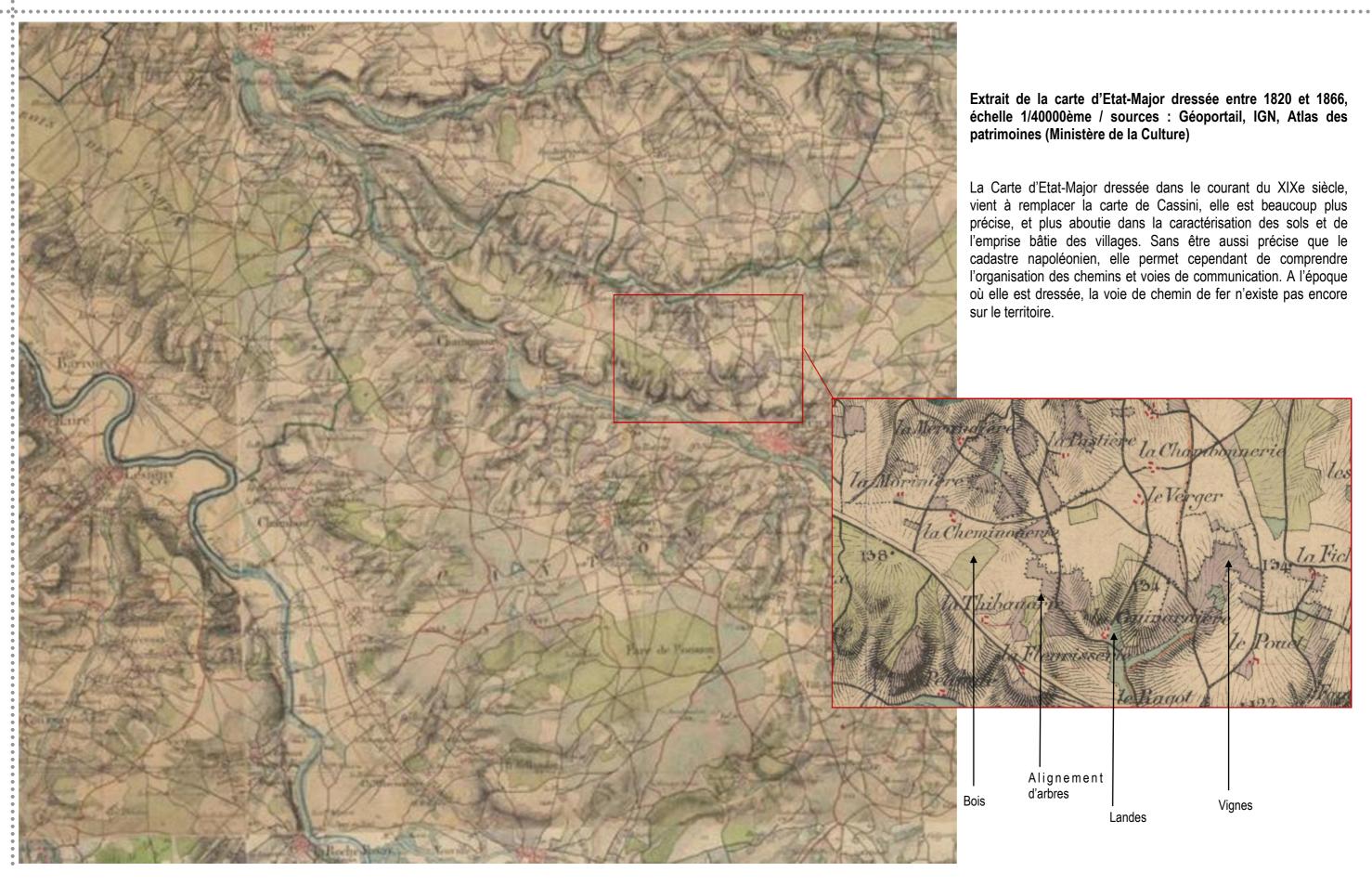
Extrait du cadastre napoléonien, tableau d'assemblage, échelle 1/10000ème; 1811, cadastre rénové en 1971 / sources : archives départementales d'Indre-et-Loire

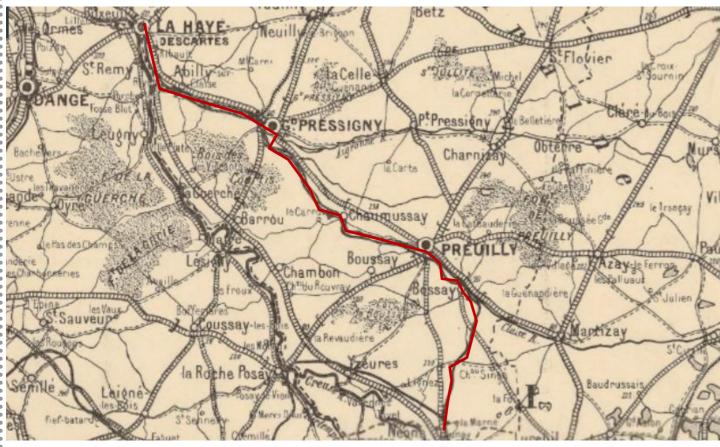
Le premier véritable cadastre qui relève parcelle par parcelle les bâtiments existants et les principales occupations des sols. Le type de plantation pratiqué y est répertorié ce qui permet un renseignement très précis de l'économie agricole des lieux.

Un repérage rapide en superposition de la carte IGN actuelle permet d'identifier les villages qui auraient disparus : Foubon, Comble, La Morandinière.

L'essentiel de l'activité agricole tourne autour de l'élevage et de la vigne, on trouve également de nombreuses parcelles boisées, ainsi que des landes et des bruyères, sorte de friches à usage non défini (souvent ces bois de mauvaise qualité pouvait servir pour la boise de chauffe. La forêt seigneuriale sert avant tout à la chasse pour le Seigneur local.







Le Pt Pressigny

Le Pt Pressigny

Charnizay

Charnizay

Charnizay

Charnizay

Resolve to beid

Barrou

Chaumussay

Resolve polorie

Le Corrected pictres

Charnizay

Resolve to beid

Boussay

Villejesus

Villejesus

Villejesus

Valeure

V

Grande carte cycliste du centre de la France, section ouest,... / P. Bineteau, del.

Auteur :

Bineteau, P. (18..-...; Géographe et imprimeur). Dessinateur

Éditeur :

A. Taride (Paris) **Date d'édition :**

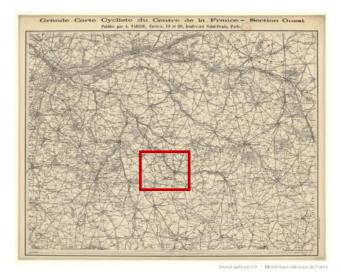
18..

Format :

1 flle; 81 x 67 cm

Source:

Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE C-2560



Carte économique du département d'Indre-et-Loire / dressée par les soins de la commission d'enquête de la Société "La Loire navigable" ; ... 1904 L. Sigas, del.

Auteur :

Sigas, L. (18..-19..; dessinateur). Dessinateur

Auteur:

Société La Loire navigable. Auteur du texte

Éditeur :

photogravure Chauvet et Cie (Paris)

Date d'édition :

1905

Format :

1 flle; 32 x 36 cm

Source:

Bibliothèque nationale de France, GED-5145



Boussay		CHAUMUSSAY	
XI siècle	Premiers écrits sur le château de Boussay qui devait être un château fort entouré de douves à caractère défensif. A partir de cette époque, le fief devient une châtellenie	XIe	Parties les plus anciennes de l'église Saint-Médard (fondation d'une église paroissiale fin XIe siècle?)
XIIe siècle	Fondation de l'abbaye bénédictine de Preuilly dans la seconde moitié du XIIe siècle Premier seigneur de Boussay mentionné, Renaud de Payen Traces écrites de la fondation de l'église de Boussay, dépendance de l'abbaye Saint-Pierre de Preuilly (bénédictine)	XIIe siècle	Probable fondation du prieuré Saint-Valentin dépendant de l'abbaye de Notre-Dame de Fongombault (Indre)
XIIIe	Modification du chœur de l'église avec un voûtement de nervures multiples, de style angevin.		
XIVe siècle	Le château et la seigneurie passent entre les mains de famille de Menou	XIIIe siècle	Premières traces écrites de la ville de Chaumussay dans une charte (Chaumucayum (XIIIe siècle, cartulaire de l'archevêché de Tours, à l'époque des seigneurs Gastineau)
XVe	Agrandissement du château par la création de tour carré à toiture pavillon et mâchicoulis.		Premières mentions de la paroisse de Chaumussay et du premier seigneur Jehan de Gastineau (1225-1240). Chaumussay était alors à la fois une paroisse et également une châtellenie, dont le siège devait être un logis seigneurial en centre-bourg, à proximité de l'église, dont il ne reste aujourd'hui plus une trace
0 0 0 0	Ajout de la chapelle funéraire de la famille Menou sur le bas-côté nord de l'église de Boussay (au niveau du transept), entre 1470 et 1475	XIVe siècle	Jean le Meindre, dit Boucicaut, seigneur de Chaumussay, devint Maréchal de France sous Charles VI, il fit de grandes donations à l'église.
• • • • • • • • • • • • •	Existence du prieuré Saint-Léonard, de l'ordre des Prémontés, objet de nombreux pèlerinages avant la Révolution mais dont la date de fondation est incertaine	XVe-XVIe siècles	Naissance de Joachim Périon (1498-1559), d'une famille de seigneurs qui possèdent le fief
1570	Instauration d'une foire le 10 août par lettre patente à la demande du Seigneur Jean de Menou		des Caillières jusqu'à la Révolution, il devient prieur de l'abbaye bénédictine de Cormery
1596	Jean de Menou fait ériger un tombeau de style Renaissance dans la chapelle familiale en l'honneur de sa femme Madeleine décédée très jeune	1746	Érection en marquisat de Verneuil, avec l'union des terres de Chaumussay, Saint-Flovier, Sainte-Julitte, etc.
1750	Naissance de Jacques de Menou de Boussay (décédé en 1810), général de la Révolution française	1769	Mariage d'une des filles du marquis de Verneuil (Eusèbe-Félix Chaspoux) avec Louis- Charles de Menou. La dote d'Anne-Michelle-Isabelle comprenait les terres de Chaumussay

Le patrimoine territorial de Chaumussay

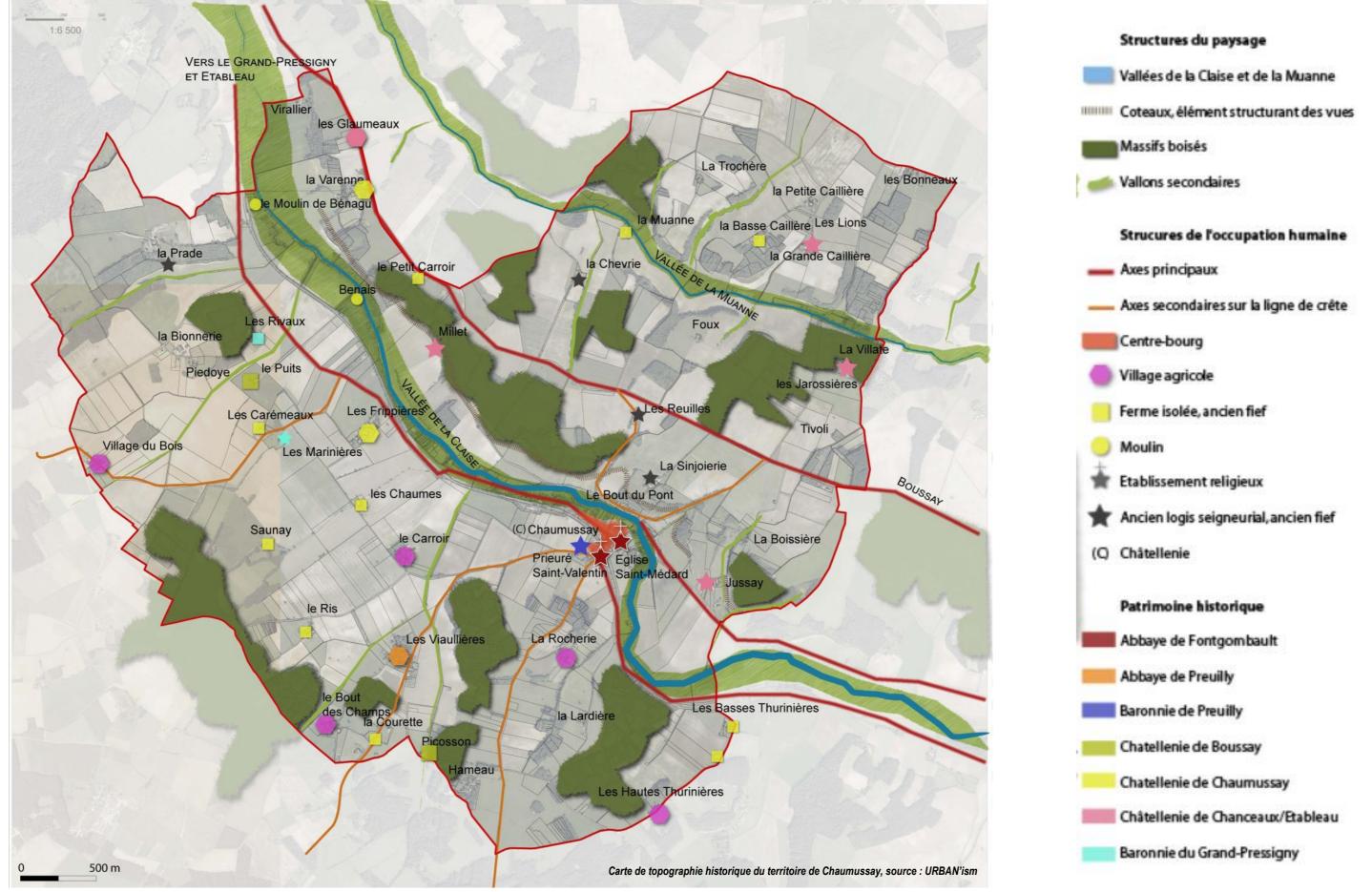
A Chaumussay, l'organisation du territoire est ainsi marquée par deux entités religieuses : l'église paroissiale, dont la cure dépendait de l'abbaye bénédictine de Fontgombault, située dans le département de l'Indre à quelques 30 kilomètres au sud, et le prieuré Saint-Valentin, dont il ne reste que quelques vestiges à proximité de l'église et qui dépendait également de la même abbaye.

La commune de Chaumussay était elle-même une châtellenie qui relevait du château de Preuilly (baronnie), mais il ne reste malheureusement aucune trace du logis seigneurial qui se situait dans le centre-bourg à proximité de l'église. Pour le reste du territoire, il était largement couvert par une grande quantité de fiefs qui ne dépendaient pas tous des mêmes châtellenies ou baronnies et possédaient pour une grande partie d'entre eux un logis seigneurial. La plupart de ces fiefs dépendait des grandes seigneuries alentours, notamment celles de Preuilly, d'Etableau, de Chanceaux et de Sainte-Julitte. De manière générale, on comprend que le territoire de Chaumussay est assez morcelé dans ses terres, et mise à part les quelques villages agricoles situés à proximité du bourg, la plupart des fiefs alentours appartiennent à des seigneurs locaux qui n'étaient pas à proprement parler seigneurs de Chaumussay.

Il faut ajouter aux fiefs et autres lieux de résidence d'un pouvoir terrien, des lieudits qui ne constituaient pas des fiefs, mais en dépendaient et étaient en réalité des moyens de production (villages et hameaux agricoles, moulins, fermes isolées, etc.).

Ces éléments sont fondamentaux pour comprendre le maillage du territoire, car le fief n'a de valeur que s'il possède dans son giron un moyen de production ou une spatialisation avantageuse (franchissement d'une rivière, point de contrôle d'une vallée, etc.).

A l'occasion de ce travail de recollement avec les plans anciens, il fut notamment constaté de que nombreux hameaux avaient disparu à travers les époques, le territoire s'est dépeuplé aussi bien en habitants qu'en constructions. Celles-ci ont parfois laissé des traces dans le sol, sous la forme de fondations maçonnées cachées généralement par un bosquet de bois. Il arrive également qu'après le remembrement parcellaire des années 1970, les anciens hameaux aient entièrement disparu et aient été remplacés par des terres cultivées.



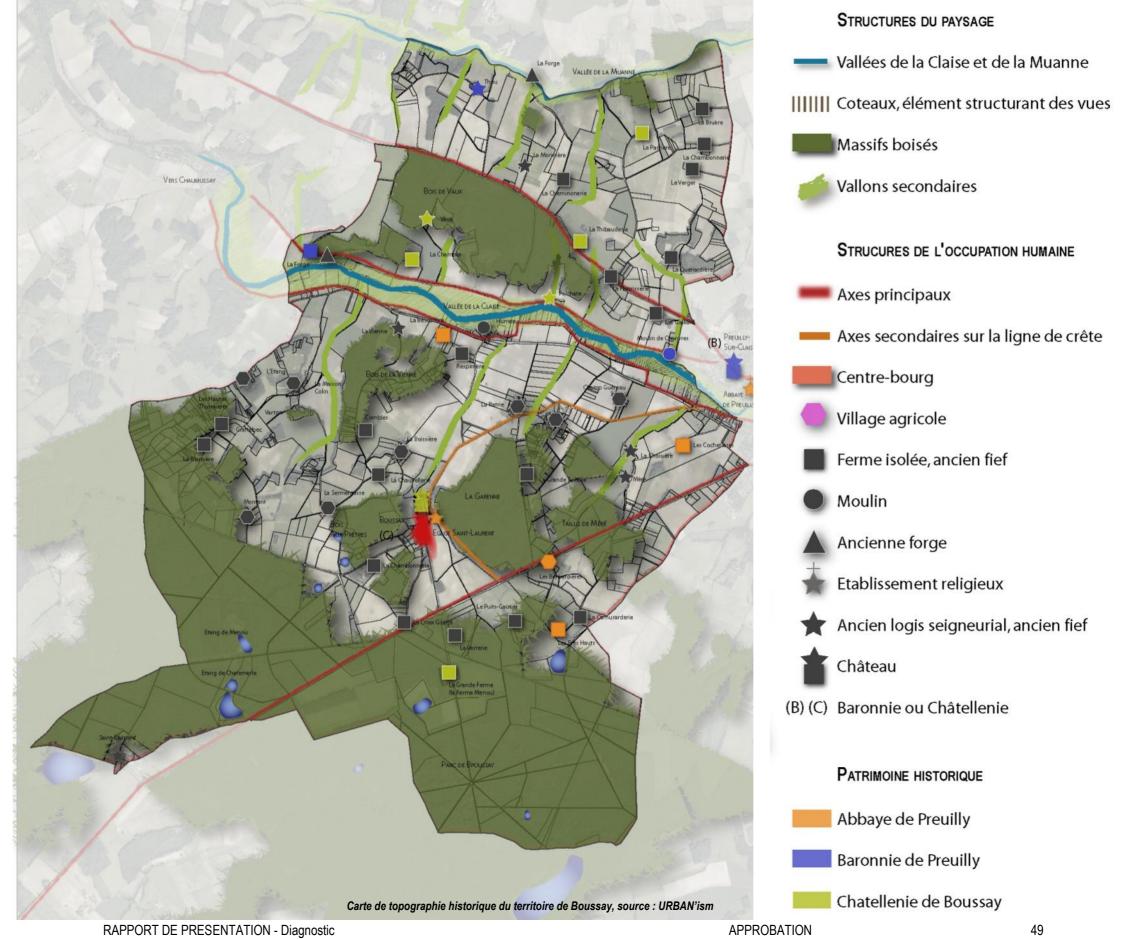
Le patrimoine territorial de Boussay

La présence du château à Boussay a facilité la tâche, car la famille de Menou (aujourd'hui de Becdelièvre) est restée propriétaire d'une grande partie des terres alentours, sans qu'il soit possible d'établir une liste précise des lieudits et anciens fiefs.

Sur le même principe que pour Chaumussay, le territoire de Boussay a été analysé et présente des caractéristiques parfaitement similaires, si ce n'est que la châtellenie de Boussay est plus importante que celle de Chaumussay et que la famille qui la possède finira même par devenir propriétaire des terres de Chaumussay à la fin du XVIIIe siècle par le jeu des mariages. Le territoire de Boussay se partage donc entre le château de Boussay (possédé par la famille de Menou dès le XIIe siècle), l'abbaye bénédictine de Preuilly et la baronnie de Preuilly.

La grande proximité de la ville de Preuilly joue une influence considérable sur l'organisation du territoire. Les fiefs situés à proximité de Preuilly et de Bousay comportent moins de logis seigneuriaux, ceux-ci dépendant plus directement des Seigneurs de Boussay et Preuilly qui commandent leurs terres depuis leur château. Il existait autrefois un prieuré dédié à Saint-Léonard et qui dépendait de l'abbaye de Preuilly, mais celui-ci a aujourd'hui disparu (le lieudit existe encore). La commune de Boussay a une histoire beaucoup plus orientée vers son château, c'est ainsi que toute la partie sud du territoire est occupée par un immense parc boisé qui appartient au domaine du château est que l'on retrouve sur les cartes les plus anciennes.

Les données sont évidemment croisées avec celle des élus qui possèdent une connaissance approfondie de leur territoire et savent mobiliser les sources efficaces pour exposer les raisons d'un toponyme ou pour retrouver des vestiges archéologiques inaccessibles pour les non-initiés. La ressource vivante n'est pas à négliger dans une telle étude, d'autant qu'elle peut parfois permettre de vérifier d'autres sources moins sûres. Le croisement des documents graphiques s'accompagne d'un croisement important des sources.



Boussay Une partie du territoire de l'ancienne commune de Saint-Michel-du-Bois est rattachée à Boussay (dans la partie est) XIXe siècle Agrandissements de l'église, par deux campagnes de travaux : ajout du bas-côté nord (vers la grange dimière) puis du bas-côté sud (vers l'ancien presbytère du XVe siècle) A partir de Restauration de la nef de l'église paroissiale, puis ajout d'une travée et d'ancien presbytère du XVe siècle) Déplacement du cimetière qui se situait sur l'actuelle place Jeanne d'Arc le long du chemin d'un clocheton par l'architecte Alcide Créchet

1868

1893



Carte postale des années 1950 : le jeu des toitures du village de Boussay dessine une silhouette pittoresque dans laquelle les maisons de maitre rivalisent avec le bâti plus rural. L'église domine à plusieurs titres : bâtiment le plus haut et construction sur un micro-relief de plateau

SPR de Boussay

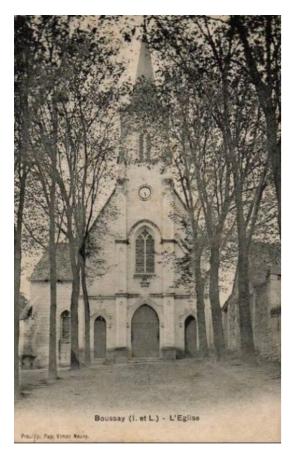
1869	Remplacement de l'ancien pont en bois qui enjambe la Claise par un pont de pierre (le pont de bois sera démoli en 1875)
1875	Plan d'alignement de la rue principale, la commune acquière quelques terrains et élargit la rue dans le prolongement du nouveau pont
1885	Arrivée du chemin de fer accompagné du percement de la rue de la gare et de la création de deux embellissements urbains : la réplique du Mont Golgotha et la statue de Jeanne d'Arc (1896)
1890	Mise en place du pèlerinage de la fontaine de Saint-Marc, avec un chemin de croix sur le coteau et une statue de Saint-Marc qui couronne un édicule à colonnettes

Monseigneur Renou, archevêque de Tours

Construction d'un pastiche de muraille médiévale et d'une tour en l'honneur de la visite de

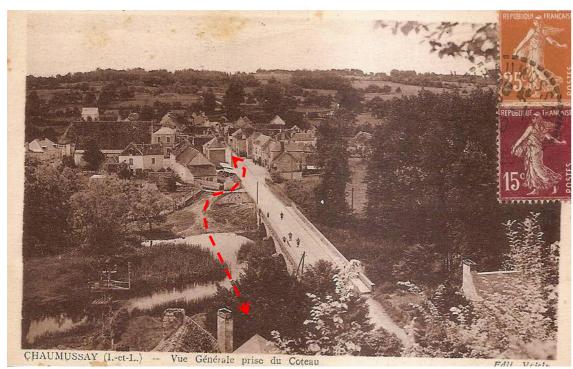
L'abbé Brung est nommé curé de la paroisse de Chaumussay

RAPPORT DE PRESENTATION - Diagnostic APPROBATION 50

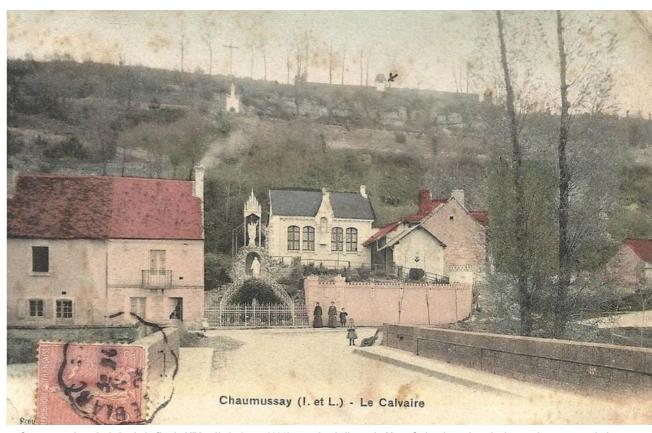




Deux cartes postales (fin XIXe et début XXe siècle) présentant la façade principale de l'église de Boussay (portail ouest) et le mail planté qui l'accompagne



Carte postale vue aérienne de Chaumussay pendant l'entre-deux guerre, on perçoit bien l'ancien chemin qui conduisait au pont de bois et débouchait directement sur la fontaine Saint-Marc



Carte postale colorisée de la fin du XIXe siècle (vers 1890) avec la réplique du Mont Golgotha et le calvaire sur le coteau qui n'est pas encore envahi par la végétation



Carte postale fin XIXe , la réplique du Mont Golgotha et le calvaire

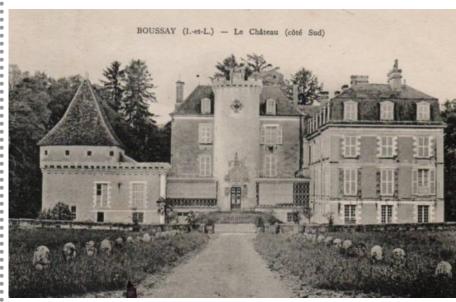


La nouvelle rue de la gare percée à la fin du XIXe siècle, carte postale du début du XXe siècle

Le bourg de Boussay

Autrefois simple village, peut-être même hameau isolé, avec la construction du château qui organise un site défensif dans un premier temps, puis un lieu de résidence dans un deuxième temps. L'église paroissiale Saint-Laurent est fondée probablement dès le XIIe siècle (dépendance de l'abbaye de Preuilly). Au XVe siècle, une chapelle privée fut ajoutée par les Seigneurs de Menou. Le portail de l'église fut entièrement repris au XIXe siècle par l'architecte Alcide Créchet, avec l'ajout d'une travée supplémentaire.

Le château également fut remanié à plusieurs reprises, de sorte qu'il revêt aujourd'hui une allure relativement éclectique., avec une partie héritée du système défensif et une aile XVIII et XVIII siècle à vocation de résidence (château classique).



Façade principale du château de Boussay, carte postale fin XIXe siècle / sources : delcampe.fr



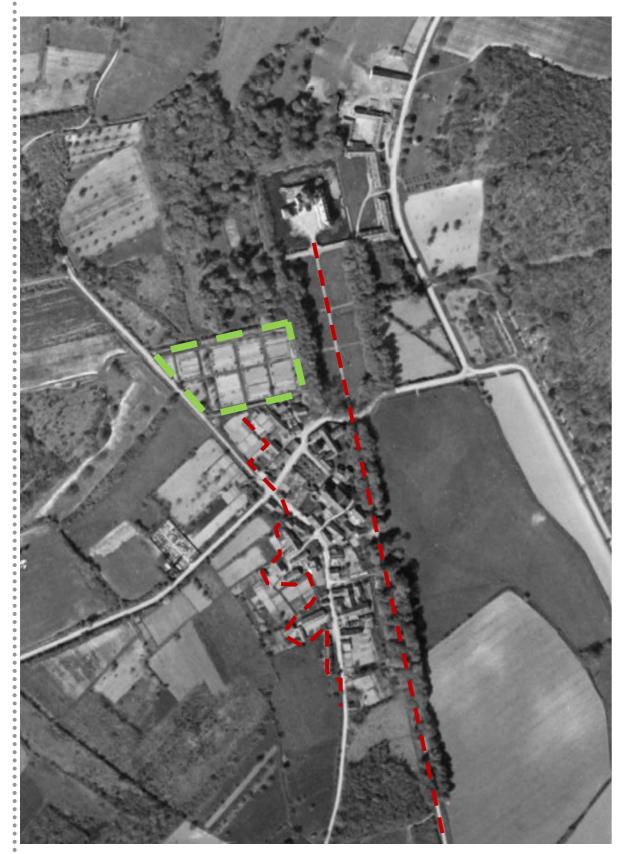
L'église et le mail planté à l'emplacement de l'ancien cimetière, carte postale fin XIXe siècle / sources : delcampe.fr



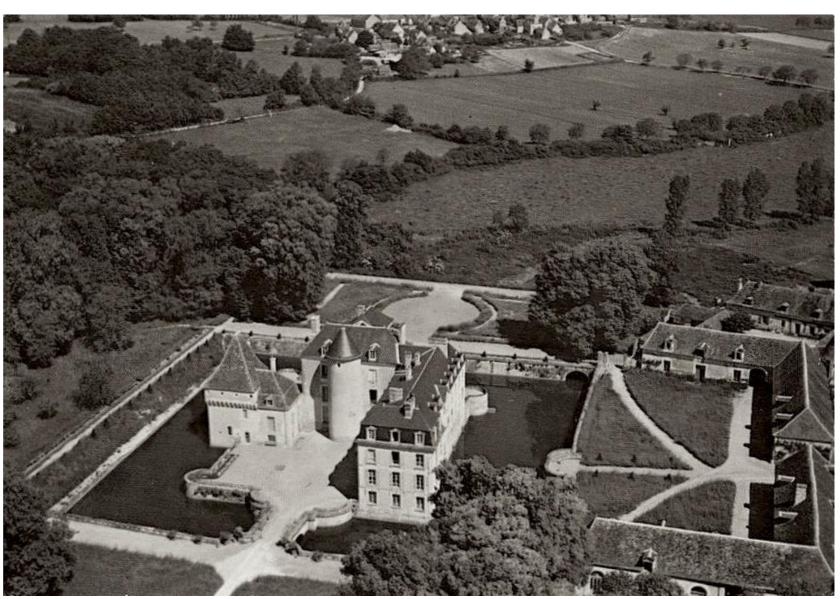




Extrait du cadastre napoléonien, section A dite du bourg, feuillle1, échelle 1/2500ème; 1811, cadastre rénové en 1971 / sources : archives départementales d'Indre-et-Loire



Extrait photographie aérienne de 1950 / sources : géoportail, IGN



Le paysage du bourg de Boussay est conditionné par l'organisation spatiale du château et de son parc. Au-delà du seul bâtiment, la château est entouré d'un vaste jardin, et d'un parc boisé auquel on accède par une somptueuse allée de marronniers et tilleuls.

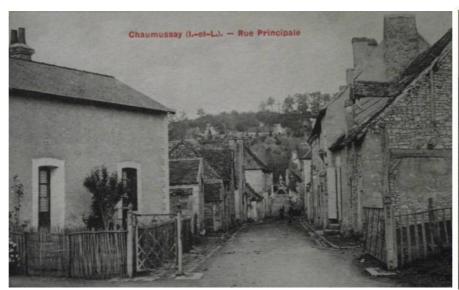
Le paysage urbain induit est très intéressant puisqu'il procède à la fois du développement traditionnel d'un bourg rural, de façon condensée mais non organisée et d'un parfait alignement le long de l'allée du parc.



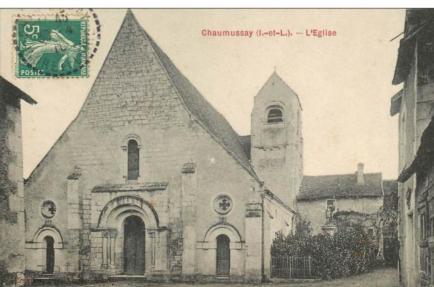
Le bourg de Chaumussay

Très marqué par les travaux du XIXe siècle, le bourg de Chaumussay a connu plusieurs campagnes de travaux dans la seconde moitié de ce siècle. En 1869, on décide de remplacer le pont en bois qui enjambait la Claise par un pont en pierre, juste en face de la fontaine Saint-Marc. En 1875, en réponse à l'aménagement du pont, il est décidé d'élargir la rue principale et de réaligner les bâtiments. Cette décision a conduit à la rue que nous avons sous les yeux aujourd'hui.

En 1878, sous l'impulsion de l'abbé Brung, curé de la paroisse depuis 1869, l'église est agrandie et la cure est construite. Quelques années plus tars, la ligne de chemin de fer Port de Piles-le Blanc est créé et passe par Chaumussay, une gare est construite. Il faut alors rejoindre la gare et le centre-bourg, le percement d'une nouvelle rue est décidé.



La rue principale après les travaux d'alignement, carte postale fin XIXe sièL'église Saint-Médard, carte postale fin XIXe siècle / sources : delcampe.fr cle / sources : delcampe.fr





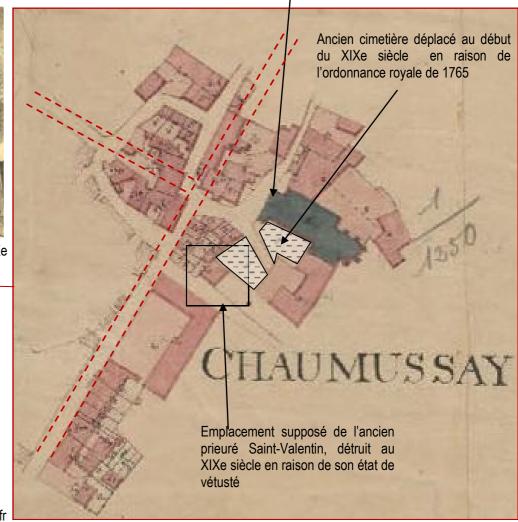
Extrait du cadastre napoléonien, section A dite du bourg, feuillle1, échelle 1/2500ème; 1811, cadastre rénové en 1971 / sources : archives départementales d'Indre-et-Loire



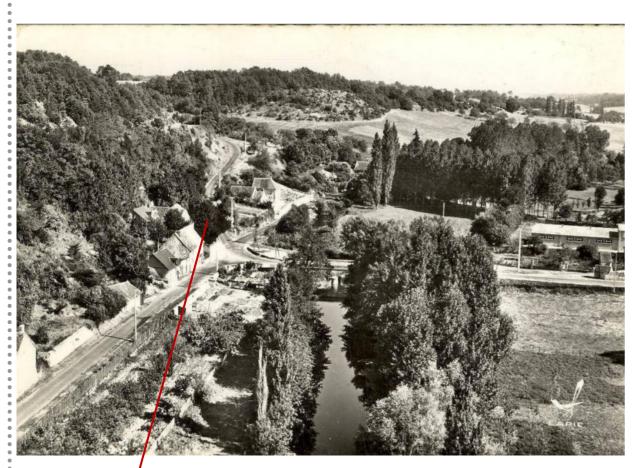
Place de l'église, maison qui sera démolie, carte postale fin XIXe siècle / sources : delcampe.fr

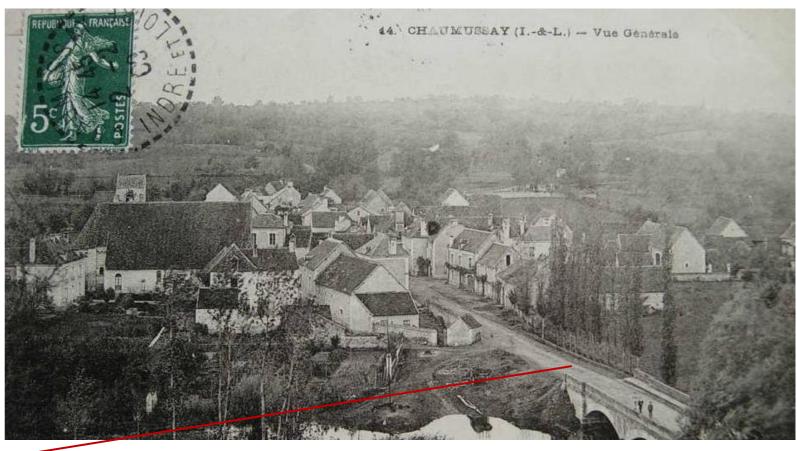


Le nouveau pont, carte postale fin XIXe siècle / sources : delcampe.fr

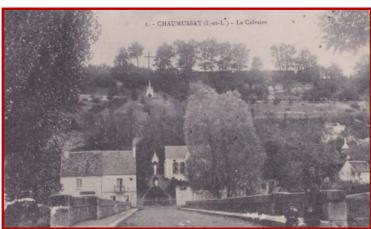


RAPPORT DE PRESENTATION - Diagnostic **APPROBATION** SPR de Boussay









La fontaine Saint-Marc et sa croix

Sur la colline surplombant la fontaine, l'abbé Brung a fait ériger un calvaire qui est une tentative de reconstitution du Mont Golgotha. En dessous, un rappel de la grotte de Lourdes. A côté, la petite construction pseudo-médiévale a été élevée à l'occasion de la première visite de l'archevêque de Tours, monseigneur Renou en 1893. Derrière ces murs, il y avait une école privée tenue par des religieuses.



3.3 MORPHOLOGIE URBAINE DES BOURGS

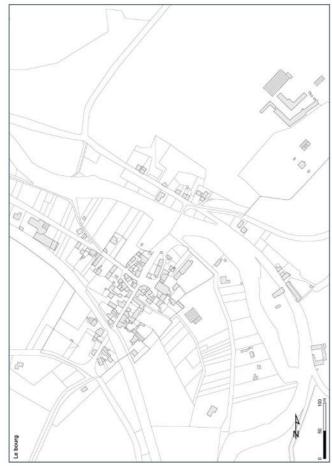
L'étude parcellaire et morphologique

Une fois réalisée l'étude à l'échelle du territoire des deux communes et grâce à l'identification de tous les lieux d'expression du pouvoir féodal et surtout leur hiérarchie, l'analyse morphologique de certains secteurs permet d'approfondir l'organisation urbaine du territoire. Si l'analyse des anciens fiefs se focalise davantage sur l'architecture avec les logis seigneuriaux et les fermes, certains lieux dénommés « villages », dans le dictionnaire historique de la Touraine (Dictionnaire Géographique Historique et Biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine, par J-X Carré de Busserole (Publié en 1882) ne comportaient aucun logis et ne constituaient pas des fiefs à part entière. Les villages correspondent historiquement à des concentrations de l'habitat liées à l'activité agricole et pas nécessairement à la présence d'un seigneur ou d'un site fortifié (même modeste). A Chaumussay comme à Boussay, ces sites sont systématiquement implantés dans les vallons secondaires (secs) qui conduisent à la vallée de la Claise. Leur organisation dans le paysage est donc liée à l'usage qui était fait des parcelles alentours.

Si le remembrement parcellaire des années 1970 a effacé de nombreuses traces des découpages anciens, il est toutefois possible de relire celles-ci grâce au cadastre napoléonien ou encore aux boisements qui n'ont pas été touchés par la simplification parcellaire. De même, il est encore possible de lire dans ces villages un parcellaire très ancien souvent ramassé autour d'un noyau qui constitue le cœur du village et abrite souvent les équipements communs (puits, four, etc.) et les dégagements faisant office d'espace public. Afin de bien analyser ces espaces avec une grille de lecture commune, plusieurs villages ont été sélectionnés sur les deux communes et on fait l'objet d'une série de plans équivalents utilisant les mêmes légendes. Ont été analysés graphiquement : la trame viaire (forme et date), la forme des parcelles, le type de desserte des parcelles et la datation relative du bâti par rapport au cadastre napoléonien.

L'analyse morphologique des bourgs permet de dégager les grandes composantes de l'organisation des centres autour des églises. Dans le déroulé de l'analyse, nous avons en effet distingué les deux bourgs paroissiaux, qui abritent l'église paroissiale, des villages agricoles situés généralement sur les plateaux mais ne comportant pas d'église et que très occasionnellement des chapelles privées.

Les bourgs sont donc avant tout des centralités constituées autour d'un édifice public important (église ou château). Ils ont également la particularité d'abriter les équipements publics (école, mairie, gare, etc.) et la place centrale de la commune où ont lieu les différentes manifestations publiques. Le bourg est donc un lieu de vie et une polarité à l'échelle de la commune. En termes de forme urbaine, cela implique une rame viaire plus complexe, avec un système hiérarchisé de voies (voies principales, secondaires, venelles, etc.).



Extrait du cadastre actuel, échelle graphique / sources : Conseil Départemental d'Indre-et-Loire



Photographie aérienne actuelle / sources : Atlas des Patrimoines, Ministère de la Culture

Bourg de Chaumussay

- ⇒ 696 habitants vers 1875
- ⇒ Environ une centaine de bâtiments
- ⇒ Ancienne châtellenie
- ⇒ Rue traversante, carrefour, siège de la paroisse

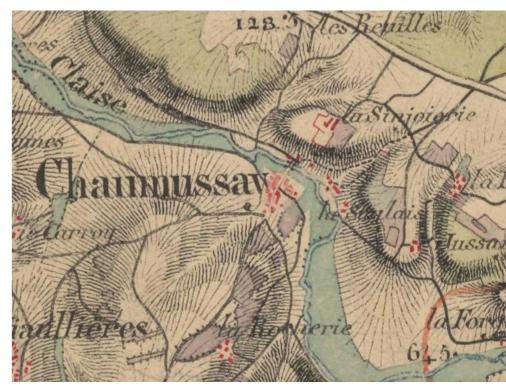
Sources : Carré de Busserolle, Jacques-Xavier (1823-1904). Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine : par J.-X. Carré de Busserolle,.... 1878-1884.



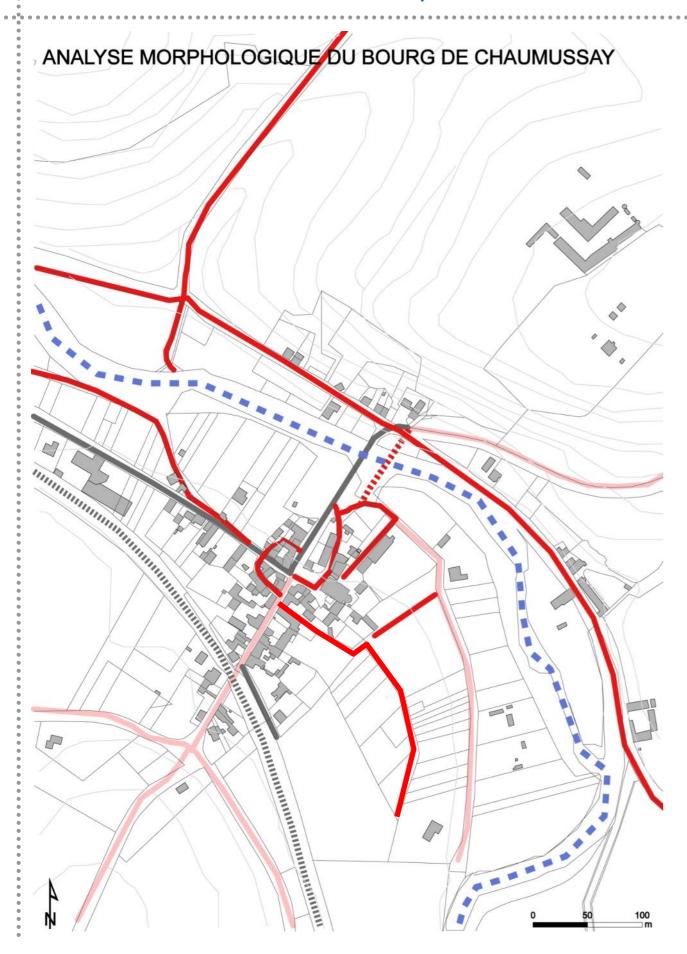
Extrait de la carte de Cassini, dressée au XVIIIe siècle par la famille Cassini, échelle 1/86 000ème / sources : Géoportail, IGN



Extrait du cadastre napoléonien, section A dite du Bourg, feuille 1, échelle 1/2500ème; 1811, cadastre rénové en 1971 / sources : archives départementales d'Indre-et-Loire



Extrait de la carte d'Etat-Major dressée entre 1820 et 1866, échelle 1/40 000ème / sources : Géoportail, IGN, Atlas des patrimoines (Ministère de la Culture)



Voirie existante sur le cadastre napoléonien

Voirie existante sur le cadastre napoléonien mais dont la morphologie a été modifiée

Voirie crée entre 1812 et 1950

Woie de chemin de fer

Voirie disparue

- ⇒ Plan d'alignement de la rue principale
- ⇒ Passage de la voie de chemin de fer
- ⇒ Percement de la rue de la gare
- ⇒ Suppression de l'ancien pont

La trame viaire du bourg de Chaumussay exprime très bien l'histoire de l'évolution de la commune. Une première trame, probablement très ancienne, s'imprime de façon concentrique ou du moins circulaire, et témoigne d'un établissement d'origine religieuse (prieuré) visant au défrichement de la vallée. A cette trame ancienne se sont ajoutées deux types d'intervention au XIXe siècle : d'une part le percement de voies nouvelles induites par l'arrivée de la gare et le nouveau pont de pierre ; et d'autre part les plans d'alignements qui élargissent les voies et entrainent la modernisation des façades.

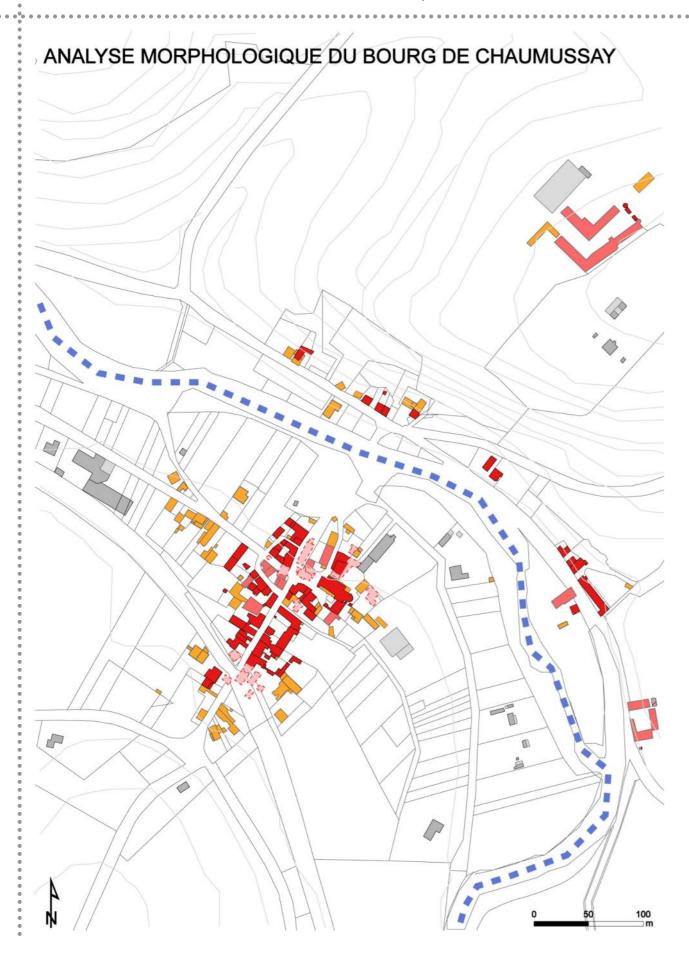






- Parcelle de forme laniérée régulière Parcelle de forme laniérée irrégulière Parcelle de forme carré issue du découpage d'une parcelle plus grande ou d'un parcellaire médiéval aggloméré ancien Parcelle issue du rognage successif de ses parties périphériques, redécoupage et reconfiguration Parcelle de forme indéfinie, de grande taille et bâtie, probablement issue d'un redécoupage récent ou d'une exploitation agricole Parcelle de forme carrée à grande dimension (anciennes parcelles agricoles ou jardins?) dans le centre bourg Parcelle de grande tallle sans forme indéfinie à vocation naturelle ou agricole Parcelle de forme indéfinle Parcellaire géométrique fruit d'une opération de lotissement Parcelles Issue de la reconfiguration de voirie (percements XIXe siècle et voie de chemin de fe)r Parcelles laniérées de type agricole
- ⇒ Parcellaire d'origine médiévale
- ⇒ Quelques opérations de lotissement, probablement au XIXe siècle
- ⇒ Parcellaire agricole dominant

Le système parcellaire du centre bourg est relativement complexe : aux parcelles étroites et découpées en « petits morceaux » qui correspondent au noyau historique de Chaumussay, répondent des parcelles plus grandes, aux dimensions régulières, fruit d'un découpage programmée et organisé. Le noyau médiéval s'est étendu suivant un défrichement régulier qui a conduit à la constitution de grandes parcelles auxquelles sont attachées des bâtiments, des jardins et des grands murs. Le fond de vallée, enfin, est occupé par une système de parcellaire en lanière propre aux cultures vivrières ou maraichères, permettant de desservir un maximum de parcelles avec un seul chemin.



- Bâtiment actuel présent sur le cadastre napoléonien (1812)
- Bâtiment actuel présent sur le cadastre napoléonien (1812) et ayant connu des modifications (volumétrie ou emprise au sol)
- Bâtiment présent sur le cadastre napoléonien (1812) et ayant disparu
- Bâtiment actuel construit entre 1812 et 1950
- Bâtiment construit depuis 1950
- ⇒ Alignement sur rue
- ⇒ Implantation perpendiculaires à la rue pour des grands corps de ferme
- ⇒ Réalignement XIXe siècle

L'analyse diachronique confirme les statistiques de l'INSEE, la grande majorité des bâtiments est antérieure à 1950, et une part non négligeable date d'avant 1812. S'ils ont pu être modifiés ou transformés, les bâtiments déjà cadastrés sur le cadastre napoléonien n'en reste pas moins des témoins du XVIIIe siècle, voire beaucoup plus anciens pour nombre d'entre eux. Le percement de la rue de la gare, l'arrivée du chemin de fer et le dégagement de la place de l'église sont à l'origine de nombreuses démolitions qui ont cependant façonné la silhouette du village actuel. Les extensions postérieures à 1812 sont concentrées dans la périphérie du noyau ancien, quant aux constructions les plus récentes, elles sont éparses et concernent pour la plupart des hangars d'activité ou la nouvelle école construite dans les années 1950.



Emprise de l'ancien ilot racheté par la commune puis rasé pour élargir la rue principale

Bourg de Chaumussay







- ⇒ Silhouette dans le paysage
- ⇒ Homogénéité des matériaux et des volumes
- > Prégnance du paysage et du clocher de l'église, rapport d'échelle équilibré

Parler de silhouette pittoresque n'est pas sans fondement à Chaumussay, le paysage boisé du coteau contribuant largement à donner une échelle à l'ensemble. Les gabarits des constructions jouent également un rôle dans la cohérence formelle de la figure bâtie.



Bourg de Chaumussay











Perspective urbaine majeur, axe de composition



Monument historique



Espace public central ou majeur



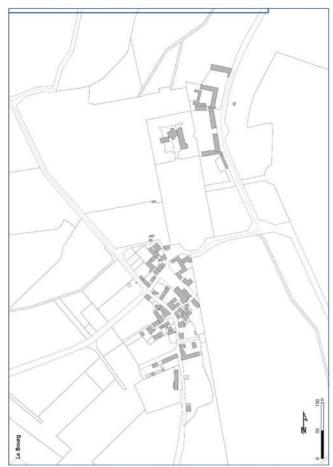
Bâtiment remarquable



Espace de jardin participant de la qualité de la silhouette du bourg

Photographie aérienne actuelle / sources : Atlas des Patrimoines, Ministère de la Culture

- ⇒ Un patrimoine architectural monumental et rural riche
- ⇒ Une rue principale doublée de petites venelles et d'espaces publics composés en regard des grands édifices publics (église, grange, mairie, etc.)
- ⇒ Une double façade urbaine : sur la rue, avec le front bâti et les anciennes devantures commerciales, sur le paysage, avec les jardins et les volumes annexes à l'arrière des constructions



Extrait du cadastre actuel, échelle graphique / sources : Conseil Départemental d'Indre-et-Loire



Photographie aérienne actuelle / sources : Atlas des Patrimoines, Ministère de la Culture

Bourg de Boussay

- ⇒ 720 habitants vers 1875
- ⇒ Environ une centaine de bâtiments
- ⇒ Fief relevant de baronnie de Preuilly
- ⇒ Rue traversante, carrefour, siège de la paroisse

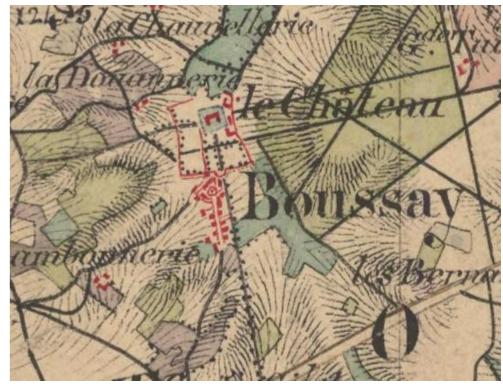
Sources : Carré de Busserolle, Jacques-Xavier (1823-1904). Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine : par J.-X. Carré de Busserolle,.... 1878-1884.



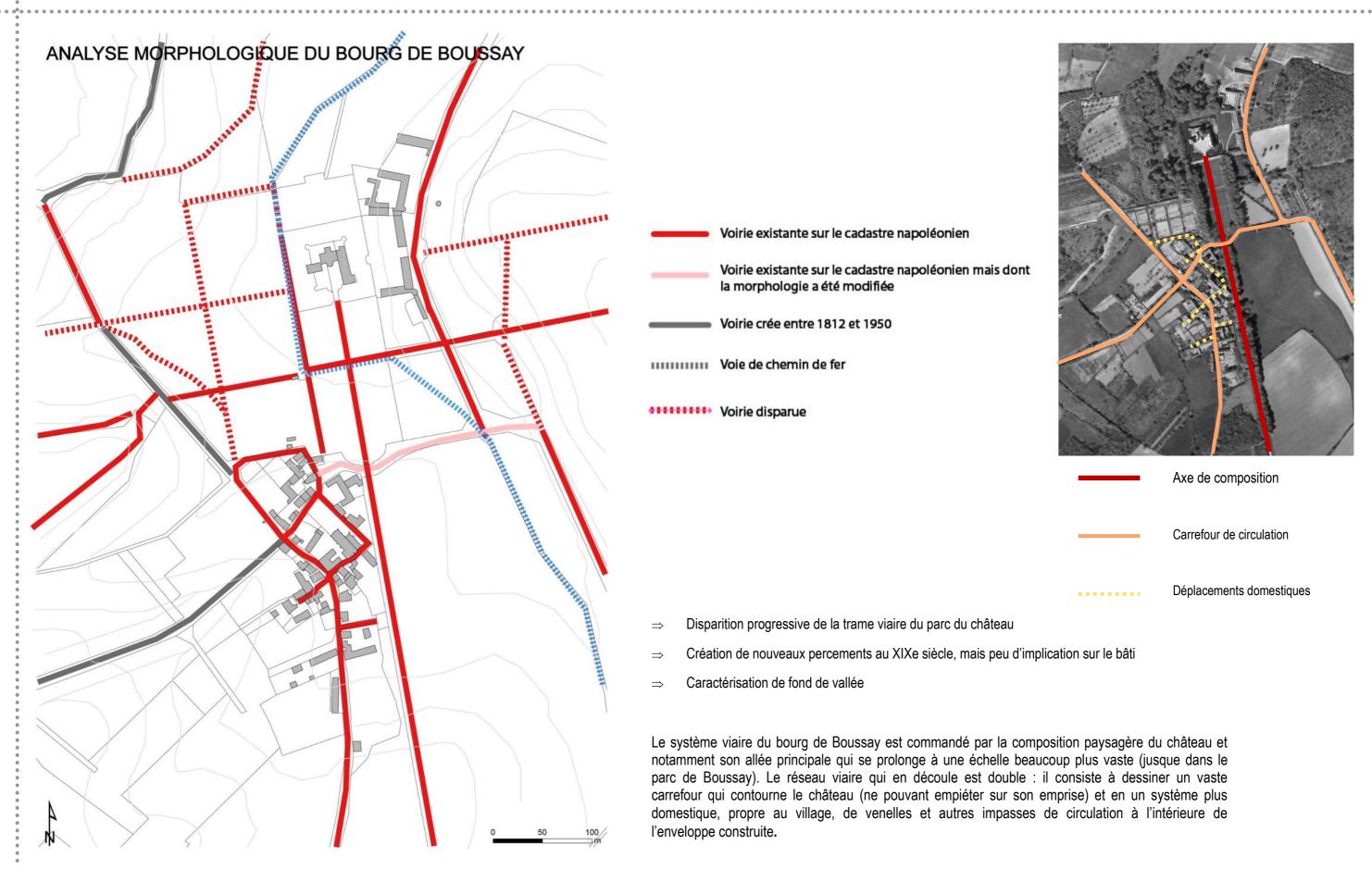
Extrait de la carte de Cassini, dressée au XVIIIe siècle par la famille Cassini, échelle 1/86 000ème / sources : Géoportail, IGN



Extrait du cadastre napoléonien, section A dite du Bourg, feuille 1, échelle 1/2500ème; 1811, cadastre rénové en 1971 / sources : archives départementales d'Indre-et-Loire



Extrait de la carte d'Etat-Major dressée entre 1820 et 1866, échelle 1/40 000ème / sources : Géoportail, IGN, Atlas des patrimoines (Ministère de la Culture)







- ⇒ Tissu très ancien autour de l'église
- ⇒ Traces de lanières
- ⇒ Forme de parcelles allongées

On trouve dans la trame parcellaire du bourg de Boussay des résidus de parcellaire ancien morcelé et amassé qui situent le noyau historique du bourg plutôt au carrefour de la rue du Général de Menou et de la rue de l'église. L'essentiel du parcellaire est constitué de deux types de formes : des parcelles allongées en lanière à l'ouest accueillant plutôt des fermes, et des parcelles ramassées de formes carrées à l'est, qui sont occupées par des grandes propriétés. Evidemment, de nombreuses exceptions existent et forment des parcelles détachées, souvent de forme allongée dans les angles. On peut noter que l'église est cadastrée suivant sa stricte emprise, et que la chapelle de la famille de Menou est bien une propriété privée indiquée au cadastre.



- Bâtiment actuel présent sur le cadastre napoléonien (1812)

 Bâtiment actuel présent sur le cadastre napoléonien (1812) et ayant connu des modifications (volumétrie ou emprise au sol)

 Bâtiment présent sur le cadastre napoléonien (1812) et ayant disparu
 - Bâtiment présent sur la photo aérienne de 1948 et ayant disparu
- Bâtiment actuel construit entre 1812 et 1950
- Bâtiment construit depuis 1950
- ⇒ Alignement sur rue
- ⇒ Implantation perpendiculaires à la rue pour des grands corps de ferme
- ⇒ Tissu constant
- ⇒ Arrière de parcelles végétalisées
- ⇒ Pignons sur rue

Une fois de plus les statistiques sur l'âge moyen des bâtiments se confirme, avec une part encore plus importante de constructions datant d'avant 1812. Seules quelques extensions ou constructions neuves ont été réalisées depuis 1812, sans être pour autant postérieures à 1950. Ceci dessine donc un village très authentique par rapport à la forme qu'il revêtait au début du XIXe siècle. Les constructions ont sans doutes connu quelques transformations qui ont affecté leur forme, mais nul doute que le caractère pittoresque du village repose principalement sur la grande cohérence des volumes bâtis, aussi bien dans leur forme que dans leur ancienneté.

Bourg de Boussay







- ⇒ Silhouette dans le paysage
- ⇒ Homogénéité des matériaux et des volumes
- > Prégnance du paysage et du clocher de l'église, rapport d'échelle équilibré

La silhouette du village apparait à plusieurs points de vues stratégiques, qui ne laissent jamais vraiment la possibilité d'apercevoir en même temps le bourg et le château. Les deux paysages sont composés et juxtaposés mais pas véritablement imbriqués. Le clocher de l'église émerge dans le paysage du micro-relief formé dans le vallon.



Bourg de Boussay











Perspective urbaine majeur, axe de composition



Espace public central ou majeur



Espace de jardin participant de la qualité de la silhouette du bourg



Monument historique



Bâtiment remarquable



Pignon « accroché » à l'alignement

Photographie aérienne actuelle / sources : Atlas des Patrimoines, Ministère de la Culture

- ⇒ Un patrimoine architectural monumental et rural riche composé par la présence du château et de son parc
- ⇒ Une rue principale qui contourne le château et longe en parallèle, l'axe de composition paysagère de l'allée plantée.
- Des architectures à deux entrées : le bâti rural classique (fermes) et les belles demeures bourgeoises liée au château (maisons de maitre).

3.4 MORPHOLOGIE URBAINE DES VILLAGES

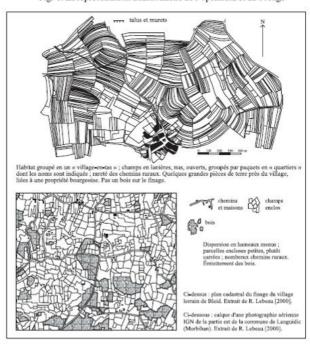
L'étude parcellaire et morphologique

Couplée aux visites de terrain, cette vision typo-morphologique a permis de dégager, dans le prolongement de l'approche plus territoriale, des caractéristiques communes à tous les villages du territoire, dans leur implantation, dans leur fonctionnement et dans leur forme urbaine. La principale observation repose justement sur la forme des parcelles qui constitue le noyau du village et qui renvoie davantage à un défrichement non organisé (à la différence de la parcelle en lanière régulière ou de forme carrée de type bocage qui fait référence au défrichage organisé par un seigneur ou des religieux). Les villages seraient donc nés d'une implantation humaine tardive dans les vallons secs, après défrichement progressif et exploitation des terres alentours.

Le modèle de village que l'on peut lire dans la trame parcellaire est complètement différent dès lors qu'il s'agit d'une ferme isolée ou d'un logis seigneurial attaché à un ancien fief. Certains hameaux se rapprochent également des fermes isolées dans la forme de leur parcelle et ne constituent un hameau que parce que deux fermes sont proches l'une de l'autre, sans pour autant dépendre autrefois du même seigneur ou de la même paroisse.

La trame parcellaire doit également être mise en relation avec la trame viaire qui définit les grandes circulations sur le territoire. Sur les deux communes, les cheminements suivent parfaitement le relief et épousent le paysage. Circulation en fond de vallée, sur une ligne de crête, et dans l'ensemble des vallons secs dans lesquels les villages se sont implantés. Le cheminement participe du maillage du territoire car où que l'on se trouve, on aperçoit nécessairement un hameau ou une ferme à proximité. C'est en partie en cela que le territoire a conservé sa structure féodale dans le paysage, car malgré la disparition de quelques lieudits, l'essentiel du bâti est encore présent et rappelle la trame serrée d'autrefois. Sur la carte des enjeux des deux AVAP, la plupart des panoramas sur le paysage des vallées a été reporté de façon à bien saisir l'importance des enjeux de covisibilité d'un paysage à l'autre, d'un ensemble bâti à l'autre.

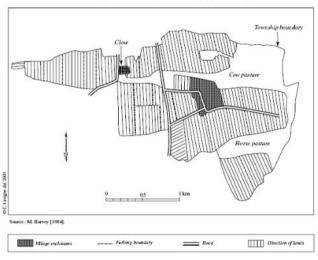
Fig. 1. La représentation traditionnelle de l'openfield et du bocage



Comparaison des matrices parcellaires types des paysages de bocage et d'openfield

Source : illustrations tirée de, Magali Watteaux, « Sous le bocage, le parcellaire... », Etudes rurales 2005/3 (n° 175-176), p. 53-80.

Fig. 3. Carte simplifiée du parcellaire de Southburn réalisée à partir d'un estate map du XVIIIº siècle, d'après M. Harvey



Exemple de l'organisation de la trame parcellaire agricole en lanière du village de Southburn (au XVIIIe siècle)

Source : illustration tirée de, Cédric Lavigne, « De nouveaux objets d'histoire agraire pour en finir avec le bocage et l'openfield», Etudes rurales 2003/3 (n° 167-168), p. 133-185.



Extrait du cadastre actuel, échelle graphique / sources : Conseil Départemental d'Indre-et-Loire



Photographie aérienne actuelle / sources : Atlas des Patrimoines, Ministère de la Culture

Village des Viaullières à Chaumussay

- ⇒ 47 habitants vers 1875
- ⇒ Environ une cinquantaine de bâtiments
- Village relevant de la Châtellenie de Sainte-Julitte puis de l'abbaye de Preuilly
- ⇒ Rue traversante, voierie circulaire interne

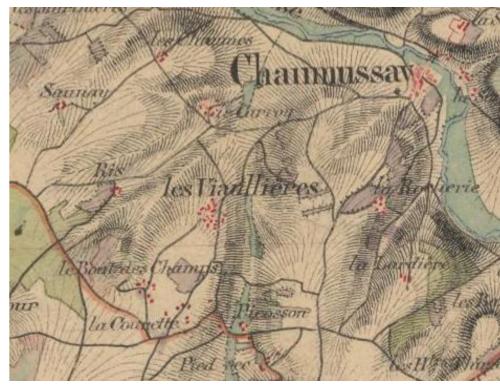
Sources : Carré de Busserolle, Jacques-Xavier (1823-1904). Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine : par J.-X. Carré de Busserolle, 1878-1884.



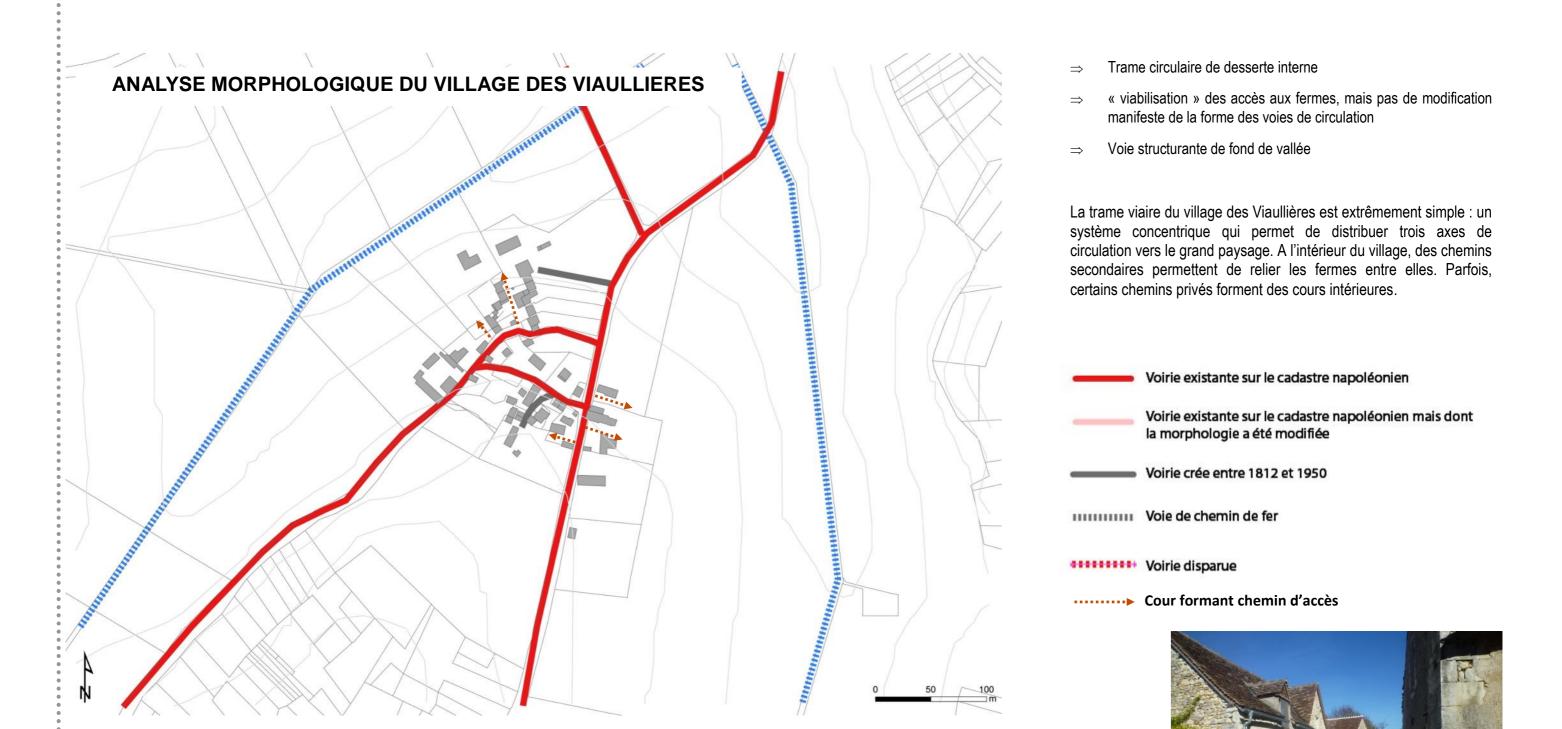
Extrait de la carte de Cassini, dressée au XVIIIe siècle par la famille Cassini, échelle 1/86 000ème / sources : Géoportail, IGN



Extrait du cadastre napoléonien, section D dite des Viaullières, feuille 2, échelle 1/2500ème; 1811, cadastre rénové en 1971 / sources : archives départementales d'Indre-et-Loire

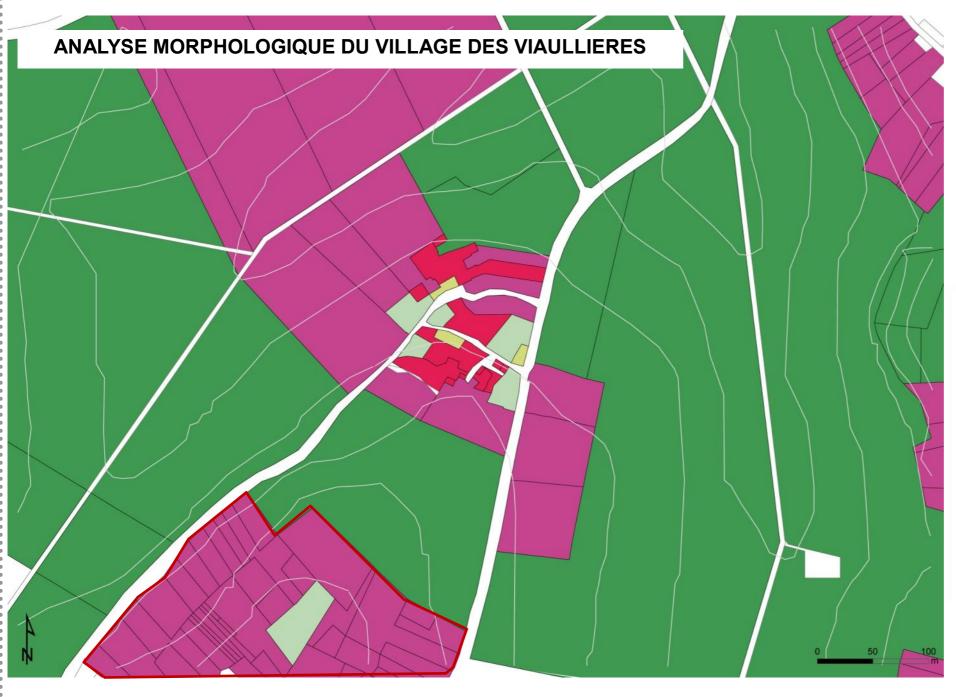


Extrait de la carte d'Etat-Major dressée entre 1820 et 1866, échelle 1/40 000ème / sources : Géoportail, IGN, Atlas des patrimoines (Ministère de la Culture)



Trame viaire principale du village avec le jeu des pignons et les murs qui constituent un front bâti animé et discontinu en volume

SPR de Boussay APPROBATION - Diagnostic APPROBATION 71



- ⇒ Parcellaire agricole dominant
- Noyau ancien témoignant de la création de la trame parcellaire par déboisement
- ⇒ Division parcellaire pour la création de bâtiments

L'analyse de la trame parcellaire répond à l'organisation de la trame viaire. Le long de la trame concentrique (qui forme un cercle) s'organise un parcellaire complexe et amassé, de forme hétérogène. Les fermes qui semblent les plus récentes sont quant à elles rattachées à un parcellaire plus régulier formant souvent des carrés ou des rectangles selon le principe de la lanière. Le remembrement parcellaire a complètement modifié la structure des parcelles d'origine qui répondaient plutôt à celle que l'on trouve aujourd'hui sous les bois (parties non remembrées) avec un principe très marqué de petites lanières

- Parcelle de forme laniérée régulière

 Parcelle ramassée (forme carrée ou découpage irrégulier)
 Issue du découpage d'une parcelle plus grande ou d'un parcellaire médiéval aggloméré ancien

 Parcelle de forme carrée à grande dimension (de type bocager)

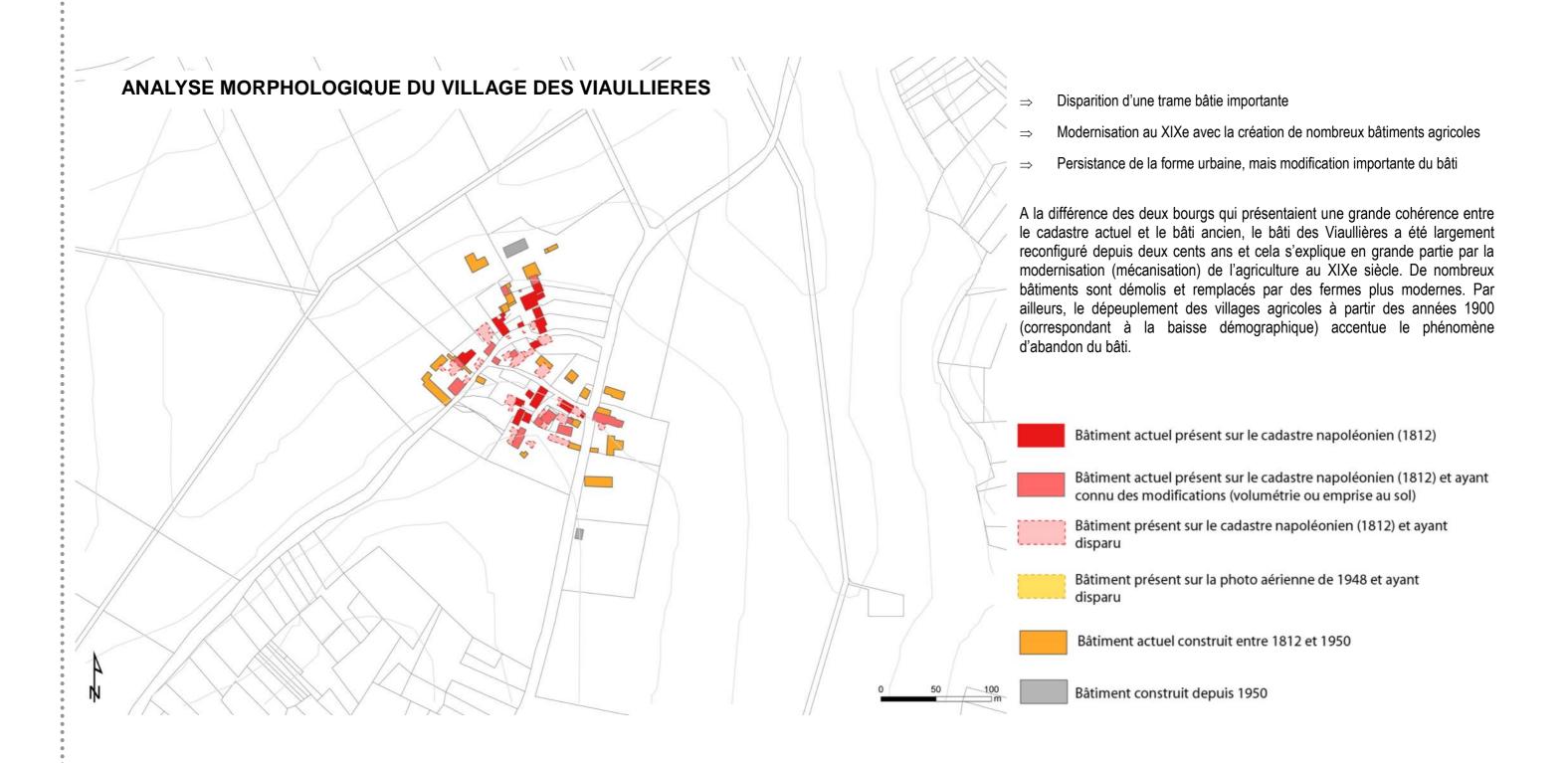
 Parcelle de grande taille sans forme définie à vocation naturelle ou agricole

 Parcelle de forme indéfinie, de grande taille et bâtie

 Parcellaire de forme allongée accueillant le plus souvent du bâti
- Pourtour de la masse bâtie du village actuel



Partie du parcellaire non remembré et témoin du découpage ancien



Village des Viaullières







- ⇒ Chemins ruraux sinueux mais composés par le bâti
- ⇒ Homogénéité des matériaux et des volumes
- Variété des volumes avec alternance entre les murs, les pignons, et les murs gouttereaux

La grande qualité de l'espace bâti du village repose également sur le traitement sobre et simple de l'espace public. Il faut ajouter à cela la présence récurrente des cours et chemins secondaires qui ponctuent les vues sur le grand paysage et replacent le village dans son contexte paysager.



 \longleftrightarrow

Perspective urbaine majeur, axe de composition



Espace public central du village



Espace de jardin participant de la qualité de la silhouette du village



Ferme remarquable



Bâtiment remarquable



Pignon « accroché » à l'alignement

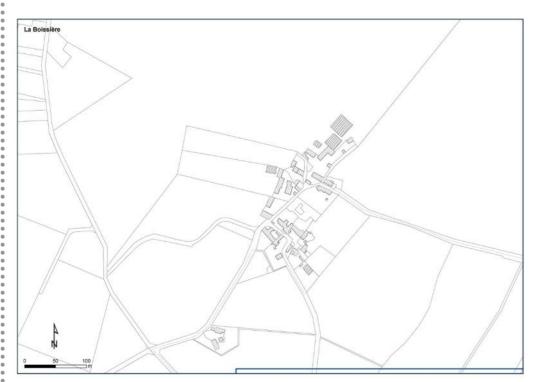
Photographie aérienne actuelle / sources : Atlas des Patrimoines, Ministère de la Culture

Village des Viaullières





Largement résidentialisé avec le temps, le village des Viaullières comporte aujourd'hui de nombreuses résidences secondaires, mais le phénomène n'est pas nouveau et les maisons de maitre construites à la fin du XIXe siècle par des agriculteurs enrichis ou des bourgeois venus par le train finissent de dessiner un paysage cerné de jardins et de cours autour de quelques pièces d'architectures remarquables, rurales ou plus résidentielles.



Extrait du cadastre actuel, échelle graphique / sources : Conseil Départemental d'Indre-et-Loire



Photographie aérienne actuelle / sources : Atlas des Patrimoines, Ministère de la Culture

Village de la Boissière à Boussay

- > 80 habitants vers 1875
- ⇒ Environ une quarantaine de bâtiments
- ⇒ Village (pas de fief)
- ⇒ Rue traversante, dessertes en impasse des cours de ferme

Sources : Carré de Busserolle, Jacques-Xavier (1823-1904). Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine : par J.-X. Carré de Busserolle, 1878-1884.



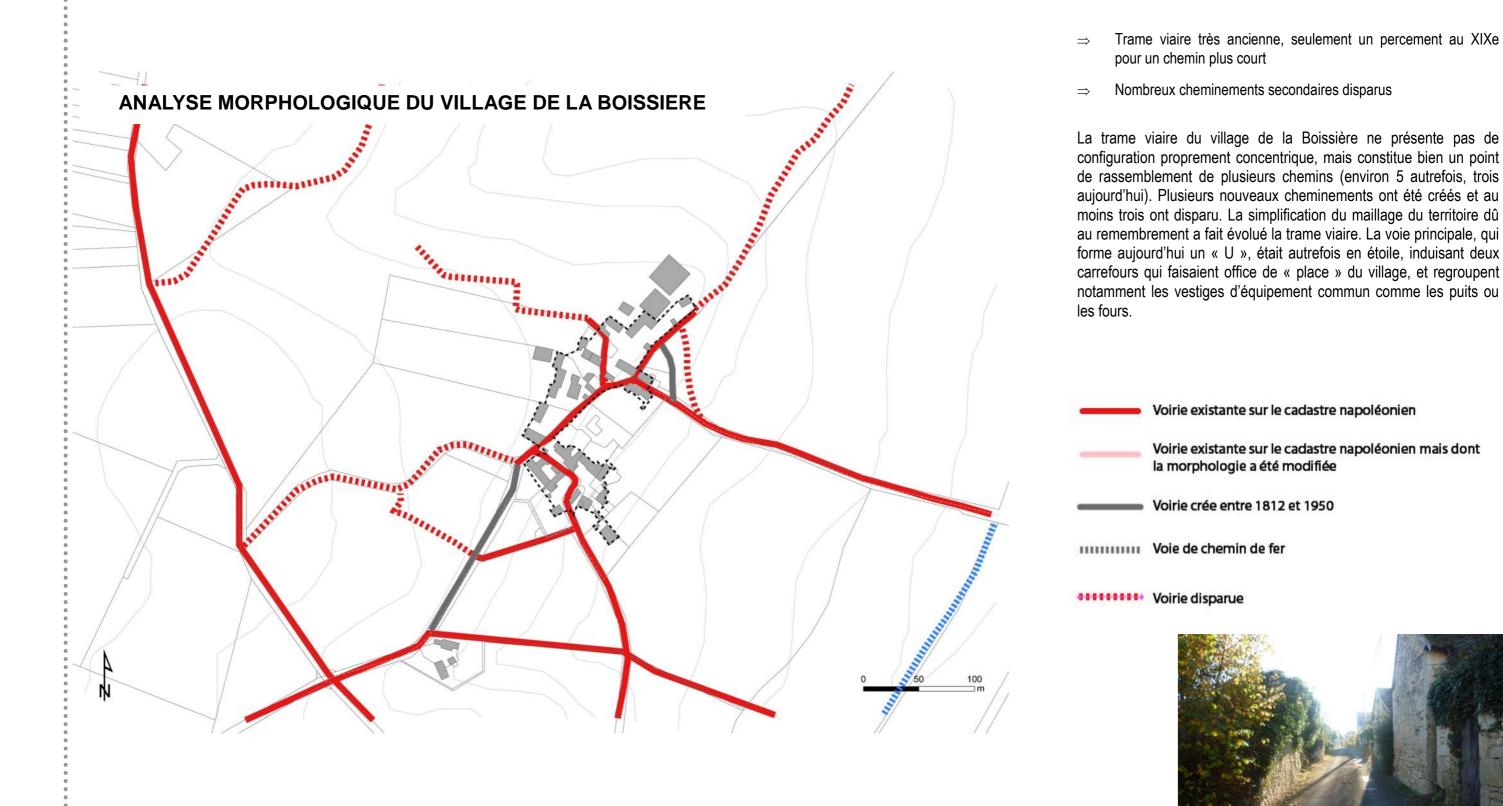
Extrait de la carte de Cassini, dressée au XVIIIe siècle par la famille Cassini, échelle 1/86 000ème / sources : Géoportail, IGN



Extrait du cadastre napoléonien, section C dite de la Boissière, feuille 1, échelle 1/2500ème; 1811, cadastre rénové en 1971 / sources : archives départementales d'Indre-et-Loire



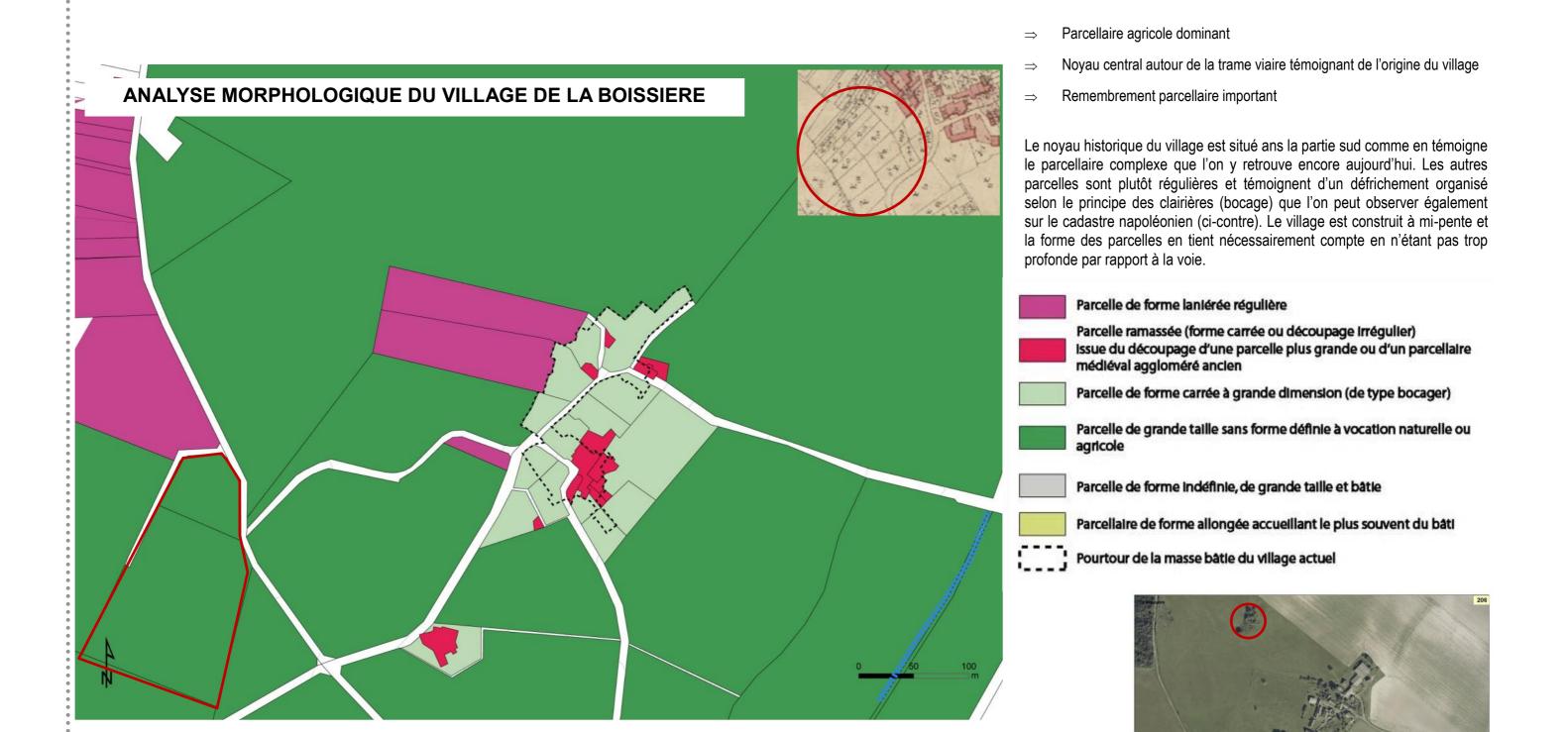
Extrait de la carte d'Etat-Major dressée entre 1820 et 1866, échelle 1/40 000ème / sources : Géoportail, IGN, Atlas des patrimoines (Ministère de la Culture)



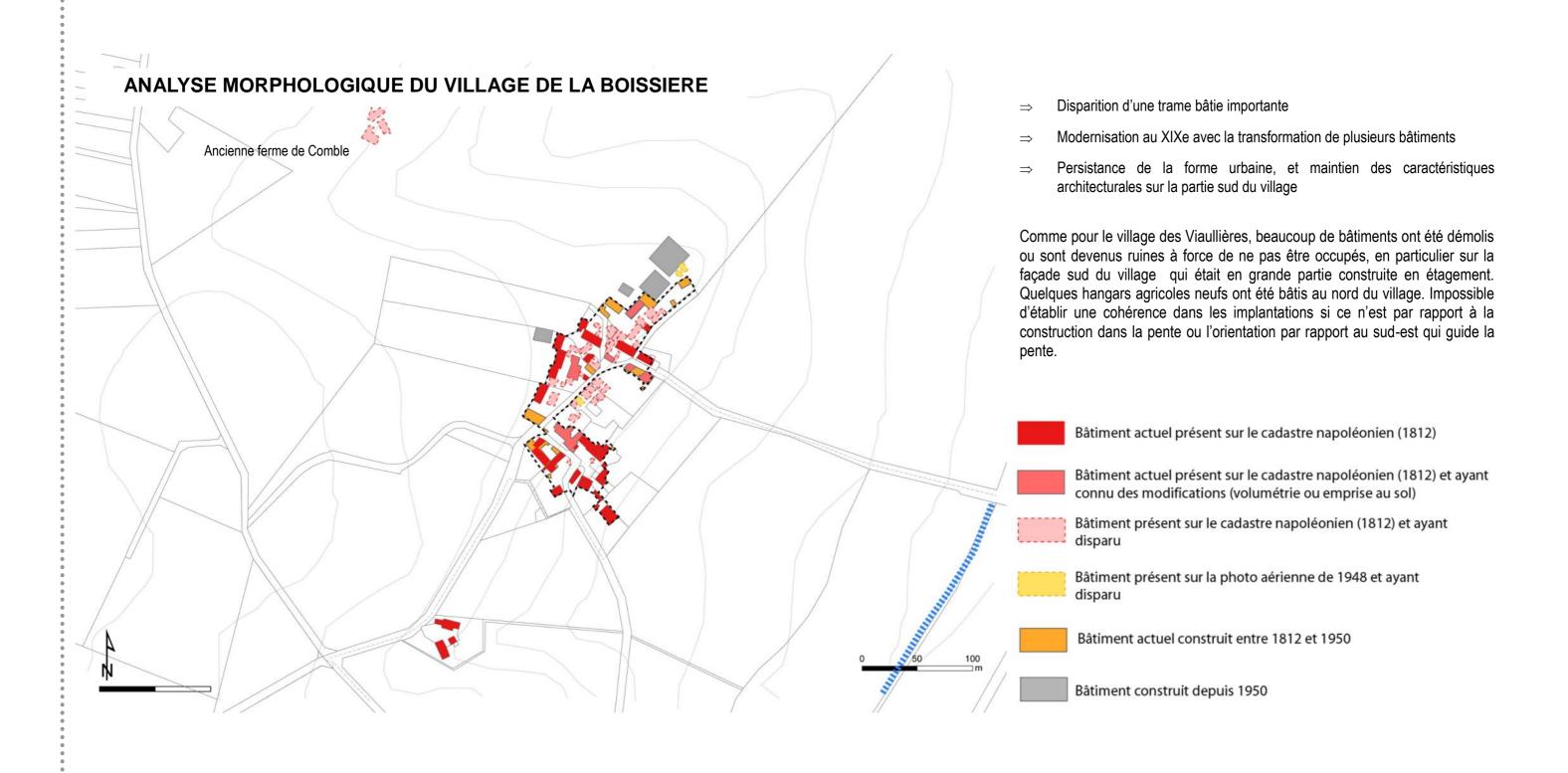
SPR de Boussay RAPPORT DE PRESENTATION - Diagnostic APPROBATION 77

Comme aux Viaullières, trame les pignons et les murs qui constituent un front bâti animé et discontinu en volume. Le chemin est mi-pente,

induisant des constructions étagées.



Parcellaire du boisement remembré, trace du chemin dans la ligne de boisement et vestiges de la ferme de Comble



Village de la Boissière







- ⇒ Bâtiments ruraux importants sur deux niveaux, constructions en étagement, le village de formes bâties d'un bourg excepté pour les implantations
- Continuité bâtie le long des voies (murs de clôture, mur pignon, etc.) mais avec de nombreux accidents de volumétrie
- La pente joue un double rôle : à l'intérieur du village elle organise des vues plongeantes, à 'extérieur elle crée une silhouette bâtie en étagement

La physionomie de la rue du village de la Boissière ressemble à celui des Viaullières, même si la trame viaire diffère quelque peu. La présence du végétal est seulement induite par les ruines des constructions abandonnées qui en sont envahies.

SPR de Boussay APPROBATION - Diagnostic APPROBATION

Village de la Boissière

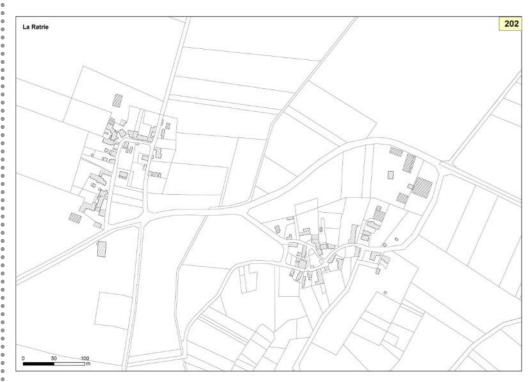


Silhouette du village de la Boissière dans le grand paysage



Comme pour les autres villages, le principe d'organisation du bâti autour d'une cour qui permet la transition vers la rue est respecté. Toutefois de nombreux volumes, souvent annexes, viennent marquer l'alignement du chemin rural et donner au village un caractère plus « urbain ».

Photographie aérienne actuelle / sources : Atlas des Patrimoines, Ministère de la Culture



Extrait du cadastre actuel, échelle graphique / sources : Conseil Départemental d'Indre-et-Loire



Photographie aérienne actuelle / sources : Atlas des Patrimoines, Ministère de la Culture

Villages de la Ratrie et Roux

- ⇒ **La Ratrie**, 47 habitants vers 1875
- ⇒ Environ une quarantaine de bâtiments
- ⇒ Village (pas de fief)
- ⇒ Rue traversante, dessertes interne circulaire
- ⇒ **Roux**, 64 habitants vers 1875
- ⇒ Environ une trentaine de bâtiments
- ⇒ Village (pas de fief)
- ⇒ Rue traversante, dessertes interne circulaire

Sources : Carré de Busserolle, Jacques-Xavier (1823-1904). Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine : par J.-X. Carré de Busserolle,1878-1884.



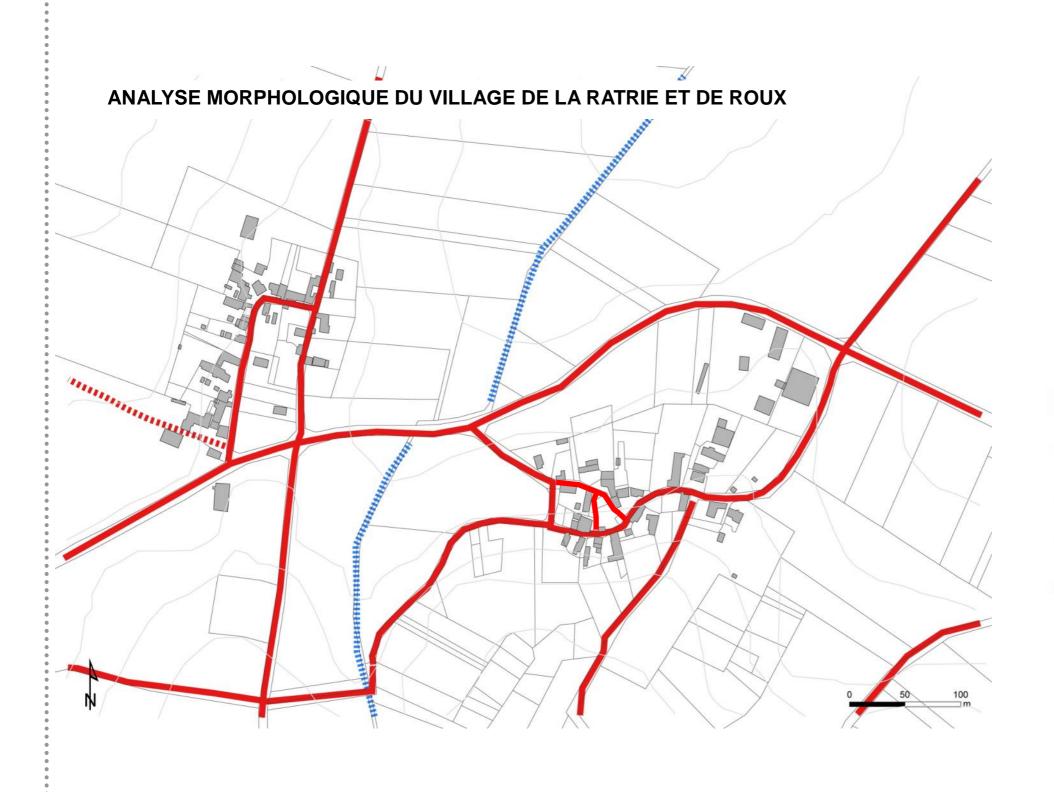
Extrait de la carte de Cassini, dressée au XVIIIe siècle par la famille Cassini, échelle 1/86 000ème / sources : Géoportail, IGN



Extrait du cadastre napoléonien, section C dite de la Boissière, feuille 1, et section B dite de Roux, échelle 1/2500ème; 1811, cadastre rénové en 1971 / sources : archives départementales d'Indre-et-Loire



Extrait de la carte d'Etat-Major dressée entre 1820 et 1866, échelle 1/40 000ème / sources : Géoportail, IGN, Atlas des patrimoines (Ministère de la Culture)



- ⇒ Trame viaire persistante
- ⇒ Organisation autour du vallon

On retrouve le système de la trame concentrique qui permet de desservir le village en interne et de faire rayonner les voies en étoile. Les villages de Roux et de la Ratrie ont la particularité d'être bâtis de part et d'autre d'un vallon secondaire qui crée une dépression vers la vallée de la Claise. Les deux villages se répondent donc dans leur organisation, avec une construction dans la pente. Le village de la Ratrie ressemble même étrangement à celui de la Boissière avec une trame en forme de « U » qui se referme et forme donc un cheminement concentrique. Roux est plus complexe et probablement plus ancien avec un système radioconcentrique (mode de défrichement différent du bocage procédant par lanières successives).

Voirie existante sur le cadastre napoléonien

Voirie existante sur le cadastre napoléonien mais dont la morphologie a été modifiée

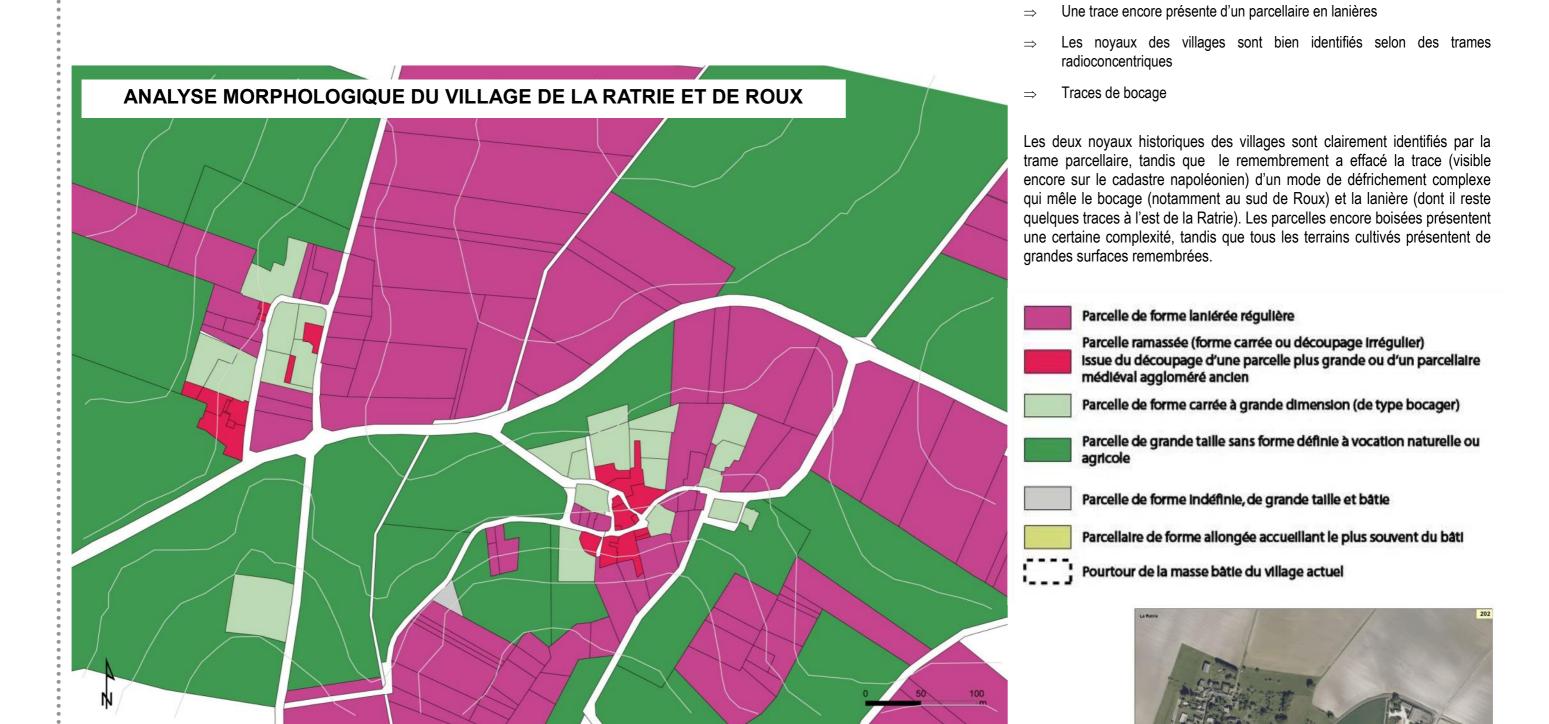
Voirie crée entre 1812 et 1950

Woie de chemin de fer

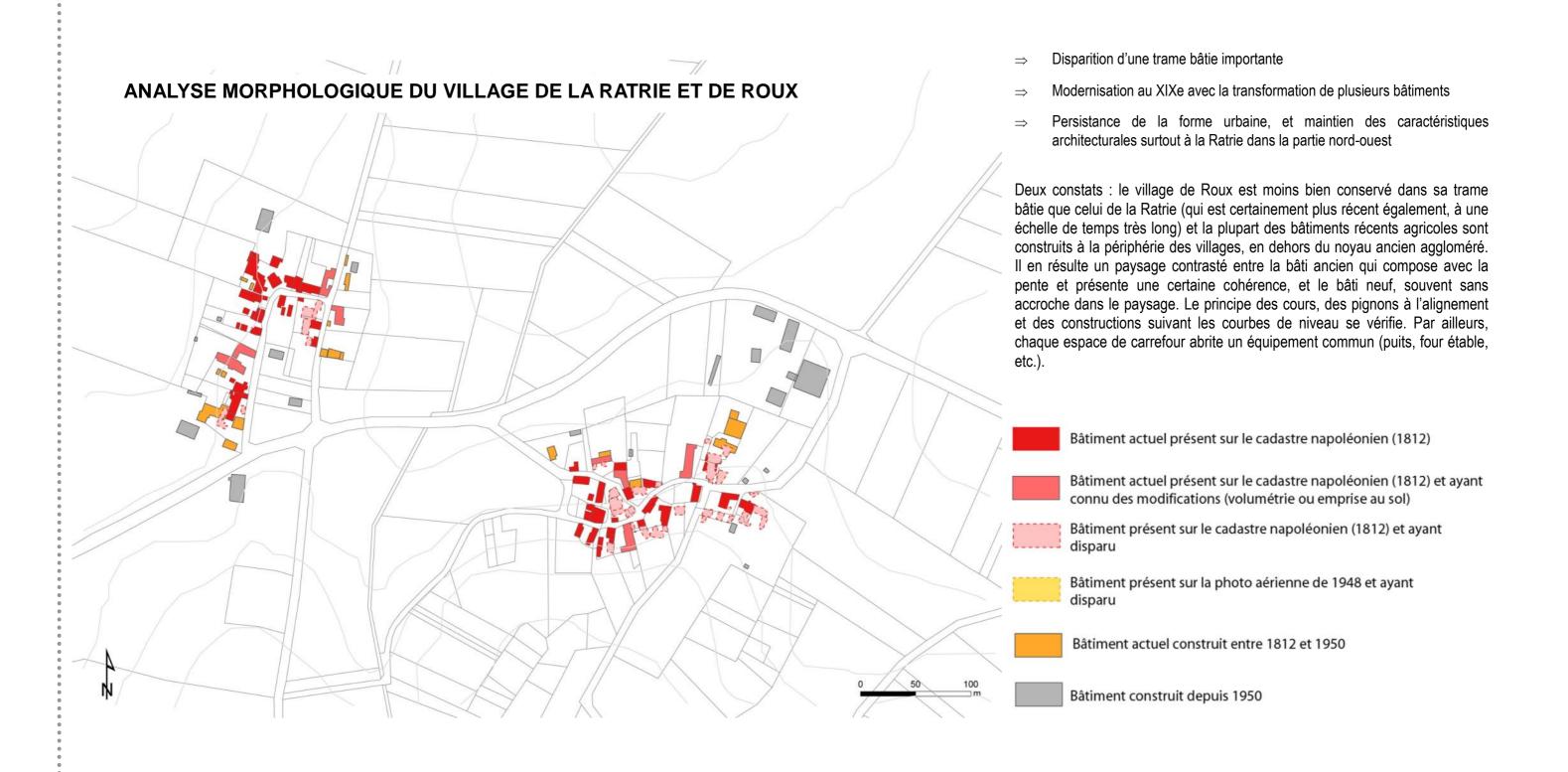
Voirie disparue



Chemin à Roux, simplicité du traitement de la voie, jeu de volumes qui cadrent l'espace public sans être composés de façon régulière.



Parcellaire du boisement remembré, trace du chemin dans la ligne de boisement et vestiges de la ferme de Comble



Village de la Ratrie







- ⇒ Silhouette dans le paysage avec les constructions dans la pente
- > Chemin et cours structurés par le bâti sans imposer de composition régulière
- ⇒ Les annexes et petits éléments jouent un grand rôle dans le paysage des villages

L'organisation du village en termes de morphologie est surprenante car elle n'implique aucune règle fixe et compose pourtant un certaine structure harmonieuse, très accentuée par des éléments ponctuels comme les puits ou les soues à cochon. Par ailleurs, le rôle des cours est également très important dans la variété des espaces et les ouvertures sur le paysage.

SPR de Boussay APPROBATION - Diagnostic APPROBATION

Village de Roux







- ⇒ Présence importante de la topographie et de la pente dans les espaces pratiqués
- Configuration des chemins proches des autres villages étudiés avec une grande richesse dans les volumes mais une continuité bâtie

Roux est probablement plus ancien et encore plus caractéristique de ce que devaient être les villages agricoles de la Touraine du sud lorsqu'ils étaient encore très peuplés. Le bâti est encore très rural et n'a pas toujours été modernisé comme cela peut être le cas à la Ratrie. Beaucoup de volumes sont sur deux niveaux avec des escaliers d'accès, on remarque également la grande présence de caves.

Village de la Ratrie et de Roux





Perspective urbaine majeur, axe de composition



Espace public central du village



Espace de jardin participant de la qualité de la silhouette du village



Bâtiment remarquable

Ferme remarquable



Espace d'activité agricole

Photographie aérienne actuelle / sources : Atlas des Patrimoines, Ministère de la Culture





Les villages de la Ratrie et Roux présentent des caractéristiques morphologiques propres à ces ensembles identifiés comme « village » : la trame concentrique, les implantations variées, les paysages ruraux, les espaces publics occupés par le petit patrimoine, la concentration du bâti dans la pente en regard d'un vallon ou encore le jeu des volumes architecturés qui crée un rythme particulier avec l'étagement des pignons.

Synthèse de l'analyse morphologique

Les villages ont une forme urbaine et une organisation du bâti tout à fait particulière. Le système viaire est toujours concentrique et circulant, c'est-à-dire qu'il est possible de « tourner » dans le village. Autour de cet axe en anneaux sont implantés les bâtiments d'habitations, organisés autour de cours fermées. A l'arrière des cours, les bâtiments agricoles, fermes, granges, étables, sont ouverts sur le paysage agricole. Le noyau historique du village, perceptible dans la trame parcellaire, accueille généralement les équipements communs (et notamment les moyens de production d'énergie) et possède souvent un dégagement qui génère un espace public central. Les fermes sont séparées de la voie principale par un mur de clôture maçonné, mais les espaces communs sont librement accessibles, notamment les soues à cochon, les fours, les puits, les appentis pour s'abriter. Chaque village est organisé selon le même schéma, mais présente une ambiance singulière liée à l'architecture ou au traitement végétal des parcelles.

Les grandes lignes d'organisation du territoire dégagées à l'échelle territoriale sont les suivantes :

- un système féodal qui repose sur des grandes seigneuries qui dominent le système de propriété terrienne: les baronnies de Preuilly et d'Etableau, les châtellenies de Chanceaux, Boussay, Chaumussay, etc. et les grands établissements religieux, les abbayes bénédictines de Preuilly et Fontgombault;
- un découpage du territoire autour de deux entités: les paroisses, rattachées à l'église paroissiale, et les fiefs, multiples, rattachés aux seigneurs. Les paroisses sont indépendantes des seigneurs, tandis que les fiefs peuvent être soit autonomes, soit eux-mêmes être la propriété d'un seigneur plus important;
- une occupation des sols protéiforme : les bourgs paroissiaux concentrent la population et le commerce de proximité, tandis que les villages et les hameaux importants regroupent la main d'œuvre et les services de proximité (four, puits, etc.). Les fermes isolées, rattachées à des fiefs ou elles-mêmes fiefs indépendants, jalonnent le territoire à intervalles réguliers :
- un système agraire complexe: des boisements seigneuriaux, des champs cultivés, des pâtures, des potagers, vergers et vignes, des bruyères et des landes, des prairies humides, etc. La culture féodale est très variée et correspond à des exploitations de petite taille qui travaillent en polyculture. Ce système complexe se retrouvait dans le parcellaire (cf. cadastre napoléonien).













89

3.5 MORPHOLOGIE DES FERMES

L'approche architecturale à l'échelle des fermes

La méthode termine enfin avec l'analyse de l'architecture et des traces de tous les paramètres territoriaux relevés dans les formes employées, dans les façades ou dans l'organisation des bâtiments sur une même parcelle. La tâche n'est pas toujours aisée car la plupart des fermes et logis ont été largement modernisés au cours du XIXe siècle, lorsque les campagnes ont connu un essor très important et que les anciens bâtiments devenus désuets avec l'abolition des droits seigneuriaux ont été réinvestis par les agriculteurs locaux

- 1- Les monuments : probablement les témoins les plus précieux parce que les mieux conservés sur le territoire, ils sont pratiquement toujours rattachés à une organisation territoriale. A Chaumussay, l'église paroissiale qui dépendait d'une abbaye bénédictine concurrente de celle de Preuilly possédait une grange dîmière (qui existe encore sur la commune) et partageait sa cure avec le prieuré Saint-Valentin. A l'inverse, à Boussay, l'église paroissiale devaient composer avec les seigneurs du château qui y possèdent aujourd'hui encore une chapelle privée (cadastrée dans l'édifice), tout en étant largement dépendant de la puissante abbaye bénédictine de Preuilly qui possédait sur les terres de Boussay de nombreux biens et notamment des villages. Il serait donc possible, dans une étude plus approfondie, d'établir une cartographie du réseau patrimonial d'un monument en fonction de son rayonnement et des personnes qui l'ont investi et porté. C'est bien l'enjeu du diagnostic territorial : tisser des liens physiques entre le monument et les architectures qui l'entourent, en relation avec la trame du territoire.
- 2- Les logis seigneuriaux : s'il est assez difficile de retrouver des traces évidentes dans l'architecture de l'existence de logis seigneuriaux modestes, il est néanmoins facile d'établir un lien dès lors que le seigneur possédait de nombreuses terres et pouvait se faire construire un logis plus imposant, sur plusieurs niveaux et comportant des ouvertures caractéristiques en pierre, notamment des fenêtres à meneaux. A Chaumussay en particulier, plusieurs logis d'époques différentes (du XVe au XVIIe siècle) sont parfaitement visibles et identifiables avec des toitures aux volumes remarquables, des tourelles d'escalier, des fenêtres à meneaux, etc. Les logis sont systématiquement situés à l'étage, le rez-de-chaussée étant dévolu aux bêtes pour le maintien de la chaleur et la sécurité. Le logis seul peut avoir une valeur patrimoniale importante, mais c'est la mise en réseau de son territoire avec sa vocation d'origine (siège d'un pouvoir terrien) qui lui donne aussi toute sa valeur. A une échelle plus modeste que pour le monument historique, un logis seigneurial domine une terre qui lui est rattachée : ceci explique souvent son implantation et sa relation avec les fermes isolées alentours ou certains hameaux.

- 3- Les fermes importantes : moins important en termes de hiérarchie, la ferme est toutefois l'unité de production la plus importante du système féodal. Son utilité dans la gestion du territoire est fondamentale car elle permet de quadriller les terres cultivées et de rendre accessible à moins d'une certaine distance toutes les terres arables devant être travaillées dans la journée. Aucun précis ne peut être donné sur la taille des exploitations, car cela dépendait beaucoup du personnel à disposition et du modèle économique choisi par le paysan. On sait seulement qu'un homme peut s'occuper raisonnablement d'un hectare en une journée et donc on peut supposer qu'une grosse ferme est susceptible de couvrir un territoire équivalent à une grande famille, soit autour de dix hectares. A Chaumussay, les villages sont distanciés les uns des autres d'environ 500 m, on tombe autour de 300 m dès lors qu'il s'agit de fermes isolées, ce qui représente des tailles moyennes d'exploitation de 4 hectares (pour les fermes isolées) à près de 12 hectares autour des villages, et plus encore autour des bourgs. Ce calcul ne s'appuie que sur la trame des implantations bâties sur le territoire et mériterait d'être affiné notamment avec l'analyse parcellaire du cadastre napoléonien.
- 4- Les villages et hameaux agricoles : si l'on établit le lien avec la présence attestée de certains fiefs depuis le XIIe et XIIIe siècle, et la persistance de certaines formes architecturale du XVe siècle, on peut facilement supposer que ces villages sont nés aux alentours des XIIIe et XIVe siècle, au moment où les invasions et les luttes entre seigneurs sont moins fortes en Touraine. Si l'on excepte l'épisode de la Guerre de Cent Ans qui voit notamment les villageois se replier dans le château de Boussay, il est possible d'avancer l'hypothèse que le maillage du territoire, dans l'organisation des villages et des fermes, est établi dès le Moyen-Âge, et évoluera peu. Une hypothèse de la persistance du plan qui fait ses preuves au travers de l'analyse cartographique, mais atteint ses limites au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale où l'urbanisation moderne s'affranchit de modèles anciens, y compris en milieu rural, avec l'arrivée massive de l'automobile.

Les différents types de ferme vont être étudiés dans les planches suivantes, il s'agira à chaque fois de dégager des types : récurrence de forme, d'organisation, d'ouvertures en façades, etc.

Localisation des exemples morphologiques de fermes et hameaux :



Bourg

Hameau

Ferme

"En milieu rural, les constructions seigneuriales marquent généralement l'emplacement de seigneuries d'une certaine importance et correspondent, pour la plupart, aux lieux d'habitation de l'aristocratie. Ces résidences peuvent parfois être associées à un bourg, mais sont plus généralement construites en marge de tout habitat, comme l'indiquent l'exemple de Bossay ou encore celui de Bessé à Abilly (48). Ainsi mise en valeur, la demeure constitue un élément prégnant du paysage et, quand le relief s'y prête, le site occupe alors le haut d'une butte ou d'un promontoire, de manière à affirmer la prééminence seigneuriale."

Carré Gaël. Trois exemples d'habitat aristocratiques en Touraine (XIIe-XIVe siècles). In: Bulletin Monumental, tome 157, n°1, année 1999. Demeures seigneuriales dans la France des XIIe-XIVe siècles. pp. 43-62.

Photographie aérienne actuelle / sources : Atlas des Patrimoines, Ministère de la Culture



Extrait de la carte de Cassini, dressée au XVIIIe siècle par la famille Cassini, échelle 1/86 000ème / sources : Géoportail, IGN



Extrait de la carte d'Etat-Major dressée entre 1820 et 1866, échelle 1/40 000ème / sources : Géoportail, IGN, Atlas des patrimoines (Ministère de la Culture)



Extrait du cadastre napoléonien, section B, dite de La Muanne,, échelle 1/2500ème; 1811, cadastre rénové en 1971 / sources : archives départementales d'Indre-et-Loire



Extrait du cadastre actuel, échelle graphique / sources : Conseil Départemental d'Indre-et-Loire

Les fermes et hameaux : La Chevrie (Chaumussay)

.ferme isolée sur le plateau au nord du bourg de Chaumussay en fin de voirie, donnant sur le D42

ancien fief (sources : Carré de Busserolles et carte des Baronnies) ancienneté de l'implantation

92

SPR de Boussay APPROBATION - Diagnostic APPROBATION



Photo actuelle prise sur lors de la rando AVAP le 31 10 20116



Photo des années 2000 extraite de Michel Brouard, Au temps de Chaumussay, chroniques illustrées d'un village, éditions mon village, 2015



Photo aérienne extraite de la BD Ortho IGN



Exemple d'organisation du bâti sur la parcelle d'une ferme de plateau : ici, La Marnière à Betz le Chateau /source : Marie Bardisa et All, Pressigny en Touraine

<u>Les fermes et hameaux :</u> <u>La Chevrie (Chaumussay)</u>



Photo ancienne du logis / source : André Montoux, *Chaumussay et ses vieux logis* dans Société archéologique de Touraine. Bulletin de la Société archéologique de Touraine. 1972.

.ferme typique du plateau sur cour semi-ouverte enserée entre les batiments .logis plutôt noble : petit manoir avec une tour, dépendances à proximité .parcelle délimitée par arbres, haie et petit mur entre les bâtiments



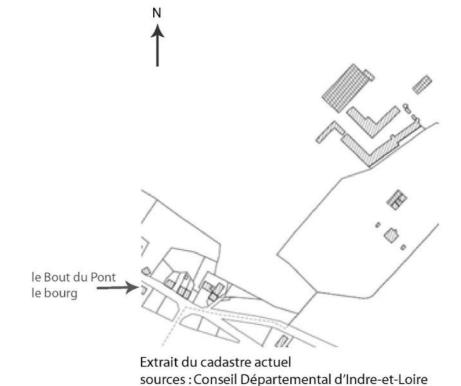
extrait de la carte des baronnies



Extrait de la carte d'Etat-Major dressée entre 1820 et 1866, échelle 1/40 000ème / sources : Géoportail, IGN, Atlas des patrimoines (Ministère de la Culture)



Extrait du cadastre napoléonien, section A dite du bourg, échelle 1/2500ème; 1811, cadastre rénové en 1971 / sources : archives départementales d'Indre-et-Loire



Les fermes et hameaux : La Sinjoierie à Chaumussay ou Singeoirie (Carré de Busserolles)

.ferme sur le plateau, au nord du bourg, surplombe le bourg : position de promontoire

.ancien fief (sources : Carré de Busserolles et carte des Baronnies)

.ancienneté de l'implantation



Photo ancienne du logis / source : André Montoux, Chaumussay et ses vieux logis dans Société archéologique de Touraine. Bulletin de la Société archéologique de Touraine. 1972.



Photo extraite de : Michel Brouard, Au temps de Chaumussay, chroniques illustrées d'un village, éditions mon village, 2015



Photo aérienne extraite de la BD Ortho IGN



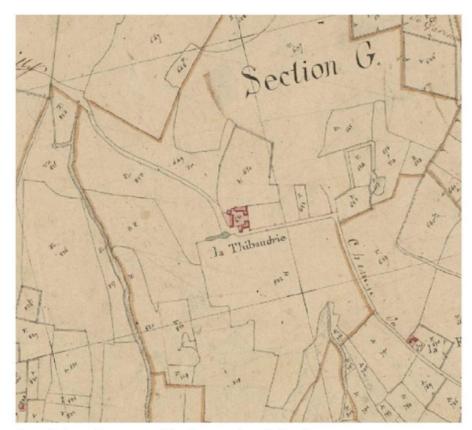
Photo de 2014 / source : street view-google maps

<u>Les fermes et hameaux :</u> <u>La Sinjoierie (Chaumussay)</u>

.ferme isolée et clôturée, relativement grande en comparaison aux autres fermes présentes sur le territoire.

.entrée entourée de deux tourelles imposantes. ferme "fortifiée", cour traversante avec un chemin, bordé par les bâtiments en rangée aujourd'hui : tourelles détruites

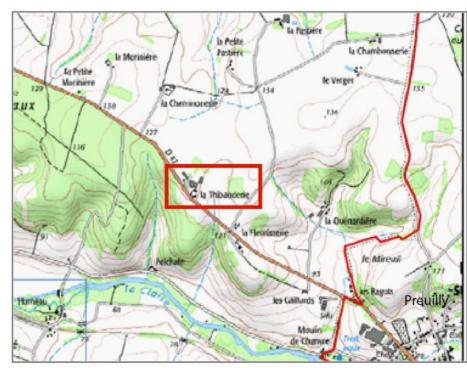
logis principal aisé plusieurs extensions plus récentes



Extrait du cadastre napoléonien, section G dite de Veaux, échelle 1/2500ème; 1811, cadastre rénové en 1971 / sources : archives départementales d'Indre-et-Loire



Extrait de la carte d'Etat-Major dressée entre 1820 et 1866, échelle 1/40 000ème / sources : Géoportail, IGN, Atlas des patrimoines (Ministère de la Culture)



Scan 25, IGN, échelle 1:25 000 ème



Extrait du cadastre actuel, échelle graphique / sources : Conseil Départemental d'Indre-et-Loire

Les fermes et hameaux : La Thibauderie (Boussay)

.sur le plateau au Nord-Est de Boussay, donnant sur la D42, au Nord du Bois de Vau et de la Claise

.ferme "modeste", ancien fief (Carré de Busserolles)



Photo aérienne de 1950, IGN



ferme de la Thibauderie en 19.../ source : médiathèque du patrimoine, ministère dela culture



Photo aérienne actelle par l'IGN (Géoportail)



Street view Google maps septembre 2014

ferme assez petite, isolée, aujourd'hui à vocation agricole

.cour centrale carrée et fermée (encore aujourd'hui) par les batiments et les murs : typique des constructions du XVIIème ?

.bâti modeste, ferme "paysanne". Ajout de hangars

Cour de la ferme et son entrée :

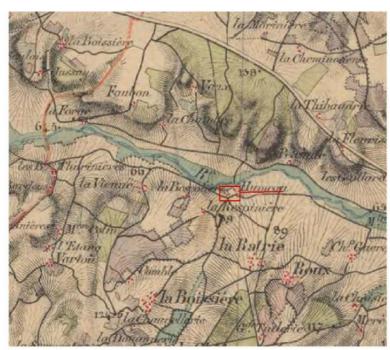


<u>Les fermes et hameaux : La Thibauderie</u> (<u>Boussay</u>)

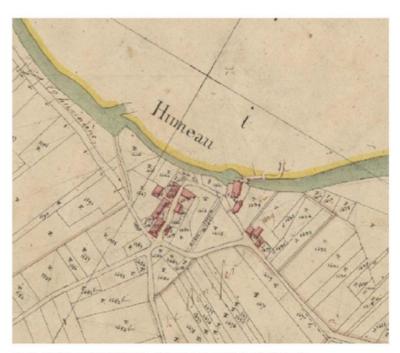
Un exemple d'organisation du bâti sur la parcelle, extrait du plan cadastral de la Ferrière-



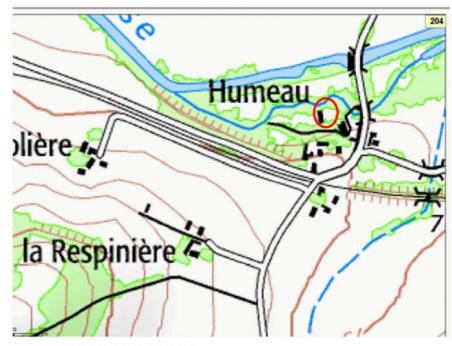
Marie Bardisa et Al, Pressigny en Touraine



Extrait de la carte d'Etat-Major dressée entre 1820 et 1866, échelle 1/40 000ème / sources : Géoportail, IGN, Atlas des patrimoines (Ministère de la Culture)



Extrait du cadastre napoléonien, section C dite de Boissière, échelle 1/2500ème; 1811, cadastre rénové en 1971 / sources : archives départementales d'Indre-et-Loire



Scan 25 IGN, échelle 1: 25 000 ème

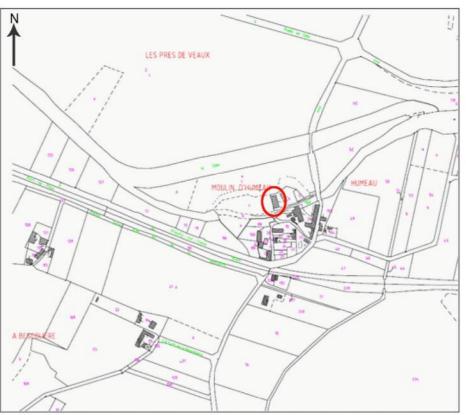
Les fermes et hameaux: Humeau (Boussay)

.au Nord-Est de Boussay

.Humeau : habitat groupé (hameau) au bord de la Claise et assez développé par rapport aux autres hameaux du territoire (presque un village)

.traversé par plusieurs routes menant à des fermes isolées, lieu de passage avec la présence du pont

le moulin hydraulique de Humeau



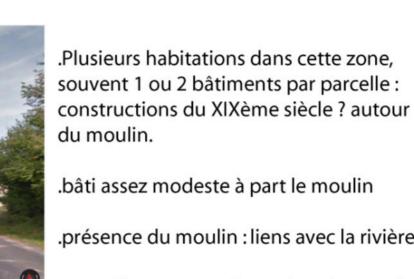
Extrait du cadastre actuel au 2500e / sources : Conseil Départemental d'Indre-et-Loire



Photo aérienne prise en 2004 / GN



Photo aérienne de 1950 / IGN



.bâti assez modeste à part le moulin .présence du moulin : liens avec la rivière .nouvelles constructions plus récentes ?

Les fermes et hameaux:

Humeau (Boussay)



Le moulin de Humeau, photo prise en février 2005



Le hameau vu depuis la route, septembre 2014/ source: Street view, Google maps

Moulin hydraulique

3.6 PATRIMOINE ARCHITECTURAL

L'approche architecturale

Dès lors que l'approche morphologique a permis de dégager les composantes de l'organisation du bâti à l'échelle urbaine ou de l'unité bâtie (ferme), il convient de répertorier les différentes formes que peut prendre le patrimoine sur le territoire, dans sa dimension architecturale, du bâtiment au détail particulier. On peut facilement répertorier plusieurs échelles :

• L'approche paysagère du patrimoine

Les ensembles architecturaux forment à Chaumussay et Boussay des silhouettes bâties dans le grand paysage. Au-delà de la seule perception de ces silhouettes à l'échelle de la vallée, on doit s'interroger sur les caractéristiques qui ressortent de ces architectures dès lors qu'elles sont perçues à une échelle plus grande. Une ferme ou un logis seigneurial ne génèreront pas la même « architecture » dans le paysage.

Le patrimoine monumental

Ce patrimoine comporte à la fois le patrimoine protégé au titre des monuments historiques et les éléments les plus remarquables qui par leur ancienneté, leur historicité ou leur caractère artistique présente un intérêt et une valeur patrimoniale certains.

• Le patrimoine remarquable

Plus modeste que le patrimoine monumental, il revêt souvent une dimension d'authenticité ou de « typicité », c'est-à-dire l'image d'un bâtiment qui n'aurait pas connu de transformation trop importante au cours des siècles. Bien entendu, cette notion est relative à l'époque de construction du bâtiment ou à la nature des éventuelles modifications qu'il aurait subi. Par ailleurs, il faut ajouter à cette approche purement formelle, une dimension historique locale qui peut avoir son importance (la gare de Chaumussay par exemple).

Le petit patrimoine

Celui qui est le plus vulnérable, aucune dimension péjorative dans le terme employé pour le qualifier, mais il s'agit d'un patrimoine fragile dont l'utilité n'est pas aisée à prouver. Il constitue l'essentiel de la perception du paysage bâti à toutes les échelles, car il accompagne et valorise les architectures plus remarquables. Il peut s'agir d'un puit, d'un four, d'une annexe, d'une soue, d'un poulailler maçonné, d'une croix, etc.

Les planches suivantes tentent de dresser une synthèse des différents patrimoines qu'il est possible de trouver sur la commune et qu'il conviendra d'identifier ou de valoriser à travers l'approche règlementaire.

Un paysage bâti qui révèle l'architecture





A la grande échelle, le paysage monumental ressort immédiatement, château ,église, logis seigneuriaux, apparaissent comme des pièces d'architectures singulières qui sont autant de jalons dans le paysage. L'architecture plus modeste et rurale, surtout lorsqu'elle est concentrée, ressort par la couleur de ses matériaux et la forme de ces toitures.

C'est de manière incontestable la petite tuile plate traditionnelle qui caractérise le paysage rural de Chaumussay et Boussay. A tel point qu'une toiture en ardoise peut apparaître en décalage (cf. la Chevrie).

La pierre de Tuffeau jaune apparait claire à cette distance-là, et cela permet de repérer avec précision les pignons, et donc les implantations dans la pente.







Un patrimoine bâti remarquable





Hormis les monuments historiques qui sont connues et reconnus à l'échelle nationale, le patrimoine monumental de Chaumussay et Boussay regroupent essentiellement des bâtiments liés au système féodal. Les logis seigneuriaux, fermes fortifiées et autre lieu du pouvoir féodal, couplé au système agraire ancien accompagné de grandes fermes avec logis dont il reste des témoins intéressants sur le territoire.







Un patrimoine bâti rural









La patrimoine rural est très riche et recoupe plusieurs types de bâtiments :

- les maisons de bourg constituent le premier niveau d'habitat des milieux ruraux, souvent autour des église, ces maisons sont composées d'une façade commerciale en rez-de-chaussée et d'un étage avec le logement du commerçant. Ces maisons sont alignées le long des voies et possèdent un jardin à l'arrière;
- les fermes (qui comprennent souvent plusieurs bâtiments, grange, étable, logis, etc.) sont l'unité première de production et d'exploitation sur le territoire. Elles ont souvent été modernisées au XIXe siècle, mais dans l'ensemble présentent des caractéristiques communes sur lesquelles nous reviendront;
- l'habitat nobiliaire et bourgeois, enfin, qui regroupe les logis seigneuriaux, les manoirs, les petits châteaux et qui sont souvent rattachés à une ferme. Le siège du pouvoir repose sur la présence du logis seigneurial autrefois et celui-ci contrôle mieux ses terres s'il est situé à proximité des fermes, de préférence sur un point haut. Passé la Révolution, ces demeures deviennent davantage des lieux de villégiature, modernisés au gré des évolutions des modes d'habiter.



Volumes annexes





A la différence de la vision classique que nous pouvons avoir de la longère à rez-de-chaussée, les fermes antérieures au XIXe siècle sont plutôt construites sur deux niveaux avec le rez-de-chaussée dévolu à l'étable pour les bêtes. Un escalier extérieur, souvent en pignon, existait alors pour accéder au logis situé à l'étage.

Ces fermes sont toujours accompagnées de multiples bâtiments annexes qui peuvent être plus ou moins importants mais sont systématiquement dévolus à un usage spécifique lié à l'exploitation de la ferme. Ceux-ci peuvent prendre une forme autonome, souvent implantés sur la rue, ou être accolés à la façade d'une grange ou du logis sous forme d'appentis.

Les fermes du XIXe siècle sont différentes, elles sont davantage organisées autour d'une cour en forme de « U », et juxtaposent les usages dans les différents bâtiments plus qu'elles ne les superposent.



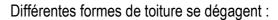




Formes de toiture







- sur les bâtiments les plus nobles avant le XIXe siècle, on trouve souvent des toitures quatre pans, couvertes de tuiles et avec de grosses cheminées en briques sur les pignons;
- sur les bâtiments ruraux, y compris les logis fermiers à étage, c'est souvent la toiture en bâtière que l'on trouve;
- à partir du XIXe siècle, les codes sont rompus et les formes plus libres, on trouve à la fois des maisons de maitre (« pavillons ») couverts d'une toiture à quatre pans et des fermes en rez-dechaussée couvertes également d'une toiture à quatre pans, lorsque les combles ne sont pas utilisés totalement par exemple;
- des toitures plus complexes peuvent apparaître à la fin du XIXe siècle, mais elles sont très rares sur le territoire et ne participent de l'écriture d'une identité architecturale ou esthétique.







Ouvertures en façade





La variété des ouvertures présentes dans le patrimoine rural témoigne de l'ancienneté des bâtiments, mais également de la diversité des méthodes constructives employées. Les linteaux monolithes en pierre sont très représentés sur les fermes antérieures au XVIIIe siècle, tandis que les fenêtres à meneaux sont réservées aux anciens logis seigneuriaux.

A partir du XIXe siècle, les linteaux clavés font leur apparition et supplantent rapidement les anciens linteaux monolithes, arqués ou non.







Lucarnes et ouvertures particulières





La variété des ouvertures en toiture est également très grande, même si sur les bâtiments ruraux les plus courants, c'est essentiellement la lucarne pendante qui est installée, de manière à pouvoir accéder au combles où l'on pouvait stocker une partie des denrées, à l'abris des rats et autre rongeurs.

Les ouvertures les plus simples sont souvent réalisées à base de bois (chêne dans la région), tandis que les ouvertures plus travaillées, attachées à un logis ou une demeure, sont évidemment réalisées en pierre de taille, avec des éléments sculptées plus ou moins travaillés. Une exception à la règle, la lucarne à guitarde dans le centre-bourg de Chaumussay qui est un ouvrage en bois remarquable.







Un patrimoine vernaculaire





Le petit patrimoine ne doit pas être oublié, mais il ne va pas seul, il accompagne en réalité l'ensemble des éléments que nous qualifions de « vernaculaires » et qui composent véritablement les particularités de ces territoires. Il peut s'agir d'un patrimoine hydraulique important comme le moulin de Humeau, ou d'un croix qui marque un carrefour. C'est la somme de ces architectures et ces objets qui fonde l'identité patrimoniale du territoire.







Matières et couleurs





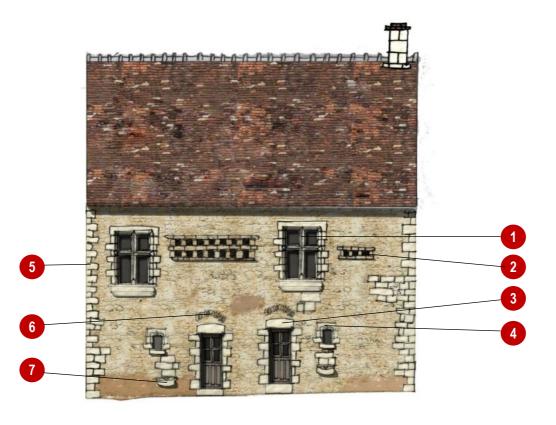
A l'échelle de tout le territoire, les matières et les couleurs font référence à la géographie qu'elles habitent. Toutes les constructions anciennes sont réalisées en tuffeau jaune et en petite tuile plate traditionnelle. Le XIXe siècle a introduit l'ardoise dans l'architecture domestique et les bâtiments agricoles, mais son utilisation reste encore partielle en raison de la difficulté d'acheminement du matériau et de l'existence assez tardive de briquerie dans la région (il en existe encore dans le parc naturel de Brenne).







Description des types architecturaux ruraux



- Fenêtre à meneau de pierre (croisée), la baie était occultée par des panneaux de bois à clairevoie ou des vitrages simples à réseau de plomb losangé
- Pigeonnier de façade : seuls les seigneurs avaient « droit de colombier », plus celui-ci est important, plus les terres son vastes
- Linteau monolithe : linteau formé par une seule pierre taillée (dispositif plus ancien)
- Linteau monolithe à accolade : linteau formé par une pierre taillée en accolade, forme stylistique des XIV et XVe siècle

- Chaine d'angle : pierres de taille en harpage qui maintient la maçonnerie dans les angles, n'est pas destinée à être enduite
- Arc de décharge : arc qui « décharde » le linteau pour éviter que celui-ci ne se fende, intégré dans la maçonnerie il est destiné à être enduit et ne doit pas être vu
- Pierre d'évier en façade : pierre intégrée dans la façade, en saillie de celle-ci et servant d'évier, elle est souvent liée à la présence d'un cellier ou d'une cuisine, il peut s'agir de remploi

Type architectural: logis seigneurial

Datation relative : XVe—XVIe siècle

Caractéristique du type : demeure rurale, lieu de résidence d'un seigneur local, souvent sur deux niveaux. Le rez-dechaussée est dévolu aux accès et communs (cuisines, cellier), tandis que l'étage accueille la salle, pièce principale de résidence du seigneur. Les ouvertures du rez-de-chaussée sont de petite dimension, celles de l'étage souvent larges et redécoupées avec des traverses et des montants en pierre formant des meneaux. Les combles sont souvent très hauts. sous une pente de toit forte induite par l'utilisation de la tuile. Présence de cheminées en pierre de taille en pignon. Ces logis sont toutefois modestes par rapport à d'autres édifices seigneuriaux comme les châteaux, ce qui explique notamment l'absence de corniche, et l'emploi de la pierre de taille uniquement pour les encadrements et les chaines d'angle. L'escalier d'accès au logis à l'étage était souvent hors-œuvre (en bois ou dans un tour flanquée en façade)

Détails architecturaux : encadrement des baies souvent ouvragés avec des modénatures simples (accolade, moulure, etc.), lorsque l'enduit initialement présent en façade a disparu, certains détails archéologiques sont visibles (mais non destinés pour autant à être vus). Présence de pigeonnier en façade témoignant des droits seigneuriaux (droit de colombier).

Matériaux employés : pierre de taille (Tuffeau jaune de Touraine) pour les encadrements et les chaines d'angle, moellons de calcaire pour le tout-venant de la maçonnerie, présence de silex dans le soubassement et sur les pignons. Charpente chêne, couverture en petites tuiles plates traditionnelles, faitage à crête et embarrures (tuiles demi-ronde scellée sur mortier de chaux). Les façades étaient entièrement enduites à la chaux, la pierre de taille des encadrements et des chaines d'angle n'était pas couverte par l'enduit.

NB : croquis librement inspiré du logis des Reuilles (Chaumussay)

Les exemples de logis seigneuriaux









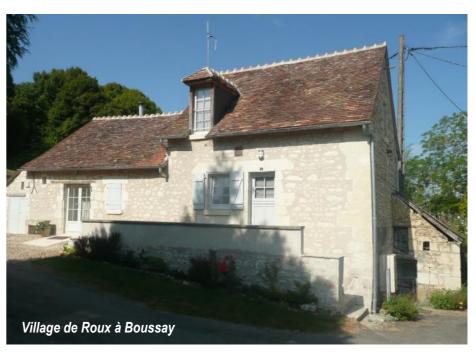




Les exemples de logis fermiers













Description des types architecturaux ruraux



- Linteau monolithe arqué (arc surbaissé) : pierre d'un seul bloc taillé en forme d'arc, ouverture du XVIIe siècle
- Escalier de façade : souvent flanqué contre le pignon, servait d'accès à l'étage habité. Parfois il est supprimé et remplacé par une escalier intérieur lorsque l'étable est déplacée dans un autre corps de bâtiment et l'édifice initial modernisé
- Linteau clavé en plein-cintre constitué de claveaux autoportés, structure du XVIIe ou XVIIIe siècle
- Porte en bois à lames verticales assemblées. Accès à l'étable située sous le logis (source de chaleur)
- Bâtiment d'adjonction, construit au XIXe siècle et comportant au moins un logis pour journalier et un espace de stockage dans les combles

- 6 Chaine d'angle : pierres de taille en harpage qui maintient la maçonnerie dans les angles, n'est pas destinée à être enduite
- Lucarne engagée dans la façade (« gerbière » dans le vocabulaire local), permettant l'accès aux combles. On apposait une échelle pour l'accès, disposée sur le trumeau entre la porte et la fenêtre (évitant ainsi le passage sous l'échelle pour entrer dans le logis). Jouées en pierre de taille, fronton triangulaire en bois
- 8 Enduit du XIXe siècle, plus fin, avec un sable plus soutenu en teinte (variation d'ocre jaune), sable de la Claise ou carrière locale
- 9 Escalier en pierre d'accès au logis, contre la facade, formant perron.

Type architectural : métairie

Datation relative : XVIIe-XIXe siècle

Caractéristique du type : il s'agit de ce que l'on appelle aujourd'hui communément une « ferme » (mais le terme renvoyait autrefois à une modèle économique, le fermage), un siège d'exploitation situé dans les villages ou parfois isolé et qui comporte plusieurs ensembles de bâtiments dont le principal constitue un logis. Souvent transformé au cours des siècles, l'édifice s'est agrandi. D'abord composé d'un corps de bâtiment sur deux niveaux, avec étable et cellier au rez-de-chaussée et du logis du fermier à l'étage, l'édifice peut s'étendre avec une grange, un logis de journalier. L'accès au logis initial s'effectue souvent par un escalier hors-œuvre flanqué sur le pignon. La façade principale est orientée sud, le bâtiment couvert d'un toit à forte pente couvert de tuiles. Composition de façade asymétrique, avec l'apparition de travées.

Une métairie, est, sous l'Ancien Régime, une exploitation agricole importante à laquelle sont attachés un logis, des bâtiments de stockage, des terres arables, des pâtures, des taillis ou futaies, la taille des terres peut varier d'un territoire à l'autre.

Détails architecturaux : assez peu de décor en façade, apparition des linteaux clavés et arqués qui permettent l'absence d'arc de décharge dans la maçonnerie. Dans les extensions du XIXe siècle, les linteaux des baies sont alignés, la pierre de taille plus employée et plus régulière dans sa découpe. La qualité des détails repose essentiellement sur la forme des baies et des encadrements.

Matériaux employés : pierre de taille (Tuffeau jaune de Touraine) pour les encadrements et les chaines d'angle, moellons de calcaire pour le tout-venant de la maçonnerie, présence de silex dans le soubassement et sur les pignons. Charpente chêne, couverture en petites tuiles plates traditionnelles, faitage à crête et embarrures (tuiles demi-ronde scellée sur mortier de chaux). Les façades étaient entièrement enduites à la chaux, la pierre de taille des encadrements et des chaines d'angle n'était pas couverte par l'enduit. Les pignons pouvaient ne pas être enduits. L'extension du XIXe siècle et également enduite avec des sables plus foncés.

NB : croquis librement inspiré d'une probable ancienne métairie dans le village de la Boissière (Boussay)

Description des types architecturaux ruraux



- Toiture à croupe sur un volume à rez-dechaussée, forme récurrente sur le territoire, les arêtiers sont constitués de tuiles demirondes scellées au mortier de chaux
- Chaine d'angle : pierres de taille en harpage qui maintient la maçonnerie dans les angles, n'est pas destinée à être enduite (joints plus fins, taille de la pierre plus régulière)
- Baie d'éclairement et d'aération de l'étable
- Enduit du XIXe siècle : plus fin, avec un sable plus soutenu en teinte (variation d'ocre jaune), sable de la Claise ou carrière locale
- Porte de grange ou d'étable en lames de bois verticales assemblées, peintes à la peinture à l'huile de lin et pigments naturels

- Partie d'enduit altérée laissant apparaitre les moellons calcaire de la maçonnerie : disposition pouvant entrainer l'altération des moellons, des reprises d'enduit naturel composé uniquement de chaux aérienne et de sables locaux sont nécessaires.
- Lucarne engagée dans la façade (« gerbière » dans le vocabulaire local), permettant l'accès aux combles. On apposait une échelle pour l'accès, disposée sur le trumeau entre la porte et la fenêtre (évitant ainsi le passage sous l'échelle pour entrer dans le logis). Jouées et fronton triangulaire en bois (chêne)
- Porte d'accès au logis de manouvrier, en bois et souvent en deux parties (porte « fermière »), la teinte de la peinture employée peut être différente de celle employée pour la porte de grange

Type architectural: ferme moderne

Datation relative : XIXe siècle

Caractéristique du type : souvent appuyées sur un bâti plus ancien (métairie de l'Ancien régime), les fermes modernes sont le fruit de l'évolution des exploitations agricoles à la suite de la Révolution, d'une part, et de l'évolution des modes constructifs et de l'organisation des bâtiments, d'autre part. Il s'agit de volumes bas, en longère dans lesquels se succèdent les fonctions. Le logis du fermier est souvent indépendant, dans la partie centrale d'un ensemble de bâtiments formant cour (en « U » le plus souvent). Les ailes latérales abritent les logis de manouvriers (les journaliers), les étables, les granges à foin et autres espaces de stockage, ainsi que les lieux de transformation des produits (pressoir, etc.).

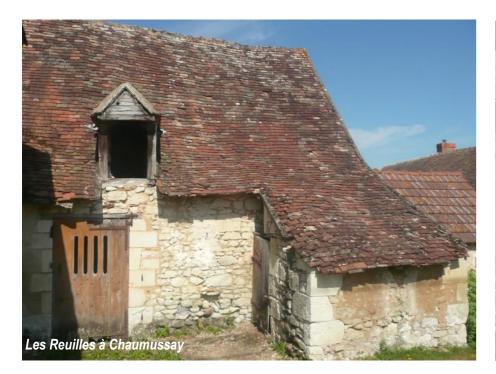
Le type d'ouverture indique souvent l'usage de l'espace, la forme des toitures varie mais est toujours à pente (comprise entre 45 et 55°), il peut également y avoir des raccords entre les différentes corps de bâtiments.

Détails architecturaux : architecture assez modeste, aucun décor particulier, pas de corniche, pas de modénature, c'est la « matière » qui constitue le décor, la massivité des pierres de taille des encadrements et les pièces de chêne structurelles en façade (linteau, appui, etc.).

Matériaux employés : pierre de taille (Tuffeau jaune ou blanc de Touraine) pour les encadrements et les chaines d'angle, moellons de calcaire pour le tout-venant de la maçonnerie, présence de silex dans le soubassement et sur les pignons. Charpente chêne, couverture en petites tuiles plates traditionnelles, faitage à crête et embarrures (tuiles demi-ronde scellée sur mortier de chaux). Les façades étaient entièrement enduites à la chaux, la pierre de taille des encadrements et des chaines d'angle n'était pas couverte par l'enduit. On remarque la constance des techniques constructives, le XIXe siècle a seulement introduit dans le territoire la pierre de Tuffeau blanc (en provenance de la vallée de Loire) et les sables de carrières plus lointaines (Vienne, Creuse, etc.)

NB : croquis librement inspiré d'un corps de ferme dans le village de la Boissière (Boussay)

Les exemples de fermes













Les exemples de granges





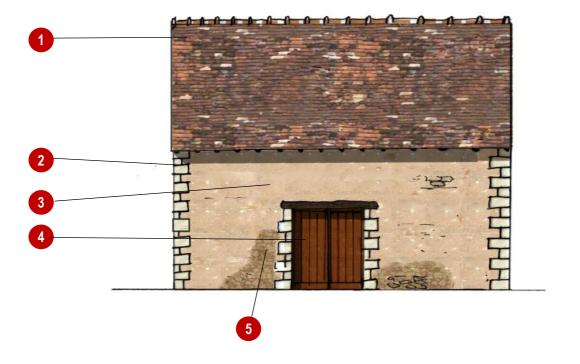








Description des types architecturaux ruraux



- Toiture en bâtière simple à deux pans symétriques couverte de tuiles plates et avec un faitage réalisé avec une tuile demi-ronde scellée sur un mortier de chaux
- Chaine d'angle : pierres de taille en harpage qui maintient la maçonnerie dans les angles, n'est pas destinée à être enduite (joints plus fins, taille de la pierre plus régulière)
- Facade simple, non décorée
- Porte de grange ou d'étable en lames de bois verticales assemblées, peintes à la peinture à l'huile de lin et pigments naturels

Partie d'enduit altérée laissant apparaitre les moellons calcaire de la maçonnerie : disposition pouvant entrainer l'altération des moellons, des reprises d'enduit naturel composé uniquement de chaux aérienne et de sables locaux sont nécessaires.

Type architectural: grange

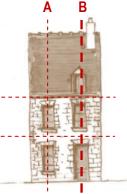
Datation relative : XVIIIe-XIXe siècle

Caractéristique du type : les granges sont des espaces de stockage aux volumes simples et épurés. Ils peuvent prendre plusieurs formes au fil des siècle, mais on a tendance à distinguer les granges antérieures à la mécanisation, souvent avec porche, et les granges postérieures sans porche. La porte de grange est souvent en façade sud sur le mur gouttereau, mais il arrive de la trouver sur le mur pignon pour des questions de commodité et de fonctionnalité. La grange, à la différence du logis fermier, est souvent plus haute de façade (hauteur sous égout comprise entre 3,50 et 4,50 mètres). On distingue la porte de grange de la porte de l'étable par leur différence de taille, la porte de grange étant plus haute pour laisser passer les charrettes.

Détails architecturaux : architecture très modeste, aucun décor particulier, pas de corniche, pas de modénature, c'est la « matière » qui constitue le décor, la massivité des pierres de taille des encadrements et les pièces de chêne structurelles en façade (linteau, appui, etc.).

Matériaux employés : pierre de taille (Tuffeau jaune ou blanc de Touraine) pour les encadrements et les chaines d'angle, moellons de calcaire pour le tout-venant de la maçonnerie, présence de silex dans le soubassement et sur les pignons. Charpente chêne, couverture en petites tuiles plates traditionnelles, faitage à crête et embarrures (tuiles demi-ronde scellée sur mortier de chaux). Les façades étaient entièrement enduites à la chaux, la pierre de taille des encadrements et des chaines d'angle n'était pas couverte par l'enduit. On remarque la constance des techniques constructives, le XIXe siècle a seulement introduit dans le territoire la pierre de Tuffeau blanc (en provenance de la vallée de Loire) et les sables de carrières plus lointaines (Vienne, Creuse, etc.)

Analyse architecturale des façades



Type: Maison de boulg

Travées : 2 Rythme : A—B

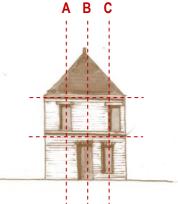
Composition : dissymétrique **Niveau** : deux niveaux pleins et des

combles habitables

Proportion d'étage : décroissante Décoration : encadrement des

baies, corniche

Toiture: toit à deux pan



Type : Maison de ville Travées : 3

Rythme : A—B—C

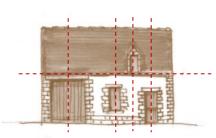
Composition : asymétrique Niveau : deux niveaux pleins et des

combles

Proportion d'étage : décroissante Décoration : linteau appareillés de

orique

Toiture : toit à croupe



Type : Logis fermier

Travées : 4 **Rvthme** : absence de rythme

Composition : asymétrique Niveau : un niveau plein et des

combles aménagés

Proportion d'étage : simple

Décoration : encadrement et

chaîne d'angle

Toiture: toit à deux pans

Qu'est-ce qu'une facade?

La façade d'un bâtiment est la partie d'un bâtiment visible depuis l'extérieur et constituant l'une des faces de son volume, depuis le sol jusqu'à la corniche ou le bas de toiture. En théorie, un volume simple (parallélépipédique) possède 4 façades. Parfois, la toiture est considérée comme la cinquième façade d'un bâtiment.

On distingue la façade principale, qui regarde vers la rue, de la façade arrière (qui donne à l'opposé sur le jardin ou la cour) et des façades latérale, qui sont souvent des pignons.

Pourquoi parle-t-on de façades composées?

Les façades principales des bâtiments sont composées suivant des règles bien précises qui relèvent de la géométrie :

- les travées organisent la verticalité de la façade. Il s'agit des « lignes » dessinées par la superposition des ouvertures. L'espace maçonné situé entre les ouvertures (les baies) est appelé le trumeau :
- l'horizontalité de la façade est organisée suivant la logique des étages. Les étages sont marqués par les ouvertures, mais ils peuvent être soulignés par un bandeau, une modénature, un joint creux, etc.

La composition géométrique de la façade est soulignée par les travées et les étages qui définissent également des proportions et des hiérarchies. Souvent, on appelle « travée forte » la travée qui est accentuée par une lucarne ou un élément décoratif particulier (comme le linteau sculpté d'une fenêtre par exemple). La travée forte est souvent la même que la travée principale qui est occupée par l'entrée du bâtiment.

Le développé de la facade répond à une hiérarchie précise :

- Le rez-de-chaussée : il est souligné par le soubassement (l'assise du bâtiment) et accueille l'entrée du bâtiment et souvent une boutique dans les maisons de ville
- Les étages : dans l'architecture domestique, ce sont les espaces occupés par les logements
- Les combles : les parties situées sous la toiture, qui peuvent être à usage d'habitation ou de stockage.

Quelle différence existe-t-il entre la composition, le rythme et les proportions?

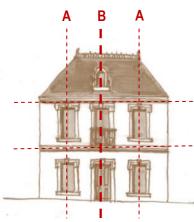
Ce sont en fait trois termes tout à fait complémentaires qui permettent de lire une façade. La composition c'est l'organisation géométrique de la façade. Le rythme, c'est la dynamique entrainée par les travées, les ouvertures et les décors. Les proportions concernent les rapports que les éléments de la façade entretiennent les uns avec les autres.

Par exemple, une façade très rythmée sera largement percée et les travées seront plutôt régulières. Une façade plus simple aura un rythme plus modeste d'ouvertures (deux travées par exemple) et les ouvertures seront irrégulières. En termes de proportion, le rez-de-chaussée est souvent l'étage le plus haut (entre 3 et 4 m), et souvent, plus on monte dans les étages, plus la hauteur de la façade diminue. Les proportions concernent aussi la dimension des ouvertures (le rapport entre la hauteur et la largeur).

Comment respecter la composition de la façade?

Respecter la composition de la façade, c'est d'abord lire la façade existante pour comprendre les paramètres qu'elle donne, et les appliquer dans un projet futur. On peut parfaitement modifier une façade en changeant sa destination (transformation de commerce en logement par exemple) sans en modifier la composition. Il suffit pour cela de respecter la géométrie : la hauteur stricte des étages, la largeur des baies et travées, les proportions des ouvertures, etc.

Si la composition des façades a une histoire très riche dans l'architecture traditionnelle, elle existe également dans l'architecture moderne et contemporaine. Tous les projets, quelque soit leur style, doivent s'inscrire dans ce registre de la géométrie de la façade.



Type : Maison de maître

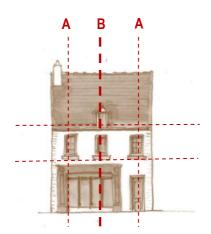
Travées : 3 Rythme : A—B—A Composition : symétrique

Niveau : deux niveaux pleins et des

combles habitables

Proportion d'étage : régulière Décoration : modénatures, encadrement, linteaux sculptés, bandeau d'étage, balconnet, lucarne

à fronton en plein cintre **Toiture** : toit à quatre pans



Type : Maison de ville Travées : 3 Rythme : A—B—A

Composition : dissymétrique (la devanture vient modifier la composition de la facade)

Niveau : deux niveaux pleins et des

combles habitables

Proportion d'étage : décroissante Décoration : appui de fenêtre,

chaines d'angle **Toiture**: toit à deux pans

Vocabulaire architectural

Les conclusions du diagnostic

Pour les deux AVAP de Chaumussay et Boussay, les conclusions du diagnostic territorial et patrimonial permettent d'approcher la logique du périmètre et des secteurs de l'AVAP de façon globale.

Le système de la hiérarchie féodale peut être repris dans la proposition faite aux élus de découpages de secteurs à l'intérieur de l'AVAP. Le découpage de secteur dans le territoire permet d'adapter la règle aux espaces bâtis et de faire correspondre l'usage des sols règlementé par un document d'urbanisme (une carte communale ici), avec la qualité des patrimoines relevés. Les secteurs sont organisés suivant la logique du grand paysage, cela permet à la fois de souligner la cohérence des ensembles végétaux et des reliefs, mais également de considérer les ensembles architecturaux par rapport à un paysage et une organisation territoriale. Le traitement des espaces extérieurs sera différencié en fonction des secteurs :

Quatre grands secteurs paysagers se dégagent ainsi :

- Le secteur paysager de la vallée de Claise
- Le secteur paysager de la vallée de la Muanne
- Le secteur paysager naturel et agricole des plateaux
- Le secteur paysager du Parc de Boussay (sur la commune de Boussay)

A l'intérieur de ces secteurs, on distingue plusieurs types d'ensembles architecturaux qui présentent des homogénéités d'un paysage à l'autre (il s'agit alors de sous-secteurs) :

- Sous-secteur des hameaux
- Sous-secteur des fermes
- Sous-secteur des moulins (dans les vallées)
- Sous-secteur de l'urbanisation récente (près de Preuilly).

Indépendamment de la logique paysagère, deux secteurs à forts enjeux architecturaux et urbains se dégagent. Il s'agit des ensembles bâtis dans lesquels l'organisation des constructions par rapport à la voirie, les espaces extérieurs, les clôtures et les volumes bâtis se rapprochent d'une configuration plus urbaine. Ces secteurs ont pour vocation de préserver la forme urbaine et les qualités architecturales propres à chaque bâtiment pris isolément :

- Les centres-bourgs de Chaumussay et Boussay
- Les villages et hameaux de fort intérêt patrimonial

Les critères de sélection des hameaux et villages ont été les suivants : forme de voirie concentrique (pas en impasse), organisation du bâti le long des voiries (avec des murs d'accompagnement), architectures remarquables concentrées (fermes, maisons de maitre, annexes, etc.), forte concentration de petit patrimoine (puits, four, annexes, soues à cochons, etc.), absence de logis seigneurial marquant (hors centres-bourgs), présence d'anciens commerces et de maisons de bourg.

Dans l'ensemble, le diagnostic, et c'est le principe même d'un SPR, a fondé la traduction règlementaire des deux AVAP en particulier du règlement graphique. Toutefois la démarche territoriale nous a permis de dégager un outil en particulier qui répond à l'analyse qui a été faite du territoire : l'ensemble bâti remarquable. Sur les deux communes, en fonction de l'intérêt patrimonial et de la qualité de la relation du bien avec le paysage, il a été possible de sélectionner une vingtaine d'ensembles bâtis remarquables qui font l'objet de fiches règlementaires spécifiques. Ces fiches s'appuient en partie sur la qualité architecturale du bâti et notamment des vestiges archéologiques rares en façade, mais elles font également référence à l'approche territoriale de l'élément repéré : comment est-il implanté dans le paysage ? Est-ce un ancien fief ? Est-il lié à d'autres ensembles du territoire ?

Lorsque cela est possible du point de vue règlementaire et justifié par l'architecture, la fiche peut cadrer les extensions de ces éléments et conditionner l'implantation des nouveaux bâtiments par rapport à l'organisation existante sur la parcelle, de façon assez précise. Ces fiches sont mises en relation les unes avec les autres et géolocalisées à l'aide d'un Système d'Information Géographique (SIG) que la commune pourra réutiliser au-delà de l'application du SPR. D'autres outils similaires ont été proposés dans l'AVAP pour mieux gérer le patrimoine paysager à grande échelle ou encore le patrimoine de production (moulins notamment) à l'échelle de toute la vallée.

En définitive, le diagnostic a permis de dégager de nombreuses déclinaisons dans le projet de SPR, à commencer par sa sectorisation, puis sa traduction règlementaire, notamment en termes de relevé de patrimoines.

v Poologo of the contraction of